



HAL
open science

L'attirail d'un magicien rangé dans une cave de Chartres/Autricum

Dominique Joly, Richard Gordon, Jonathan Simon, William van Andringa,
Stéphane Willerval, Laurent Chrzanovski, Frédéric Dupont, Sébastien Lepetz,
Jean-Michel Morin

► **To cite this version:**

Dominique Joly, Richard Gordon, Jonathan Simon, William van Andringa, Stéphane Willerval, et al..
L'attirail d'un magicien rangé dans une cave de Chartres/Autricum. *Gallia - Archéologie de la France
antique*, 2010, 67 (2), pp.125-208. hal-01931104

HAL Id: hal-01931104

<https://hal.science/hal-01931104>

Submitted on 5 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

L'ATTIRAIL D'UN MAGICIEN RANGÉ DANS UNE CAVE DE CHARTRES/AUTRICUM

Sous la direction de Dominique JOLY ¹

Richard GORDON ², Jonathan SIMON ¹, William VAN ANDRINGA ³

et Stéphane WILLERVAL ¹

avec la collaboration de Laurent CHRZANOVSKI ⁴, Frédéric DUPONT ¹,

Sébastien LEPETZ ⁵ et Jean-Michel MORIN ⁶

Mots-clés. Gallo-romain, I^{er}-II^e s. apr. J.-C., Carnutes, habitat, sanctuaire, dépôt culturel, objets liturgiques, magie, prière, épigraphie, vase aux serpents, brûle-encens, lampe à huile, vaisselle céramique, verrerie, couteau, restes animaux, monnaie, hache en pierre, oursin fossile, coffret, armoire, coffre, datation radiocarbone, xylologie.

Résumé. En juillet 2005, un brûle-encens portant une inscription magique en latin et des vases décorés de serpents sont fortuitement découverts à Chartres. La fouille d'urgence qui a suivi a mis au jour un ensemble d'objets liés à la pratique de la magie, cachés dans la petite cave d'une domus détruite par un incendie au tournant du I^{er}-II^e s. apr. J.-C.

Cet ensemble comprend trois vases à décor de serpents, un couteau à lame large, deux lampes à huile, une quinzaine de poteries entières (bouteilles, flacons, assiettes et pots), une petite série d'ossements animaux calcinés et des fragments de verre fondu. Des éléments de mobilier en fer et en alliage cuivreux, ainsi que des charbons en os, permettent de reconstituer un coffret, une armoire et sans doute un ou deux coffres.

Le texte d'un turibulum se développe sur l'ensemble de l'objet, du couronnement à la base. Il est disposé en quatre colonnes séparées par des traits verticaux, chacune correspondant à une orientation cardinale. Il fait appel aux « divinités toutes puissantes » au profit de C. Verius Sedatus, parce que celui-ci est leur gardien. C'est l'un des rares textes magiques bénéfiques découverts dans le monde romain qui mentionne un citoyen romain de la cité des Carnutes. C. Verius Sedatus, peut-être originaire de la cité des Carnutes, est vraisemblablement le magicien, à moins qu'il s'agisse du seul commanditaire de la cérémonie. Cet article est également l'occasion d'identifier l'attirail d'un magicien composé pour une part d'objets fabriqués pour les rites magiques, pour une autre d'ustensiles de la vie courante, détournés de leur fonction primaire.

Key-words. Gallo-Roman, 1st-2nd century AD, Carnutes, domus, sanctuary, ritual deposit, liturgical items, magic, prayer, epigraphy, snake-vase, incense burner, oil lamp, pottery, glass, knife, faunal remains, coin, stone-axe, sea urchin fossil, casket, cupboard, chest, radiocarbon datation, xylology.

1. Service Archéologie de la ville de Chartres, Maison de l'Archéologie, 35 rue Saint-Michel, F-28000 Chartres. Courriels : dominique.joly@ville-chartres.fr ; jonathan.simon@ville-chartres.fr ; stephane.willerval@ville-chartres.fr ; frederic.dupont@ville-chartres.fr

2. Professeur honoraire d'histoire des religions anciennes, Lehrstuhl für Vergleichende Religionswissenschaft, Universität Erfurt, Philosophische Fakultät, Postfach 90 02 21, D-99105 Erfurt. Courriel : richard.gordon@uni-erfurt.de

3. UMR 8164 du CNRS : « Histoire, archéologie, littérature des mondes anciens - Institut de papyrologie et d'égyptologie de Lille », Université Lille-III-Charles-de-Gaulle, Pont de Bois, BP 60149, F-59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex. Courriel : william.va@free.fr

4. Fondateur et secrétaire général de l'Association lychnologique internationale, 28 avenue Wendt, CH-1203 Genève. Courriel : l.chrzanowski@bluewin.ch

5. UMR 7209 du CNRS : « Archéozoologie, archéobotanique : sociétés, pratiques et environnements », Muséum national d'histoire naturelle, 55 rue Buffon, CP 56, F-75005 Paris. Courriel : lepetz@mnhn.fr

6. Service Archéologie du Conseil général du Loiret, Hôtel du Département, 15 rue Eugène-Vignat, BP 2019, F-45010 Orléans Cedex 1. Courriel : jean-michel.morin@cg45.fr

Abstract. *An incense burner, bearing a magical inscription in Latin and snake potteries were found by chance at Chartres in July 2005. The emergency excavation which followed revealed an assemblage of objects linked to magical practices. These objects were hidden in the tiny cellar of a domus collapsed after a fire at the turn of the 1st and 2nd century AD.*

This set includes three snake-vases, a broad-bladed knife, two oil lamps, fifteen entire vessels (bottles, flasks, plates and jars), a small assortment of carbonised animal bones and smelt glass sherds. Iron and copper-alloy pieces and bone hinges make possible the reconstruction of a casket, a cupboard and probably one or two chests.

The text of the turibulum is inscribed from the top to the foot, on four columns divided by vertical lines, each one corresponding to a cardinal direction. It's an invocation to the omnipotentia numina for their custos and one of the few beneficial magical texts discovered in the Roman world, which mentions a Roman citizen of the Carnutum civitas, C. Verius Sedatus. He probably comes from this civitas and is presumably the magician or he may be the only commissioner of the ceremony. This study gives the opportunity to identify the equipment of a magician which consists on one hand of items produced for magical rites and on the other hand of household utensils, changed for a ritual purpose.

Translation: Isabelle FAUDET

Schlüsselwörter. *Gallo-römisch, 1.-2. Jh. n. Chr., Karnuten, Siedlung, Heiligtum, Kultdepot, liturgische Gegenstände, Magie, Anrufung, Epigraphie, Schlangengefäß, Räucherpfanne, Öllampe, Keramikgeschirr, Glas, Messer, Faunarest, Münze, Steinaxt, fossiler Seeigel, Schatulle, Schrank, Kasten, Radiokarbondatierung, Xylogie.*

Zusammenfassung. *Im Juli 2005 wurden in Chartres zufällig eine Räucherpfanne mit einem lateinischen Zauberspruch und mit Schlangen verzierte Gefäße entdeckt. Bei der darauffolgenden Notgrabung wurde eine Reihe von Gegenständen freigelegt, die der Ausübung der Magie dienten. Sie waren in einem kleinen Keller einer an der Wende vom 1. zum 2. Jh. n. Chr. durch einen Brand zerstörten domus versteckt worden.*

Diese Garnitur besteht aus drei Gefäßen mit Schlangendekor, einem Messer mit breiter Schneide, zwei Öllampen, an die 15 komplett erhaltenen Keramikgefäßen (Flaschen, Fläschchen, Teller und Näpfen), einigen kleinen verkohlten Tierknochen sowie Fragmenten von geschmolzenem Glas. Einzelne Teile aus Eisen und Kupferlegierung, sowie Scharnierzylinder aus Bein erlauben es, ein Kästchen zu rekonstruieren, einen Schrank und wahrscheinlich ein oder zwei Truhen.

Der Text eines turibulum entrollt sich von oben nach unten über das gesamte Gefäß. Er ist in vier, durch vertikale Striche voneinander getrennte Spalten angeordnet, wobei jede Spalte einer der Haupthimmelsrichtungen entspricht. Der Spruch ruft die „allmächtigen Gottheiten“ im Namen ihres Hüters, C. Verius Sedatus an. Es ist einer der seltenen günstigen Zaubersprüche der römischen Welt, der einen römischen Bürger der civitas der Karnuten erwähnt. C. Verius Sedatus, vielleicht ein aus der civitas der Karnuten gebürtig, ist wahrscheinlich der Magier, oder aber es handelt sich um den Namen des Auftraggebers der Zeremonie. Dieser Artikel bietet ebenfalls Gelegenheit, die Gerätschaften eines Magiers zu identifizieren, die zum einen aus Gegenständen bestehen, die eigens für die magischen Rituale hergestellt wurden, zum anderen aus alltäglichen, von ihrer ursprünglichen Funktion entfremdeten, Gegenständen.

Übersetzung: Isa ODENHARDT-DONVEZ

LA VILLE DE CHARTRES AU HAUT-EMPIRE ET LE CONTEXTE DE LA DÉCOUVERTE

La ville antique d'Autricum se développe sur plusieurs espaces topographiquement distincts, délimités principalement par la vallée de l'Eure, rivière qui coule du sud vers le nord, et sa vallée affluente dite des Vauroux, irriguée par le Couesnon qui se jette dans l'Eure après un parcours sud-ouest/nord-est (fig. 1). Avec un dénivelé maximal de 30 m, la pointe nord du plateau principal forme un éperon naturel, à l'emplacement duquel sont localisés les seuls témoins d'habitat datant de l'âge du Fer, fort mal connus d'ailleurs (Dessen *et al.*, 1976).

Durant le Haut-Empire, l'urbanisation s'étend sur un très vaste espace (environ 240 ha), dont les limites sont fixées, d'une part en fonction de l'implantation des nécropoles, localisées au nord-ouest, au sud et à l'est, d'autre part grâce au tracé d'un grand fossé. Doublé, côté ville, par un talus massif, cet aménagement imposant, qui franchit plusieurs vallées, fut longtemps connu uniquement dans la partie ouest de la ville et attribué à l'époque gauloise. Une fouille récente l'a identifié aussi sur la partie nord de la rive droite de l'Eure (Gibut *et al.*, 2008). Cet aménagement imposant n'est pas daté précisément par l'archéologie et pourrait avoir été creusé durant les premières décennies du 1^{er} s. apr. J.-C. (Joly, Gibut *et al.*, 2009). Les voies empierrées

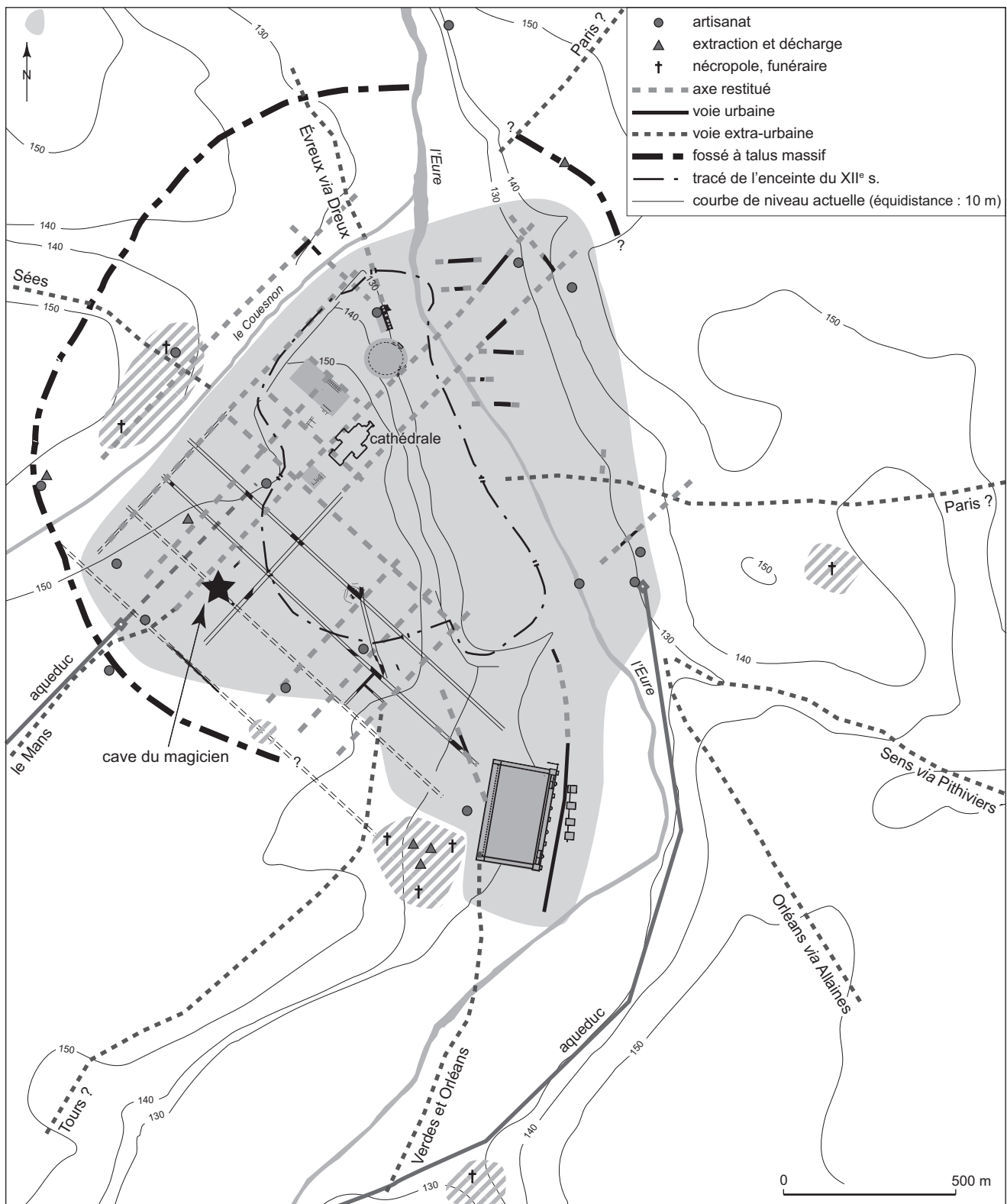


Fig. 1 – La ville d'Autricum au Haut-Empire. Localisation de la place des Épars et de la cave du magicien
(DAO : D. Joly, Service Archéologie de la ville de Chartres).

urbaines adoptent presque toutes des directions à 45° par rapport aux points cardinaux, sauf dans le fond de vallée où certains sont nord-sud ou est-ouest. Quelques carrefours associant ces deux directions ont été observés, ce qui montre que les deux systèmes coexistent et ne sont pas le reflet de deux époques différentes.

Les bâtiments publics sont assez mal connus (Joly, Sellès, 1994). Le *forum* est probablement situé à la pointe de l'éperon. Il est environné, au sud, par un grand édifice à cryptoportique à la fonction non identifiée, place de la Cathédrale (Randoïn *et al.*, 1995) ; au nord, en pied de coteau, par un amphithéâtre probable, dans le secteur de l'actuelle église de Saint-André, et un grand bâtiment abritant des tailleurs de pierre, des forgerons, des maçons et autres corps de métier associés à la construction, dans le secteur de la rue de la Brèche. Dans la partie sud de la vallée, dans le quartier de Saint-Martin-au-Val, se développe un gigantesque complexe monumental (190 m de large sur 300 m de long) qui possède toutes les apparences d'un sanctuaire, même si ni le temple *stricto sensu* ni aucun autre vestige religieux ne sont, pour l'instant, attestés (Bazin, Hausard, 2007 ; Bazin *et al.*, 2008 et 2009). La ville est alimentée par deux aqueducs. Le plus court partait d'Houdouenne, à 9 km, et alimentait un *castellum* situé sur la rive droite de l'Eure, dans la vallée. Le plus long, celui de Landelles, parcourait 30 km pour conduire l'eau de l'Eure sur le plateau. Son débouché n'est pas connu.

Les quartiers habités mêlent assez souvent des maisons plus modestes et de vastes *domus* dont la composition résulte de processus d'acquisition des parcelles environnantes. Dans la partie sud-ouest du plateau, boulevard Adolphe-Chasles et sur le site « du Cinéma », des boutiques (production alimentaire) et des échoppes d'artisans (forgerons, tisserands, travail de l'os et extraction du collagène, etc.) participent d'un même ensemble (Acheré *et al.*, 2008 ; Canny, Yvinec, 2008). Dans ce vaste secteur, l'aménagement et l'entretien de quatre voies et celui des trottoirs, ainsi que la gestion de l'eau (adduction et évacuation) sont étroitement liés à l'évolution des bâtis riverains.

Les ateliers de potiers, les zones d'extraction des matières premières et les dépotoirs, en particulier la gestion des carcasses d'équidés, se trouvent, comme c'est souvent le cas dans les villes antiques, en périphérie, dans des décharges parfois organisées. Dans la partie sud du plateau principal, durant le III^e s., une très grande crayère a exploité, grâce à un dispositif de galeries et de puits, le calcaire local pour produire de la chaux. Une gravière contiguë a produit le cailloutis nécessaire à l'empierre-

ment de toutes les voies urbaines. Une nécropole spécialisée (plus d'une centaine de réceptacles funéraires en terre cuite pour périnatales) s'est installée dans les remblais de comblement de la crayère (Acheré *et al.*, 2010). Les autres nécropoles du Haut-Empire sont mal connues. Leur présence est déduite presque uniquement des découvertes du XIX^e s.

D. J.

LE QUARTIER DES ÉPARS ET L'ENVIRONNEMENT DE LA CAVE

Le quartier auquel appartient la cave dans laquelle furent découverts les objets liturgiques est organisé selon un maillage régulier, composé de rues larges de 14,90-17 m⁷. La cave est située dans un bâtiment localisé dans la partie ouest d'un îlot de 125 m par 138 m (entraxes des rues) (fig. 2). Ce bâtiment est desservi par une ruelle qui divise l'îlot en deux parties inégales. La cave est implantée contre la façade ouest. L'habitation dispose probablement d'une autre façade sur la rue principale au nord-ouest, à l'instar des habitations voisines fouillées sur ce même côté de la ruelle. Dans ce secteur, deux maisons sont plusieurs fois transformées entre la création de l'îlot, à l'époque augustéenne, et le III^e s. au moins. L'une de ces habitations disposait d'une cave, reconstruite une fois, dont la destination était le stockage.

Dans la partie sud-est de l'*insula*, au sud de la ruelle, le lotissement, principalement dévolu à des habitations, apparaît dès l'origine, à la fin de la période augustéenne, comme entièrement structuré par et depuis les rues, selon une répartition en lanières de 8-11 m de large s'étendant jusqu'au cœur de l'îlot. Si certaines des unités parcellaires restent fixes, d'autres en revanche sont progressivement regroupées. Ainsi, se constitue une très vaste *domus* par l'acquisition successive d'au moins quatre parcelles voisines, entre le deuxième quart du I^{er} s. et le deuxième quart du II^e s. Au début du II^e s., après un incendie qui ravage la totalité du quartier, une seconde grande *domus*, également dotée d'une petite cour à péristyle, fut construite sur l'emplacement d'au moins trois parcelles. Cette *domus*, comme les maisons qu'elle remplace, s'organise depuis la ruelle.

J.-M. M.

7. Ce résumé des résultats de la fouille de la place des Épars en 2004-2005 a été rédigé à partir d'un texte de J.-M. Morin (responsable scientifique de la fouille : Hervé Sellès, Service de l'Archéologie du Conseil général d'Eure-et-Loir).

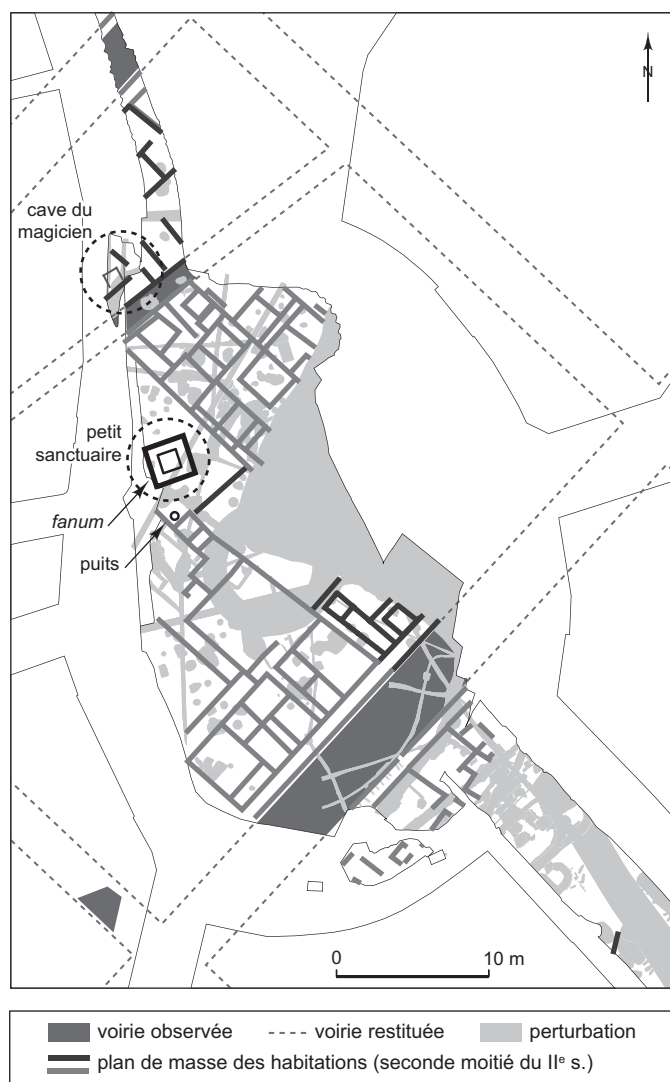


Fig. 2 – Localisation de la cave du magicien par rapport à l'ensemble des vestiges antiques de la place des Épars et localisation du petit sanctuaire (DAO : J.-M. Morin et P. Perrichon, Inrap).

UN PETIT SANCTUAIRE EN CŒUR D'ÎLOT

Cet îlot n'est pas dédié exclusivement aux usages domestiques puisqu'il abrite un petit sanctuaire dont la composition et la fonction doivent être présentées au regard de la proximité de la cave dans laquelle furent mis au jour les objets liturgiques.

L'ÉVOLUTION DE LA COUR ET DU LIEU DE CULTE

L'espace auquel appartient le sanctuaire se présente comme une grande cour empierrée rectangulaire de 13 m

sur 24,50 m, identifiée à partir de l'époque claudienne et plusieurs fois rechargée jusqu'au début du III^e s. (fig. 3)⁸. Elle est accessible uniquement depuis la ruelle au nord de laquelle se trouve la cave du magicien⁹. Cette cour est circonscrite, au I^{er} s., par trois habitations de taille moyenne, par la première très grande *domus* et par la ruelle. Elle est dotée en son centre d'un édifice bâti sur une plate-forme légèrement surélevée qui présente une déviation de 20° par rapport au nord. Au sud-est de la place se trouve un premier dépôt, en fosse, constitué d'un empilement de deux *dolia* et de deux amphores contenant des ossements animaux et six monnaies¹⁰. L'amas des ossements animaux, trouvé pour majeure partie sur un côté de la fosse, semble provenir principalement de la céramique supérieure. Deux monnaies ont été découverts au sommet de l'amas osseux et quatre autres éparées contre le fond de fosse et entre les tessons de céramique. Le lot osseux totalise 56 restes non brûlés, dont 46 sont identifiables. Il est majoritairement composé de restes de bovins (54 %), de porc (35 %) et de caprinés (11 %). La représentation anatomique de ces restes ainsi que les quelques traces de débitage et de découpe observées témoignent en faveur de rejets de type alimentaire. Une distinction peut être faite entre les carpes, les tarses et les phalanges de bovins lourdement débités, qui pourraient résulter d'un rejet primaire de boucherie, et l'ensemble des autres ossements, notamment les tronçons de côtes de bovins, qui caractérisent les rejets de consommation issus des dépotoirs domestiques¹¹.

Dans la seconde moitié du I^{er} s., l'édifice bâti sur plate-forme est détruit. À proximité immédiate du premier dépôt se situe un bassin carré de 1,40 m de côté et 0,80 m de profondeur. Ses parois sont stabilisées et étanchéifiées par un lutage d'argile à silex de 10-15 cm d'épaisseur. Ce lutage est probablement associé à un coffrage, car la couche d'argile n'est pas présente au fond du bassin, qui est recouvert d'un dépôt de 50 cm d'épaisseur de limon grisâtre microlité, probable altération de « vases », surmonté d'une couche argileuse noirâtre. Ce bassin est encadré par huit petites fosses dont le plan dessine un quadrilatère de 4 m sur 3 m

8. Extrait d'une communication faite par D. Canny et J.-M. Morin (Canny, à paraître).

9. Seule sa moitié nord-est était accessible à la fouille, la façade sur la ruelle se trouvant hors de l'emprise.

10. Le numéraire, usé et en mauvais état, est représenté par cinq monnaies à l'autel de Lyon, d'Auguste et d'Auguste pour Tibère, et par une monnaie illisible.

11. L'étude des restes animaux du sanctuaire fut réalisée par J. Rivière du service Archéologie de la ville de Chartres.

environ. Au centre de six de ces fosses, est déposé verticalement un moellon de petit appareil calcaire formant un orthostate. L'une d'elles recèle une monnaie (illisible). Les deux autres fosses renferment une amphore émergente privée de son fond contenant des ossements animaux. Dans la première fosse, l'amphore est une Dressel 7/11 de Bétique (vinaire) dont il manque le fond et le col. Au fond du récipient sont conservés une assez grande quantité de restes osseux et quatre monnaies julio-claudiennes. Hormis ces restes, le vase, probablement scellé à l'origine par un bouchon en matériau périssable, un couvercle ou une planche, est pratiquement vide de terre. Dans la seconde fosse, entaillée par une autre fosse immédiatement postérieure, il ne reste que le fond pointu d'une amphore rhodienne vinaire. Les ossements animaux provenant de l'amphore et du comblement de la fosse dans laquelle elle était installée représentent 202 restes dont 176 sont déterminés au rang de l'espèce. Cet ensemble est dominé par les restes de coqs domestiques, majoritairement immatures (87 %), auxquels s'ajoutent quelques restes d'au moins un bœuf âgé de moins de 3 ans, d'un mouton adulte et d'un agneau dont l'âge est compris entre 6 et 12 mois, d'un porc de plus de 3,5 ans et d'un autre de moins de 2 ans. Pour le coq, on dénombre sept immatures et un adulte, associés à des restes de coquilles d'œuf. Seuls deux ossements d'adultes permettent une détermination du sexe, ici des femelles. On remarque une certaine sélection des pièces de viande, soulignée par une bonne représentation des restes de carcasse et des hauts de cuisses au détriment des bas de pattes et des membres antérieurs. Il n'est cependant pas possible de savoir si les pièces de viande ont été consommées, ni même si elles ont été cuites.

Un incendie ravage le quartier et plusieurs îlots contigus au début du II^e s. Le bassin est comblé. La place, percée de grandes fosses d'extraction de limon, sert pendant un temps au chantier de reconstruction du quartier. De nouveau empierrée, elle reprend rapidement sa vocation. Vers le milieu du II^e s., l'aire sacrée est élargie de 4 m au sud-ouest et un petit sanctuaire à galerie périphérique est érigé au centre de la nouvelle place. Il est associé à un puits maçonné creusé dans l'angle sud de l'espace.

Ce bâtiment est dirigé selon les axes cardinaux, doté au nord d'une ouverture large de 1,50 m, bien marquée dans ses deux premiers états. Agrandi à quatre reprises en près d'un siècle, il couvre progressivement une superficie de 40-60 m². Les agrandissements concernent la galerie, large initialement de 0,50-0,60 m dans œuvre et de 2,10 m au début du III^e s., tandis que la *cella*, édiflée sur un léger

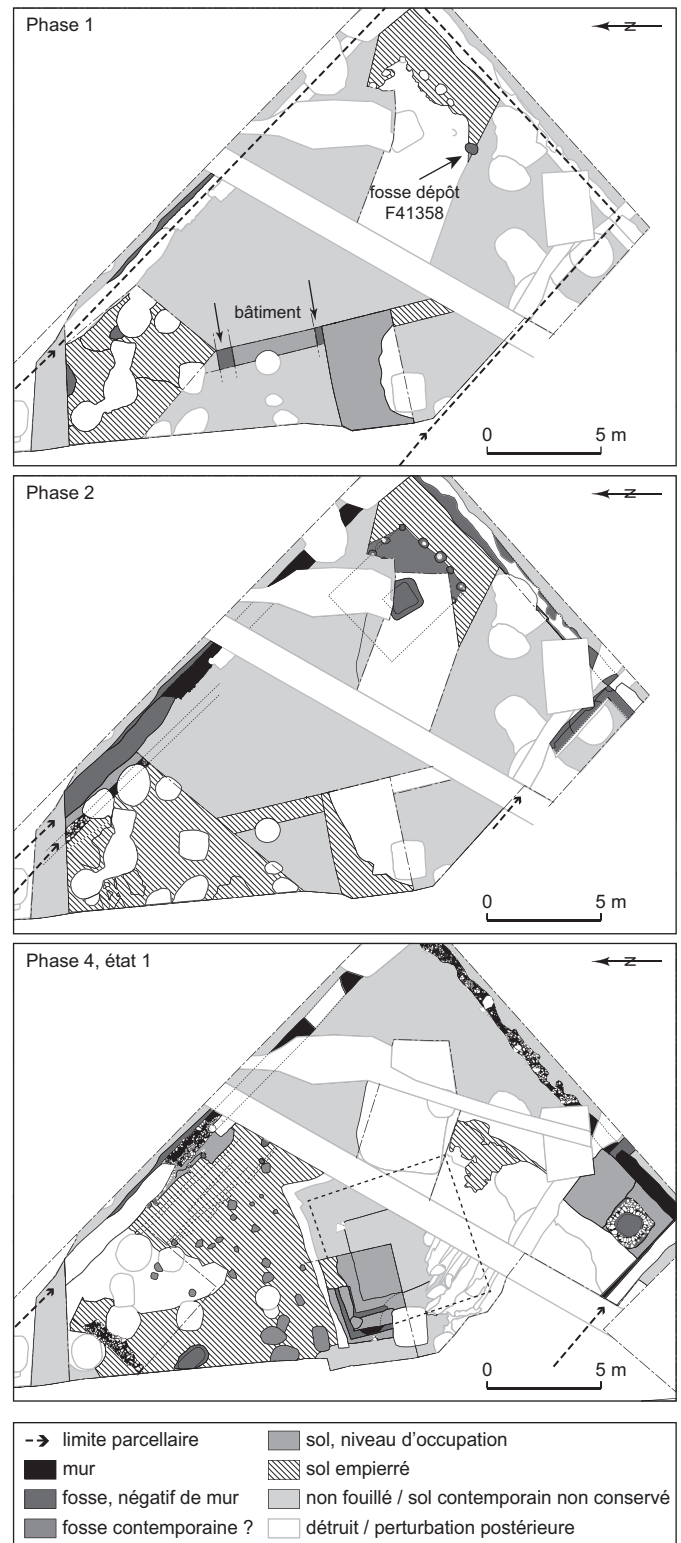


Fig. 3 – Évolution chronologique du sanctuaire : phases 1 à 4 (DAO : J.-M. Morin et P. Perrichon, Inrap).

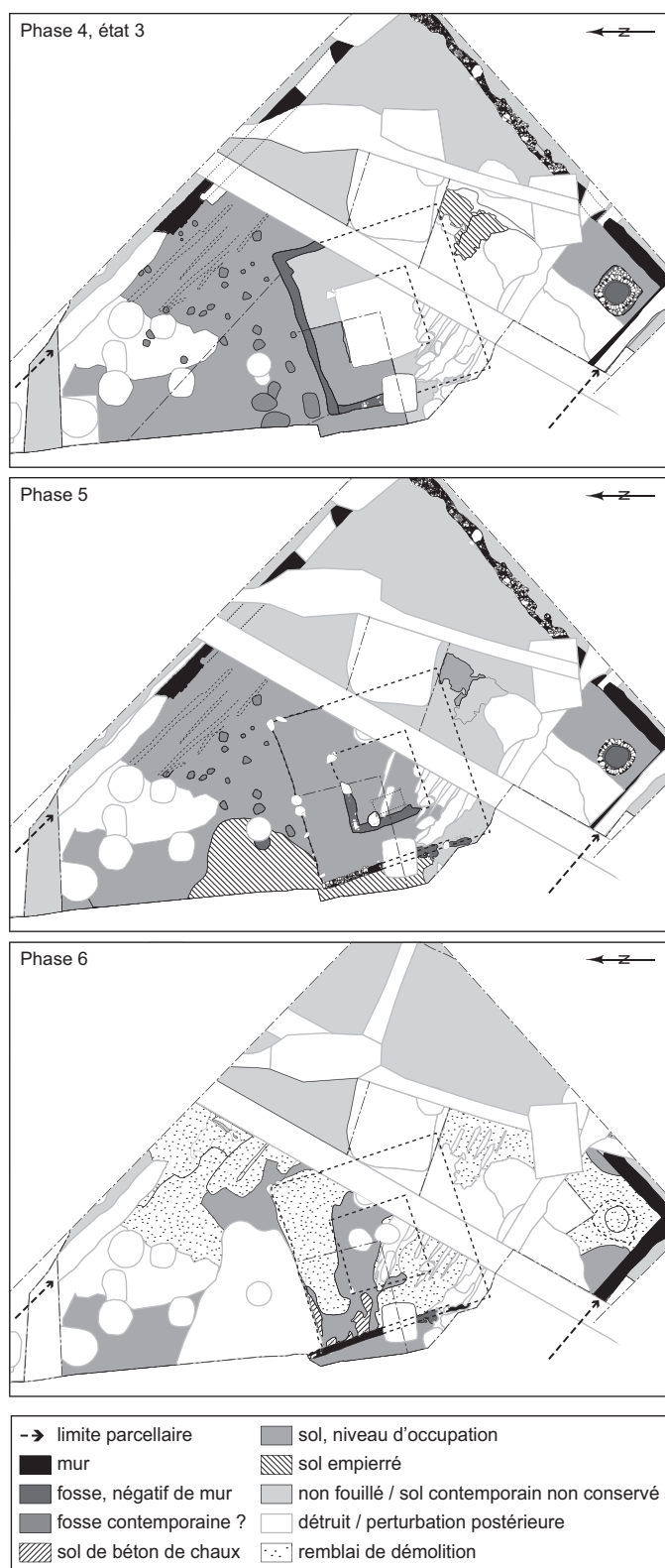


Fig. 4 – L'évolution chronologique du sanctuaire : phases 4 à 6 (DAO : J.-M. Morin et P. Perrichon, Inrap).

podium, conserve une surface de 13 m². L'édifice s'appuie toujours sur une ossature de bois dont les sablières, posées directement sur le sol dans les deux premiers états, sont par la suite installées en tranchées puis associées à de gros dés de pierre supportant les poteaux verticaux. Seul le mur de la galerie ouest repose sur un solin de pierre dans les deux derniers états, signalant la présence probable d'une seconde construction accolée, située hors emprise.

Dans le deuxième état du sanctuaire (fig. 4), la succession de petits foyers à même le sol de la galerie évoque une pratique rituelle dont la signification échappe, en l'état, à l'interprétation. Dans l'avant-dernier état de la *cella*, les vestiges de quatre trous de poteaux avec calages de *tegulae* posées de chant dessinent l'emprise d'une structure rectangulaire de 1,80 m sur 0,80 m appuyée contre le mur occidental. S'agit-il des appuis d'un mobilier du temple : base de statue ou simple meuble ?

Au nord du bâtiment, une série de fosses et des trous de poteaux attestent d'autres pratiques dans le sanctuaire. Plus au nord, d'autres poteaux forment des alignements parallèles au mur parcellaire nord-est, sans définir de plan caractéristique. Le long de ce mur, des ornières témoignent de la desserte de la place par une voie de circulation.

Dans le deuxième quart du III^e s., un nouvel incendie dévaste le quartier. À cette occasion, ou lors des travaux de l'ultime reconstruction du sanctuaire, une part du mobilier religieux placé dans la *cella* se retrouve scellé par les remblais de démolition. Au plus tard dans la seconde moitié du III^e s., le bâtiment est détruit et ses matériaux récupérés. La place remblayée sert alors de jardin. À l'extrême fin du III^e s., un épais remblai d'argile vient le recouvrir ainsi qu'une partie au moins du jardin d'une *domus* voisine. Jusqu'à la fin du IV^e s. au moins, ce nouvel espace est marqué par une occupation à vocation artisanale.

LES DÉPÔTS CULTUELS DE LA CELLA

Dans les niveaux de destruction du III^e s. de la *cella* ont été découverts des artefacts et des écofacts qui semblent directement liés au culte ou qui pourraient être des offrandes à la divinité¹². Parmi eux, sept haches, dont

12. À l'exception d'un fragment de hache polie trouvé *in situ* contre un dé de support du mur occidental de la *cella*, l'ensemble des objets était dispersé à l'intérieur de la *cella*. Cette dispersion est due à des perturbations liées à la démolition du sanctuaire. Plusieurs de ces artefacts ont été directement exposés aux flammes, mais d'autres ne semblent pas avoir été touchés. Le dépôt était donc constitué au moment de l'incendie du deuxième quart du III^e s. apr. J.-C.

cinq en pierre, sont attribuables au Néolithique (fig. 5 et 6), une petite hache en cuivre rouge chalcolithique et une hache miniature, en bronze, de période antique (fig. 7). Se trouvent aussi quatre oursins fossiles et des pierres naturelles : boules de silex, galet et plaquette calcaire (fig. 8). Le reste du mobilier est représenté par un couteau (fragmenté) en bronze, un coquillage miniature en alliage cuivreux et par un fragment de tôle en or (fig. 9 et 10). Le fouilleur de cet ensemble, J.-M. Morin, classe ces objets en deux groupes : ceux qui ont une fonction d'offrande (les haches, les oursins et leurs succédanés naturels) et ceux qui participent au culte (le coquillage, qui peut être un récipient à encens, la tôle en or, qui peut provenir du placage d'un meuble, et le couteau, qui a pu, après cassure, être enfoui comme offrande).

LA PLACE DU SANCTUAIRE DANS LA VILLE

Le sanctuaire de la place des Épars constitue l'un des rares exemplaires connus implanté à l'intérieur du maillage urbain d'un chef-lieu de cité¹³. L'architecture du bâtiment du II^e s., sur ossature de bois et initialement sans fondation, contraste avec celle des vastes *domus* qui l'entourent, fondées au moins partiellement sur des maçonneries de silex conséquentes. Les éléments caractérisant les rituels, notamment les mobiliers de la *cella* ou ceux des dépôts en fosse antérieurs, ne se distinguent pas de ceux des sanctuaires ruraux ou d'agglomérations secondaires. De par son implantation en cœur d'îlot, ses caractéristiques architecturales et celles de son mobilier, on peut proposer d'identifier un sanctuaire de corporation ou une chapelle de quartier.

J.-M. M.

LA STRUCTURE ET L'HISTOIRE DE LA CAVE

CIRCONSTANCES DE LA DÉCOUVERTE DE LA CAVE ET DU DÉPÔT

La découverte des objets et de leur contexte résulte d'un heureux concours de circonstances, en date du 20 juillet 2005. Un an environ après la fin de la fouille de la place des Épars, un terrassement complémentaire pour la création

13. Si l'on excepte le cas particulier des temples installés sur le *forum*, les lieux de culte sont souvent localisés à la périphérie du maillage urbain des chefs-lieux de cité (Van Andringa, 2002, p. 64 *sq.*). Il y a toutefois des exceptions comme les sanctuaires monumentaux de Périgueux, de Tours ou de Cahors.

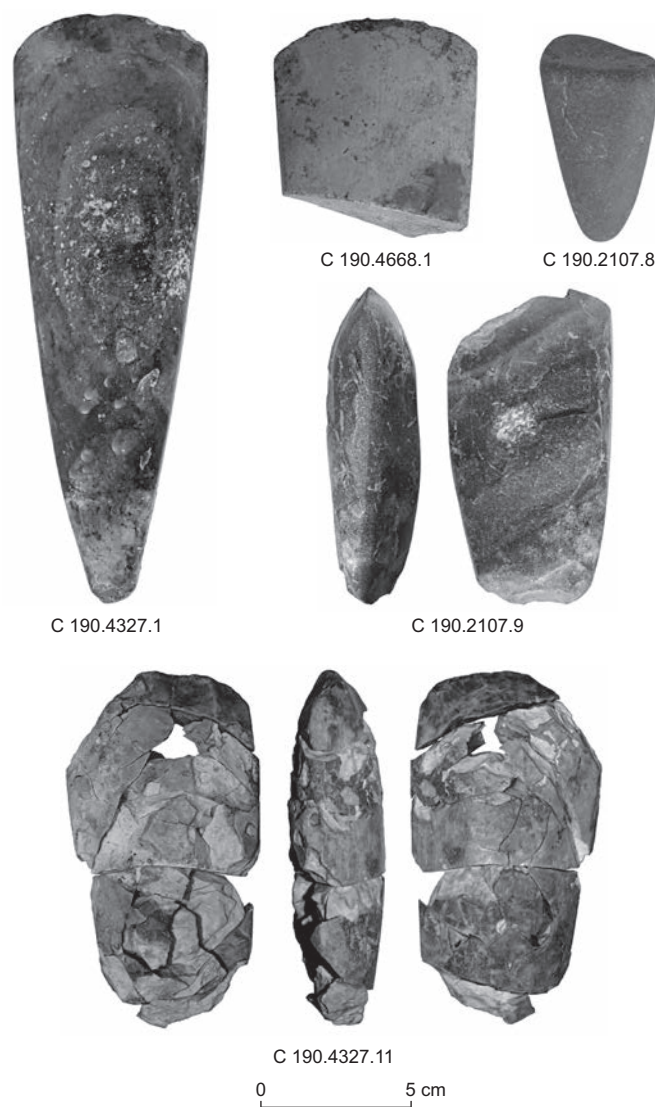


Fig. 5 – Les haches en pierre découvertes dans la *cella* du sanctuaire (cliché : D. Canny, Inrap ; DAO : J.-M. Morin, Inrap).

d'un escalier d'accès au parc de stationnement souterrain a mis en évidence une stratification archéologique épaisse de près de 3 m, présentant notamment une couche de démolition caractéristique de niveaux d'incendie¹⁴ (fig. 11). Un sondage ponctuel ayant mis au jour un brûle-encens complet portant des inscriptions (fig. 12), une fouille de sauvetage fut alors prescrite (fig. 13).

14. C. de Frutos et F. Dupont, archéologues au service archéologique municipal de Chartres, ont effectué un relevé de coupe et prélevé des fragments de vases décorés de serpents ainsi qu'un tesson portant une inscription en latin. La fouille, dirigée par D. Joly, s'est déroulée du 5 septembre au 11 octobre 2005.

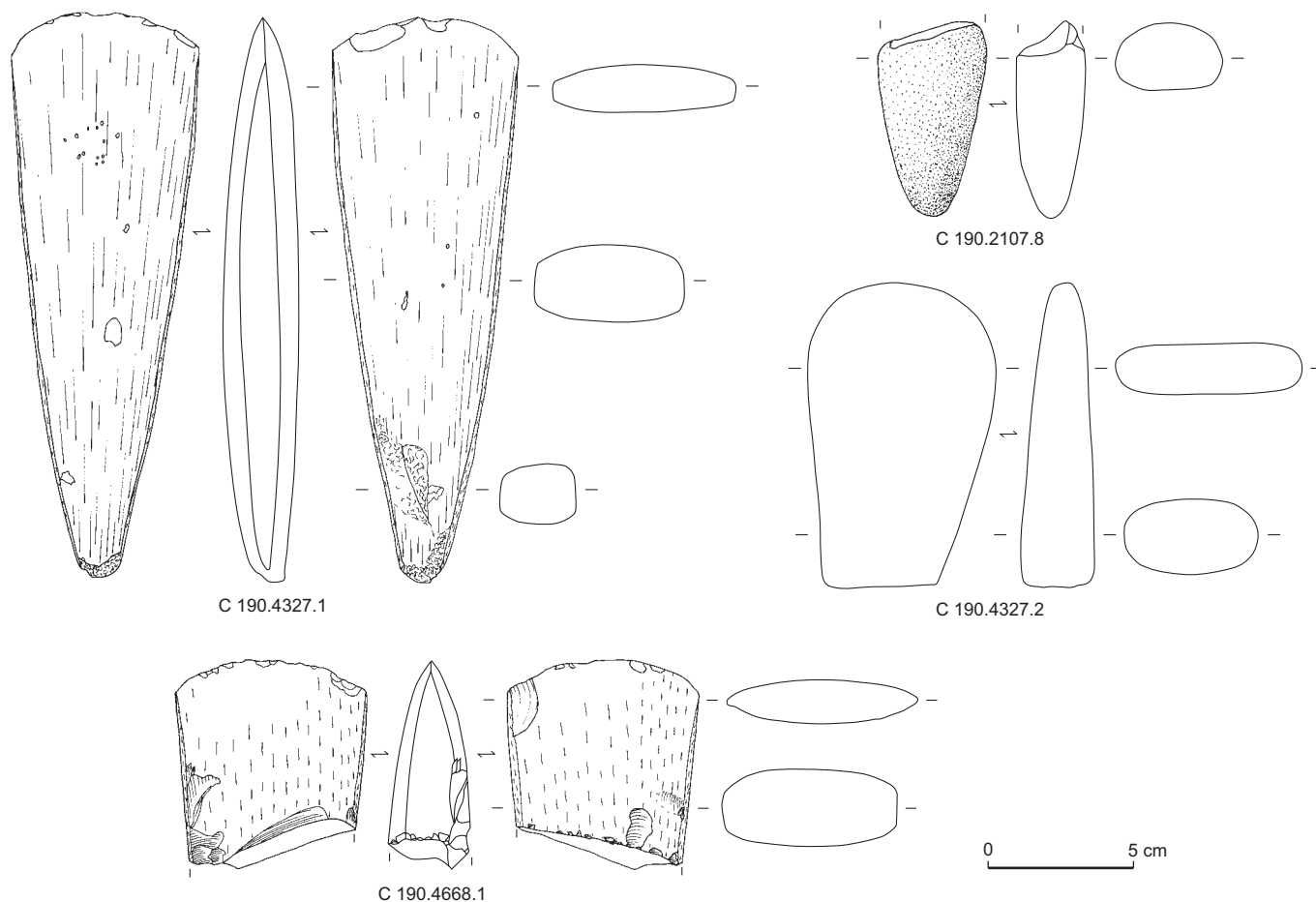


Fig. 6 – Les haches en pierre découvertes dans la cella du sanctuaire (dessin : M.-F. Creusillet, Inrap).

LA CONSTRUCTION DE LA CAVE

La structure dans laquelle ont été découverts les objets associés aux brûle-encens inscrits de formules magiques est une petite cave partiellement recoupée par des gaines techniques récentes et le creusement d'un escalier d'accès au garage souterrain. La construction de la cave débuta par un creusement, effectué à partir de la surface de niveaux antérieurs constitués d'une succession de six états de sols et de foyers domestiques d'époque romaine. L'emprise de ces niveaux est limitée, au sud, par le mur contre lequel s'appuie la cave. La longueur de cette pièce enterrée est, d'est en ouest, de 2 m et sa largeur restituée de 1,70 m. Sa superficie serait donc de 3,40 m². Sa profondeur supposée est comprise entre 1 m et 1,25 m.

Les murs est et ouest ont été construits en pierre, tandis que le côté nord du creusement était maintenu par une paroi en bois. Du côté est, le mur est composé, dans sa

partie basse, d'une maçonnerie de mortier jaune et de rognons de silex et, pour la partie haute, de blocs de silex et de calcaire liés à la terre. Le mur ouest, conservé sur une moindre hauteur, présentait seulement une maçonnerie de silex et de mortier jaune. Au pied de la paroi nord, en bois, sont creusés deux avant-trous, peu profonds (quelques centimètres), qui recevaient vraisemblablement chacun un poteau. Il est probable qu'un troisième poteau se trouvait dans l'angle ouest de la cave (détruit par les réseaux récents). Parallèlement à la paroi nord, le long de ces poteaux et à leur base, est mise en place une poutre en bois. L'ensemble poutre et poteaux est conforté par une petite maçonnerie composée d'un radier de gros silex mêlés à du mortier argileux beige. La finition de cette maçonnerie est assurée par un mortier blanc-beige. Ce mortier est lié avec celui qui paremente la marche inférieure. La construction de ces éléments s'est donc déroulée dans un laps de temps très court.



Fig. 7 – Les haches en métal découvertes dans la cella du sanctuaire (cliché et dessin : D. Canny, Inrap ; DAO : J.-M. Morin, Inrap).

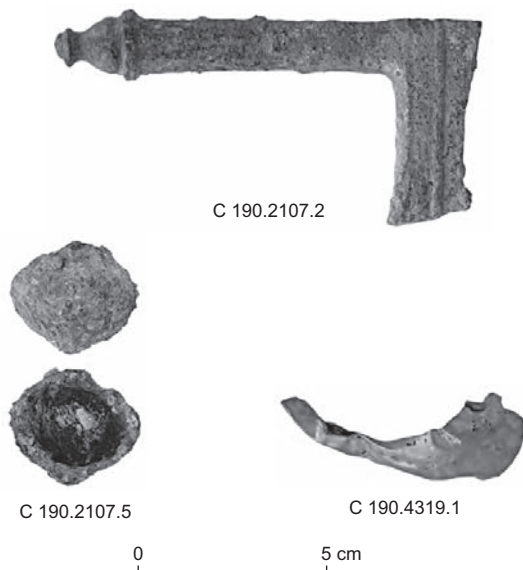


Fig. 9 – Le couteau, le coquillage et le fragment de tôle en or découverts dans la cella du sanctuaire (cliché : D. Canny, Inrap ; DAO : J.-M. Morin, Inrap).

Une identification des essences d'arbres formant la paroi nord de la cave permet de reconnaître deux essences différentes, le chêne, majoritaire, et le châtaignier, pour environ un quart du total ¹⁵. Sur 106 charbons appartenant à un des deux taxons (*Quercus* et *Quercus-Castanea*), 82 présentent une courbure faible, ce qui atteste une provenance de troncs d'arbres. L'identification de thylles ¹⁶ caractérise un bois de cœur appuyant aussi une origine de troncs d'arbres. Des mesures de largeur de cernes ont porté sur les charbons à faible courbure de cernes. L'histogramme de fréquences qui découle de l'étude des cernes est d'allure unimodale, ce

15. Étude réalisée par L. Gaudin en mars 2006 à partir d'environ 150 charbons de toute taille (Joly, Dupont *et al.*, 2009, p. 74-79).

16. Excroissances cellulaires qui obstruent les vaisseaux du duramen.

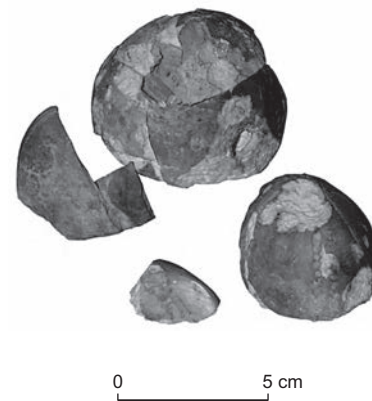


Fig. 8 – Les oursins fossiles découverts dans la cella du sanctuaire (cliché : J.-M. Morin, Inrap).

qui tend à indiquer que les charbons proviennent peut-être en partie du même arbre. Néanmoins, il faut probablement attribuer l'origine des quelques charbons présentant une largeur de cernes supérieure à 5 mm à une autre pièce de bois ou à un autre arbre ayant connu des conditions de croissance beaucoup plus favorables. La largeur moyenne de cernes (1,22 mm) décrit une croissance très faible, digne des valeurs obtenues pour les forêts « primaires ». On peut supposer que les arbres d'où proviennent les charbons de bois ont poussé dans une forêt à structure dense, qui n'avait donc probablement pas encore été très « éclaircie » par les activités humaines.

Un petit escalier est installé le long du côté ouest de la cave. Il se compose de deux marches superposées. La plus basse est construite avec des fragments de terres cuites architecturales et des silex liés par un mortier argileux beige. Celle qui la surmonte est un massif de maçonnerie en terres cuites architecturales sur un radier de silex lié à du mortier argileux beige. L'aménagement du sol de la cave s'achève par l'installation de deux dépôts successifs et fonctionnellement liés : un hériss de silex mêlé à du limon brun et un dépôt supérieur de petits fragments de calcaires coquillers gréseux mélangés à de l'argile brune, nivelant le hériss de silex. Un remblai d'argile brun-marron contenant terres cuites architecturales, chaux et charbons de bois recouvre ces niveaux de construction et scelle le niveau inférieur de la poutre de soutènement (fig. 14 et 15).

L'OCCUPATION DE LA CAVE

Un seul niveau d'occupation est conservé par lambeaux sous la forme d'un niveau limoneux cendré contenant des traces de mortier. La première occupation de la cave

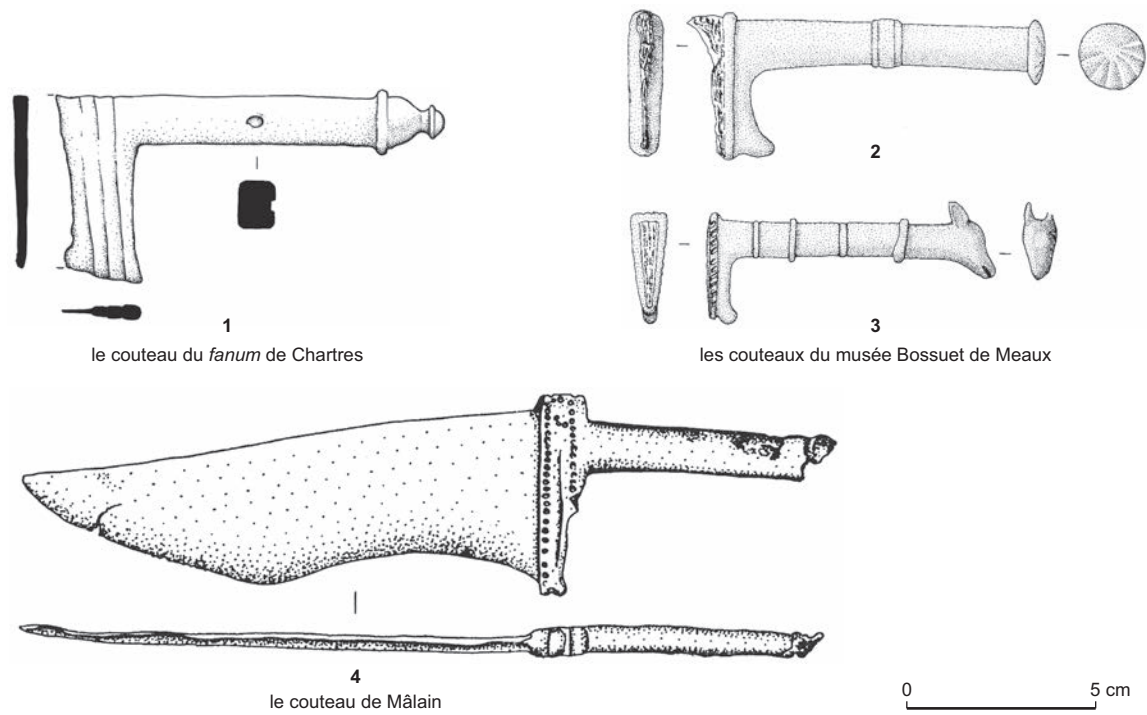


Fig. 10 – Comparaison de couteaux : 1, cella du sanctuaire de Chartres ; 2, 3, musée Bossuet à Meaux ; 4, Mâlain (dessin : D. Canny, Inrap ; DAO : J.-M. Morin, Inrap).



Fig. 12 – Le brûle-encens et les céramiques écrasées sur place dans la couche de gravats résultant de l'incendie (cliché : D. Joly, Service Archéologie de la ville de Chartres).



Fig. 11 – Vue générale de la menace de destruction des vestiges de la cave après le prélèvement du brûle-encens complet à l'emplacement du bloc blanc (cliché : D. Joly, Service Archéologie de la ville de Chartres).

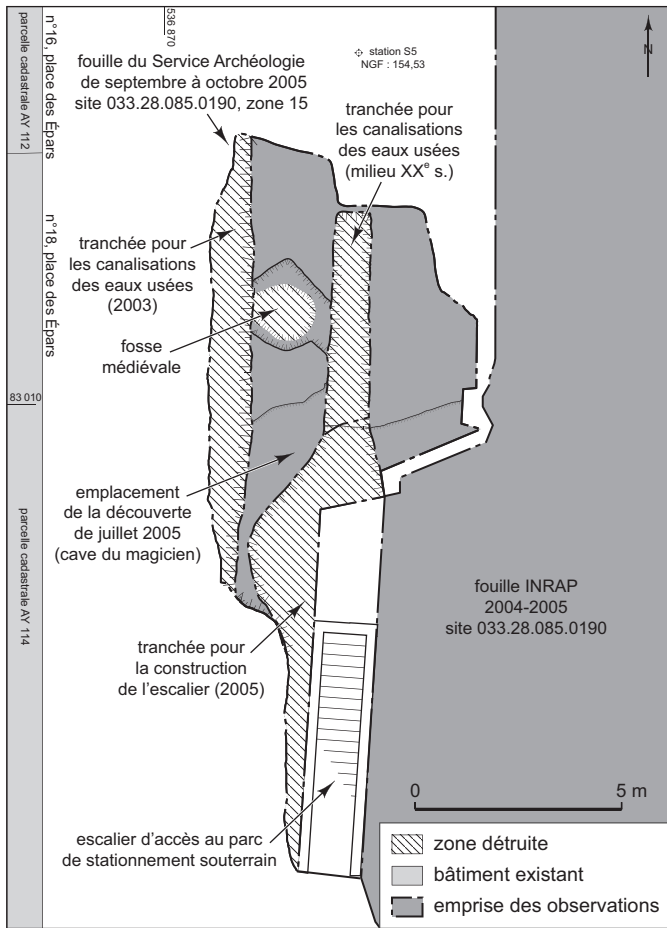


Fig. 13 – Emprise de la fouille par rapport à l'opération Inrap et aux bâtiments proches (relevé : A. Louis ; DAO : D. Joly, Service Archéologie de la ville de Chartres).

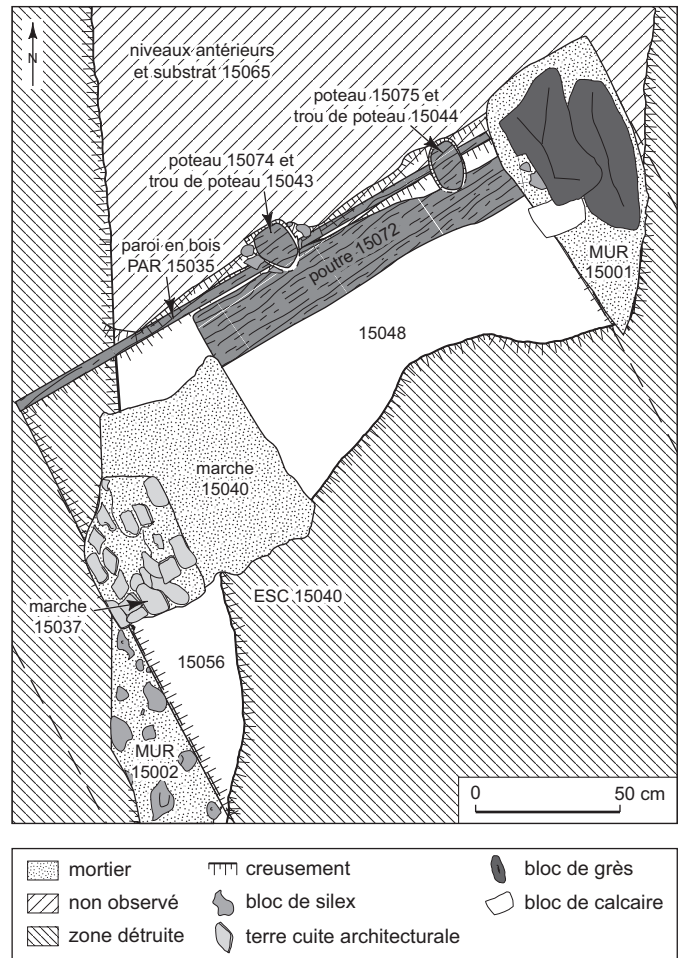


Fig. 14 – Mise en place des marches 15040 et 15037, côté ouest, et des éléments en bois contre la paroi nord : poutre 15072 et poteaux 15074 et 15075 ; sols 15048 et 15056 (relevé : F. Dupont et C. de Frutos, Service Archéologie de la ville de Chartres ; DAO : D. Joly, Service Archéologie de la ville de Chartres).



Fig. 15 – Vue générale de la cave avec les deux marches, côté ouest, et les éléments en bois contre la paroi nord (cliché : F. Dupont, Service Archéologie de la ville de Chartres).

est suivie d'un réaménagement sous la forme de remblais de limons hétérogènes blancs à jaunes, riches en mortier, contenant des charbons de bois et des terres cuites architecturales. Les poteaux de soutènement et la poutre sont enlevés et leurs emplacements sont comblés par de l'argile.

La seconde occupation se compose de deux remblais de préparation, un limon hétérogène blanc à jaune, riche en mortier, surmonté d'un limon argileux gris-noir. Entre ces deux niveaux, dans le secteur ouest de la cave, la mise en place de plusieurs très gros silex précède l'installation du deuxième niveau. Ces niveaux sont surmontés d'un remblai d'occupation de limon argileux de couleur hétérogène contenant des terres cuites architecturales, charbons de bois et mortier, installé au-dessus de la marche la plus basse. Ce remblai reçoit le deuxième niveau d'occupation. Celui-ci se compose d'un limon noirâtre cendreux avec des charbons de bois (dont la présence résulte sans doute de l'incendie postérieur). Il possède un léger pendage de l'ouest vers l'est. Ce réaménagement modifie l'installation de la cloison et probablement aussi celle de l'escalier. L'installation des derniers niveaux de sol recouvre la marche la plus basse. C'est à cette étape que sont déposés les objets liturgiques et leurs contenants.

L'INCENDIE DE LA CAVE

Un violent incendie a détruit les superstructures de la cave et affecté fortement le contenu de celle-ci. Les traces du feu sont marquées sur tous les éléments de construction. Le bois de la paroi nord s'est consumé jusqu'à devenir du charbon. Les murs en pierre est et ouest ont chauffé jusqu'à ce que blanchissent les silex qui les composent. Enfin, l'incendie a provoqué un effondrement dans la cave des matériaux provenant des parties supérieures, très vraisemblablement du plancher qui recouvrait la cave et d'une partie des murs de la pièce dans laquelle elle se trouvait. De nombreux et très épais fragments de torchis brûlé en témoignent. L'étude des charbons d'aspect fendu/luisant ou dur/luisant met en évidence que ce type de charbon apparaît suite à une carbonisation anaérobie. On peut donc supposer que l'incendie s'est propagé dans un milieu confiné, condition probablement remplie lorsque le feu a atteint la cave. Cette observation appuie l'hypothèse d'une combustion à l'intérieur de la cave (sur place).

La quasi-totalité du mobilier culturel se trouve donc sur le dernier sol de la cave, recouvert par les gravats de démolition du bâtiment (fig. 16). Tous les objets ont très fortement subi l'action du feu : trois vases aux serpents, un

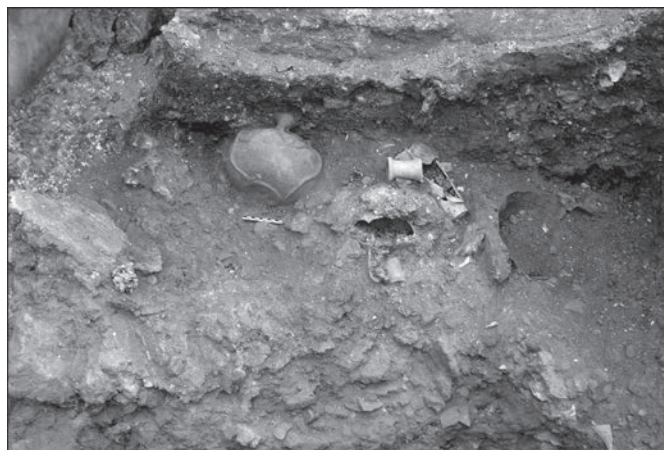


Fig. 16 – Étape de fouille à l'intérieur du niveau incendié 15003. Sur la gauche apparaît le couteau en fer 15003.18. Le vase entier à décor de serpents 15003.19 est renversé contre la paroi en bois. Dans la partie droite, plusieurs poteries dont les cruches 15003.20 et 15003.502 sont écrasées sur place (cliché : F. Dupont, Service Archéologie de la ville de Chartres).

brûle-encens entier et les fragments d'au moins un autre, une quinzaine de poteries entières, de nombreux objets métalliques (cornières, anneau, entrée de serrure en fer, appliques et anneaux en alliage cuivreux), une vingtaine de charnières en os issues vraisemblablement d'un coffre, un grand couteau en fer, quelques fragments d'os animaux et de verre fondu. L'ensemble du dépôt, mobilier et gravats, est resté *in situ*. Aucune modification postérieure à l'incendie (creusement, arasement) n'a été observée lors de la fouille (fig. 17).

Les deux lampes à huile occupent une position particulière. Elles se situent côte à côte, dans l'angle nord-est de la cave, à plus de 60 cm au-dessus des autres débris, comme si une « tablette d'angle » ou un autre dispositif avait permis qu'elles pussent conserver cette position surélevée même après l'effondrement du plancher supérieur (fig. 18).

Deux couches de remblais issus de la destruction sont apportées ensuite au-dessus des décombres : une de mortier jaune mêlé de rognons de silex et une d'argile beige contenant des fragments de bois brûlés, des terres cuites architecturales et de la chaux. Il s'agit sans doute d'une action de nivellement de la dépression constituée à l'emplacement de la cave après compression des matériaux incendiés qui s'y sont entassés. Ceux qui ont procédé à ce remblaiement ignoraient très certainement la présence du mobilier magique puisqu'ils n'ont pas cherché à récupérer ces objets qui étaient, à l'époque, très facilement accessibles sous quelques dizaines de centimètres de décombres.



Fig. 17 – Répartition globale du mobilier sous le niveau de destruction résultant de l'incendie (relevé : F. Dupont et C. de Frutos, Service Archéologie de la ville de Chartres ; DAO : D. Joly, Service Archéologie de la ville de Chartres).



Fig. 18 – Disposition des lampes à huile, dans l'angle nord-est de la cave, contre le mur 15001 (cliché : D. Joly, Service Archéologie de la ville de Chartres).

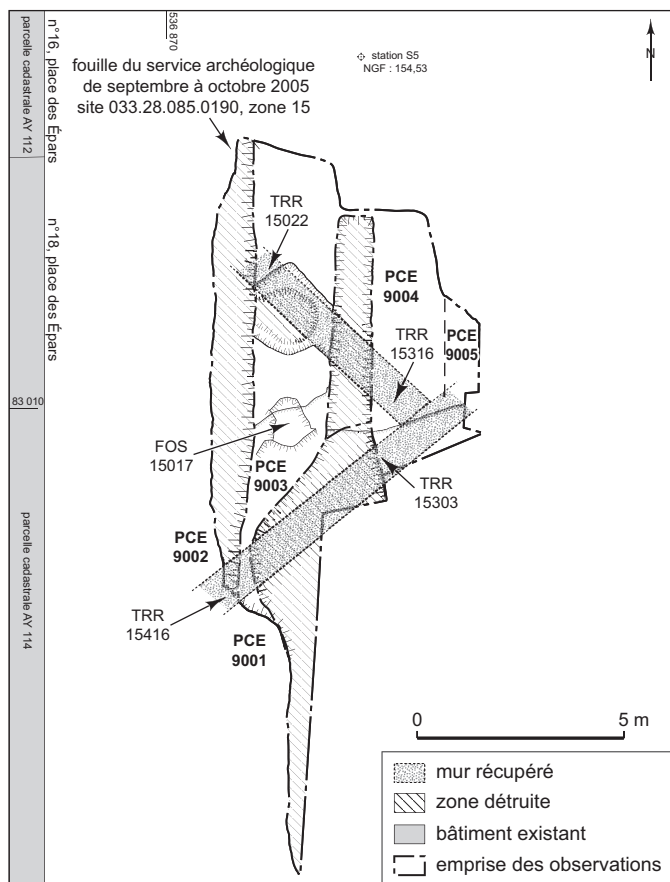


Fig. 19 – Plan général des vestiges de la phase 5. L'hypocauste 902 et les murs contemporains (relevé : A. Louis ; DAO : D. Joly, Service Archéologie de la ville de Chartres).

Un hypocauste fut installé par la suite au-dessus de l'emplacement de la cave (fig. 19). Un nouvel incendie affectera, dans le courant du III^e s., toutes les constructions situées dans l'emprise de la place des Épars. Le mur qui limitait la cave au sud et celui qui délimitait l'hypocauste au nord-est feront l'objet d'une récupération assez poussée des matériaux.

DATATION DE LA CONSTRUCTION DE LA CAVE

Une datation par la méthode du radiocarbone de cinq échantillons de bois brûlé fut réalisée, en 2006, conjointement par deux laboratoires (Lyon et Poznan¹⁷) (tabl. I). Un échantillon provient de la paroi nord de la cave, brûlée *in situ*. Il est daté entre 168 av. J.-C. et 22 apr. J.-C. (Ly-13726). Les autres proviennent du niveau d'incendie et du sol (voir *infra*, p. 140).

17. Dossier d'étude complet dans Joly, Dupont *et al.*, 2009, p. 80-85.

Tabl. I – Datations radiocarbone des éléments brûlés (laboratoires de Lyon et de Poznan).

N° de zone US	Code laboratoire	N° de prélèvement	Datation calibrée (95 % de probabilité)
15003	Ly-13762	525	de - 41 à + 83
15003	Poz-16467	531	de - 180 à + 10
15035	Ly-13726	527	de - 168 à + 22
15036	Ly-13763	530	de - 154 à + 48
15036	Poz-16468	530	de - 180 à + 10

La datation de l'échantillon de la paroi s'applique aux fragments dont l'étude xylogologique montre qu'il s'agit de bois de cœur de troncs d'arbres (voir *supra*, p. 134). La fourchette 168 av. J.-C./22 apr. J.-C. concerne donc les cerne les plus anciens du bois abattu pour construire la cloison et non la date de sa mise en œuvre que l'on devrait rechercher sur les cerne extérieurs. Les arbres utilisés auraient été abattus au plus tôt en 22 apr. J.-C. Leur pousse aurait commencé entre 168 av. J.-C. et 22 apr. J.-C. Le bois proviendrait donc d'arbres qui pouvaient avoir, au plus, 190 ans, mais pouvaient être beaucoup plus jeunes lors de leur abattage. Une telle longévité est possible pour les deux essences représentées (chêne et châtaignier). La mise en place des planches formant la paroi nord de la cave interviendrait, dans tous les cas, au plus tôt à la fin du premier quart du I^{er} s. apr. J.-C.¹⁸

DATATION DE L'INCENDIE ET HYPOTHÈSE SUR LA DURÉE D'UTILISATION DE LA CAVE

La datation de l'incendie est principalement fixée, à partir des résultats de la fouille de la place des Épars¹⁹, par l'étude des poteries appartenant aux niveaux postérieurs à celui-ci. En effet, dans les niveaux d'incendie, le nombre de fragments de poteries est très réduit et presque tous sont antérieurs aux derniers niveaux d'occupation que ces gravats d'incendie recouvrent. Ils proviennent des parois en torchis dans lesquelles ils se sont trouvés englobés lors de la fabrication des pans de bois. La datation repose donc sur les poteries contenues dans les niveaux d'occupation qui succèdent à l'incendie. Les fourchettes de datation pour cette époque sont alors assez larges et correspondent à un intervalle allant de la fin du I^{er} s. au début du II^e s.

18. Paragraphe rédigé avec l'aide de C. Oberlin du Centre de datation par le radiocarbone.

19. Voir *supra*, p. 128, § « Le quartier des Épars et l'environnement de la cave ».

Les dates données par la mesure du radiocarbone apportent quelques éléments complémentaires. Deux prélèvements ont été effectués dans le principal niveau d'incendie. Un échantillon a été prélevé parmi les charbons de bois du niveau de sol sur lequel reposent tous les éléments issus de l'incendie. Les charbons compris dans le niveau d'incendie et dans le sol sont datés entre 180 av. J.-C. et 10 apr. J.-C. (Poz-16467 et Poz-16468). Le laboratoire de Lyon propose une date équivalente pour les éléments issus du sol (168 av. J.-C./22 apr. J.-C., Ly-13726). Il est probable que ces charbons proviennent de la paroi ou des éléments qui constituaient les meubles situés dans la cave. Les fourchettes proposées se rapprochent de celle de la paroi. En revanche, l'échantillon Ly-13762, qui porte sur des charbons provenant du niveau d'incendie, a une amplitude plus courte dont le terminus est plus tardif : 41 av. J.-C./83 apr. J.-C. Faut-il en déduire que la durée d'utilisation de la cave se situerait entre cette date la plus haute (83 apr. J.-C.) et le début du II^e s., soit une période d'environ 25 ans ? Il semble que non puisque les charbons datés peuvent être contemporains des autres échantillons sur la période 41 av. J.-C./22 apr. J.-C.

D. J. et F. D.

ANALYSE ET DESTINATION DU MOBILIER CONTENU DANS LA CAVE

Lors de l'incendie du quartier, le mobilier contenu dans la cave fut recouvert par les éléments brûlés provenant de la destruction de la maison. Aucune tentative de récupération des objets enfouis n'a eu lieu après l'incendie. L'effondrement des superstructures a scellé le contenu de la pièce et figé l'état dans lequel il se trouvait à cet instant. On pourrait donc considérer que cette structure conserve un ensemble clos propice aux restitutions, mais il s'agit d'un contexte bouleversé par l'incendie et incomplet du fait des terrassements du XX^e s. La fouille de ce qui restait *in situ* dans la cave a fait appel à un enregistrement de tous les fragments dans les trois dimensions²⁰. Cependant, tous les éléments n'ont pas conservé la position qu'ils occupaient avant l'incendie. L'interprétation de leur répartition spatiale s'en trouve compliquée.

Le mobilier se compose de plusieurs séries d'objets, en terre cuite, en os, en métal et, pour une très faible

20. Les objets ont été cotés dans un système de coordonnées relatives propre à l'espace de la cave. Ceux qui ont été prélevés rapidement lors de la découverte n'ont pas bénéficié du même traitement ; ils se situent dans l'angle sud-est de la pièce.

part, en verre. Il est possible de distinguer les récipients et accessoires qui constituent des objets isolés, des fragments provenant d'ensembles composites qui peuvent être soit des contenants (coffret, coffre ou armoire), soit des éléments du bâti (trappe ou porte ?). L'analyse qui suit va tenter de déterminer ceux qui constituent le mobilier liturgique et ceux qui relèvent, éventuellement, d'un usage ordinaire.

Certains objets furent assurément conçus pour une utilisation cultuelle : les brûle-encens et les vases aux serpents. D'autres sont habituellement destinés à un usage domestique : les poteries, les lampes à huile, le couteau et les éléments de mobilier. S'ils avaient été mis au jour dans des niveaux ne contenant ni vases aux serpents, ni *turibulum*, rien ne permettrait de les distinguer du mobilier ordinairement utilisé dans une maison. Enfin, la présence des ossements animaux pourrait résulter de l'une ou l'autre de ces activités²¹.

La vaisselle, les lampes et le couteau, s'ils furent utilisés durant les cérémonies magiques, ont donc été détournés de leur destination primaire. Encore faut-il chercher à savoir s'ils sont tous dans ce cas ; la cave aurait pu être simultanément un espace de rangement des objets magiques et d'ustensiles ordinaires. De la même façon, les coffres, s'ils ont servi à ranger le mobilier magique, présentent-ils des particularités qui les distinguent d'autres meubles ? Il revient à l'étude détaillée de ces objets et de leur contexte d'essayer de mettre en évidence les raisons de ces choix.

D. J.

LE COFFRET, L'ARMOIRE ET LES AUTRES MEUBLES

Les objets ou fragments d'objets en os ou en métal qui se trouvaient sur le sol de la cave, au contact des autres vestiges (poteries, *turibula*, etc.) et recouverts par les gravats résultant de l'incendie sont au nombre de 424²², parmi lesquels 265 sont des clous ou des fragments de clous (tabl. II). Les 159 autres sont des objets en fer qui ne sont pas liés à la clouterie, ainsi que des objets en os ou en alliage cuivreux. Les remontages réalisés ainsi que le fort degré de fragmentation des objets expliquent le faible NMI.

21. La recherche de matières végétales fut infructueuse. Il semble que la température très élevée de l'incendie ait fait disparaître les éventuelles traces de substances qui auraient été brûlées dans le *turibulum* (information fournie par P. Walter du laboratoire du Centre de recherche et de restauration des musées de France). Un tamisage des prélèvements n'a pas révélé de restes de graines ou autres débris végétaux.

22. Cette partie traite de l'ensemble des objets en os et en métal, à l'exception du couteau déjà évoqué.

Tabl. II – Répartition du nombre de restes (NR), du nombre minimum d'individus (NMI) et des poids du mobilier métallique (excepté le couteau).

Matériau	NR	NMI	Poids en grammes
Fer clouterie	265	non compté	4 251,77
Fer hors clouterie	42	27	1 823,92
Alliage cuivreux	62	3	63,2
Éléments de charnières en os	55	19	254,7
Total	424	49	6 393,59

Ce mobilier a été classé en utilisant la notion de « domaines » établie par J.-P. Guillaumet. Chaque domaine regroupe des classes d'objets partageant la même utilisation²³. Ici deux domaines sont représentés : l'ameublement et les non classifiés. Hors clouterie et verrerie, les éléments d'ameublement représentent 73,5 % du total des artefacts en métal et en os (fig. 20). Les non classifiés constituent 22,5 % de l'ensemble. Deux objets, à l'identification incertaine (4 %) ²⁴, demeurent indéterminés. On peut noter l'absence totale d'objets réels simples²⁵, les objets sont tous des éléments constitutifs d'objets réels complexes²⁶. Autrement dit, tous les objets sont des fragments d'objets plus volumineux, probablement fabriqués à l'origine en partie en matières périssables. Les associations entre objets du domaine mobilier et objets du domaine « non classifiés » sont nombreuses. Ces derniers sont très probablement des pièces constitutives de meubles.

LES OBJETS DU DOMAINE MOBILIER OU IMMOBILIER

Les objets présentés ici appartiennent essentiellement au domaine mobilier. Un type de charnière, présenté plus bas, ainsi qu'un élément de serrure peuvent appartenir aussi bien au domaine mobilier qu'au domaine immobilier. On a préféré les décrire ici puisque ces objets partagent la même

23. J.-P. Guillaumet définit neuf domaines : la production, les activités domestiques, les objets personnels, la guerre, l'immobilier, le transport, le commerce et l'échange, le sacré et les non classifiés. L'ameublement appartient au domaine « activités domestiques » (Guillaumet, 2003, p. 83-84).

24. Il s'agit d'un pêne et d'un éventuel renfort en équerre de chaise.

25. « L'Objet Réel Simple (ORS) est un objet en une seule pièce, complet, utilitaire ; par exemple une fibule du type Nauheim, une paire de force. On ne considérera pas une clé comme un objet réel simple car elle n'a un rôle qu'associée à une serrure » (Guillaumet, 2003, p. 77).

26. « L'Objet Réel Complexe (ORC) est un objet composé de un ou plusieurs objets archéologiques et souvent de parties disparues en cuir ou en bois. Sont des objets réels complexes par exemple une fibule à charnière, une épée, un fourreau d'épée, un bouclier, une chaîne de ceinture, une serrure (boîtier, clé et clenche), un char, une charrue, un outil et son emmanchement, un seau en bois, un seau, une serrure, un rabot » (Guillaumet, 2003, p. 77).

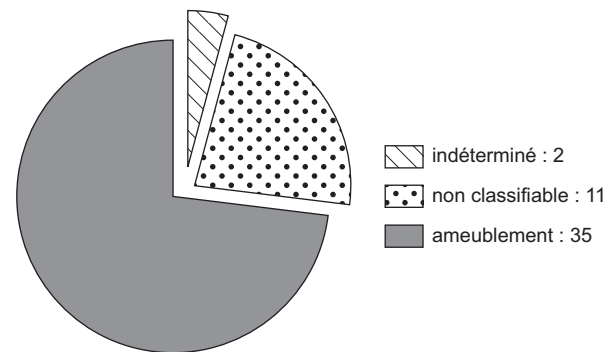


Fig. 20 – Répartition par domaines du mobilier métallique, excepté le couteau (DAO : S. Willerval, Service Archéologie de la ville de Chartres).

fonction que certaines pièces attribuables avec certitude à l'ameublement. On peut classer ces objets en fonction du rôle qu'ils assurent sur des « objets réels complexes ». Dans la cave, on peut distinguer les éléments assurant :

- la rotation de battants ;
- la protection de jointures de planches ;
- les éléments de préhension ;
- le maintien des battants en position fermée (serrurerie) ;
- la fixation de pièces métalliques sur des planches.

Les éléments de rotation

Les éléments de rotation sont représentés par des charnons en os, des charnières en fer et une petite peinture à pivot. Ils correspondent à quatre systèmes distincts. L'un des trois semble pouvoir équiper un meuble ou un élément immeuble.

Les éléments de charnières en os

Les charnons en os sont façonnés, comme c'est très souvent le cas, dans des métatarses de bovinés. Ils sont en majorité incomplets et fissurés. Les exemplaires à double perforation sont au nombre de trois (type AXI, 1 de Béal)²⁷ (fig. 21, n^{os} 5 et 6). On peut souligner qu'un de ces trois charnons est différent des deux premiers. Il est plus petit et ne porte pas exactement le même décor de filets, dont les incisions sont davantage creusées (fig. 21, n^o 4). Quatorze charnons sont marqués par une perforation unique (type AXI, 2 de Béal) (fig. 21, n^{os} 1-3).

Les charnières métalliques

Les charnières en fer sont représentées par quatre individus, qui peuvent être appariés deux à deux.

27. Béal, 1983, p. 101 et p. 110.

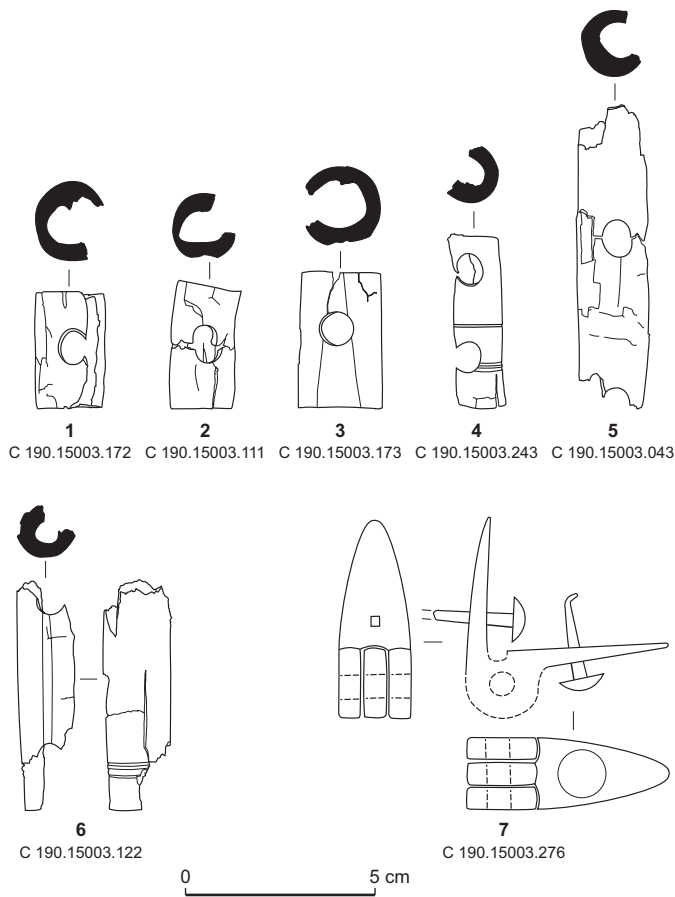


Fig. 21 – Éléments de charnières en os et en métal (dessin et DAO : S. Willerval, Service Archéologie de la ville de Chartres).

Deux charnières en fer sont identiques. Elles appartiennent au type des charnières à encastrer, caractéristiques des meubles et plus particulièrement des coffrets. Elles sont chacune munies de deux ailes qu'un axe à trois nœuds permettait de faire pivoter totalement²⁸. Chaque aile porte une perforation unique. Chaque perforation est aujourd'hui fichée d'un rivet à tête creuse hémisphérique. Le rivet le plus intact présente une pointe rabattue (fig. 21, n° 7). En conséquence, la planche dans laquelle les charnières à encastrer étaient fixées mesurait 20 mm d'épaisseur.

Deux charnières à encastrer identiques complètent la série des éléments assurant la rotation de battants. Elles sont munies d'une articulation à trois nœuds et d'une aile

28. Ces charnières sont utilisées « pour les coffres et autres meubles » (Guillaumet, 2003, p. 130). Les dimensions, modestes, de nos deux charnières les apparentent probablement à des éléments de coffrets. Voir aussi Riha, 2001, où des charnières à encastrer sont fréquemment représentées sur des restitutions de coffrets.

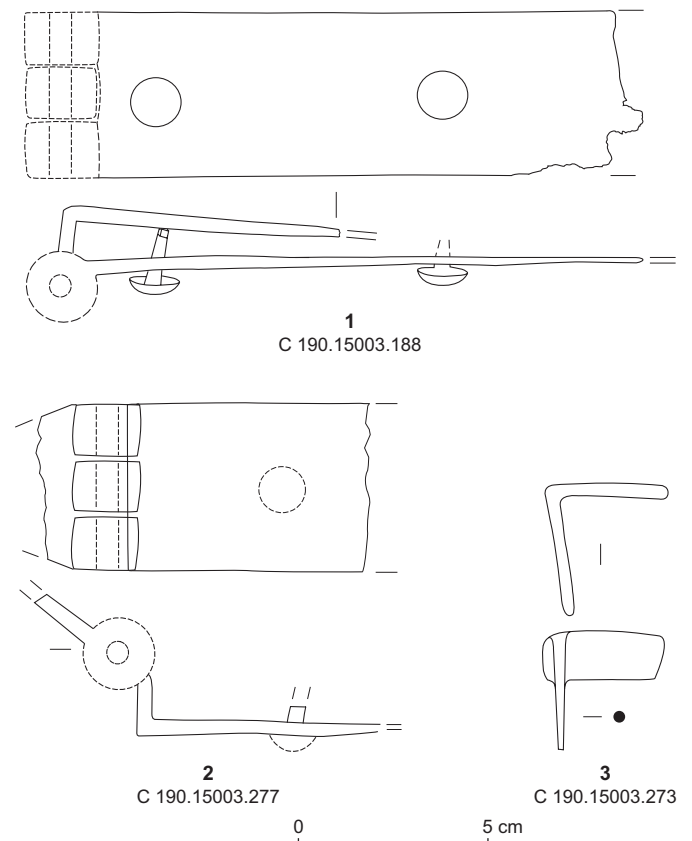


Fig. 22 – Charnières à encastrer : 1, quasi complète ; 2, incomplète ; 3, aile coudée (dessin et DAO : S. Willerval, Service Archéologie de la ville de Chartres).

coudée²⁹ (fig. 22, n°s 1 et 2). À ce jour, aucun parallèle bibliographique relatif à la destination exacte de l'objet n'a été trouvé. Des objets comparables, plus petits, existent et sont qualifiés de charnière « coudée » ou « à axe déporté ». Ils permettent l'ouverture d'un battant à 180° ou 270° et assurent un accès intégral à l'intérieur de certains meubles, notamment les armoires et les meubles à tiroirs coulissants équipés de battants. Au XVIII^e s., les « fiches coudées » étaient celles « dont les ailerons sont pliés en équerre ; on les emploie dans certaines dispositions d'armoire » (Duhamel du Monceau, 1776, p. 205). La présence d'un rivet encore fiché dans l'aile d'une des charnières suggère que cette dernière équipait une planche d'environ 15 mm d'épaisseur. Nos deux objets seraient en conséquence à classer parmi les éléments de « menuiserie en meuble ». Les dimensions relativement importantes des individus trouvés

29. Fellman, 1990, n° 335, pl. 54.

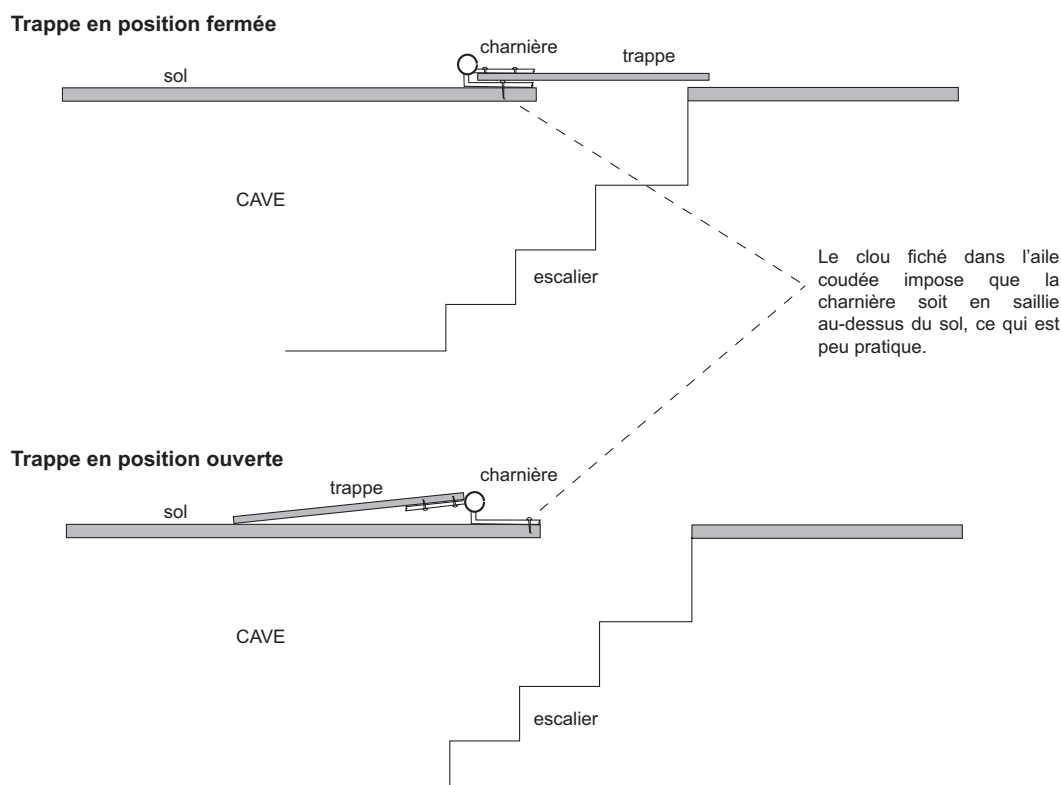


Fig. 23 – Hypothèses de charnières à axe déporté ayant équipé une trappe. La disposition des clous fichés dans les ailes des charnières indique que les charnières ont difficilement pu servir à faire pivoter une trappe (DAO : S. Willerval, Service Archéologie de la ville de Chartres).

sur le sol de la cave peuvent aussi en faire des éléments de « menuiserie en bâtiment »³⁰.

Des schémas peuvent aider à comprendre l'usage des charnières à axe déporté (fig. 23 à 25). On peut en déduire provisoirement une utilisation sur le battant vertical, et non pas horizontal, d'un objet mobilier ou immobilier. L'hypothèse d'un coffre ou d'une trappe d'accès à la cave semble à exclure. Les charnières à axe déporté peuvent avoir servi à la rotation d'un ou plusieurs battants d'armoire ou de porte, à condition que cette dernière fût en saillie³¹.

La penture à pivot

L'objet 15003.273 (fig. 22, n° 3) peut être considéré comme le pendant pour meuble des pentures à pivot

30. On peut ranger sous ce terme les portes, volets et autres battants solidaires de la maçonnerie ou plus généralement des murs. Pour les cinq catégories de menuiserie, voir l'entrée « menuiserie » dans Augé dir., 1929.

31. Ce dernier agencement peut idéalement se trouver à l'intérieur de certaines habitations contemporaines où les portes menant à la cave sont placées sous un escalier permettant l'accès au premier étage.

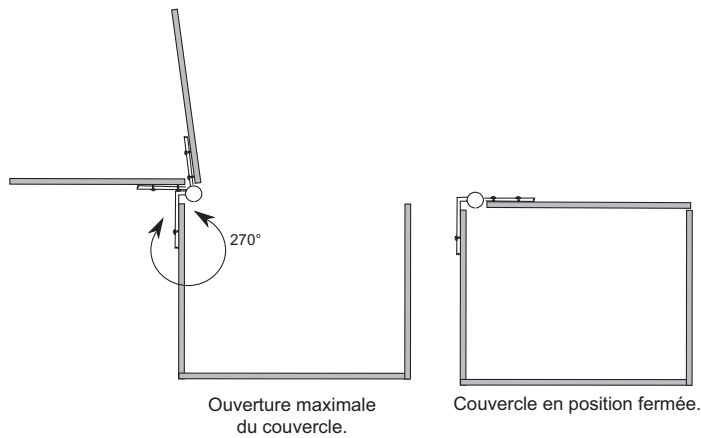
antiques destinées aux portes (Guillaumet, 2003, p. 137). Les faibles dimensions de l'objet (31 mm sur 35 mm), son développement sur trois plans distincts et la présence d'une partie époincée désignent très probablement un élément de rotation destiné à un battant vertical. La largeur du coude formé par la partie plane de l'objet permet de connaître celle du battant, qui était de 28 mm.

Les éléments de protection

Ces éléments appartiennent à des meubles. Ils ont été classés en fonction de leur matière et de leur emplacement sur le meuble. Les dimensions des éléments et le nombre de perforations permettent de déterminer plusieurs sous-types : les protections d'angles, les protections d'arêtes, les bandes rivetées et les renforts. Les cornières protégeaient tout ou partie des huit angles que compte un meuble de type coffre ou coffret. On peut grouper les plaques cornières d'après le nombre de perforations.

Le premier type, représenté par trois individus, comprend les cornières à cinq perforations (fig. 26). Sur chaque

Charnières fichées sur les faces externes des planches



Charnières fichées sur les faces internes des planches

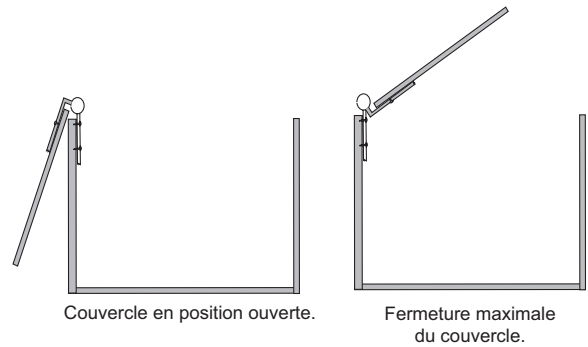
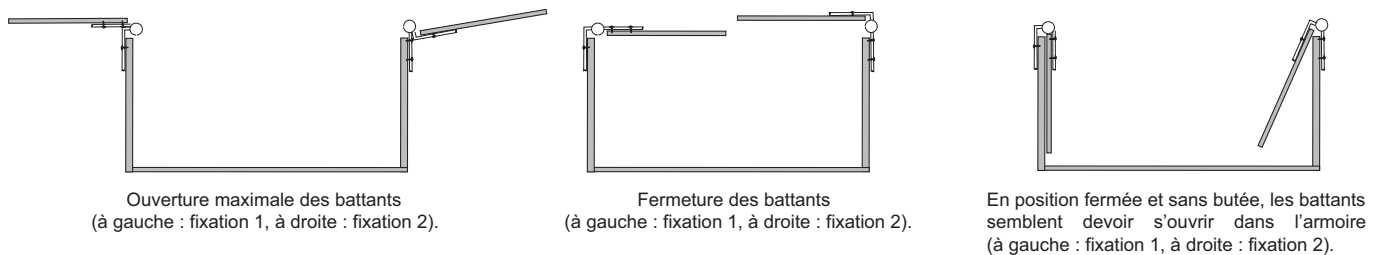


Fig. 24 – Hypothèses de charnières à axe déporté ayant équipé un coffre (vue de côté) : les charnières à axe déporté ont pu équiper un coffre, mais le couvercle, en position ouverte, aurait été au mieux à l'horizontale (DAO : S. Willerval, Service Archéologie de la ville de Chartres).

Charnières fichées sur les faces externes des planches dormantes



Charnières fichées sur les faces internes des planches dormantes

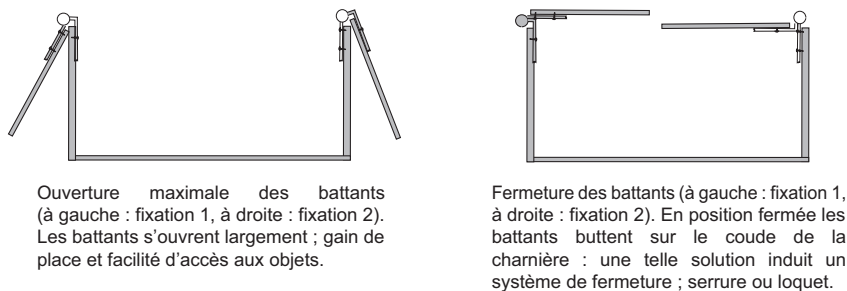
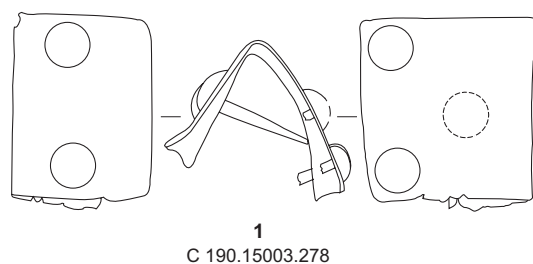
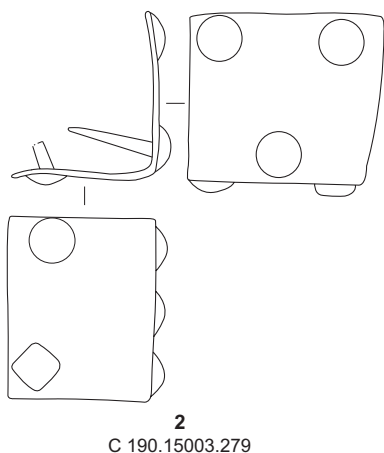
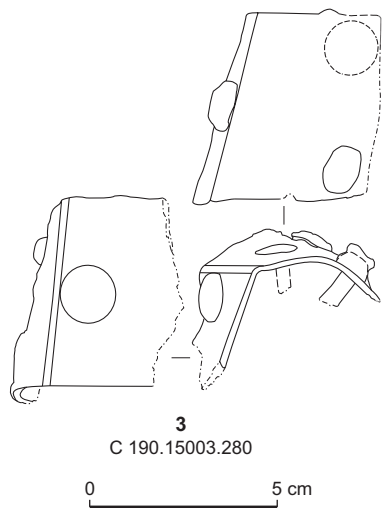


Fig. 25 – Hypothèses de charnières à axe déporté ayant équipé une armoire (vue de dessus) (DAO : S. Willerval, Service Archéologie de la ville de Chartres).

1
C 190.15003.2782
C 190.15003.2793
C 190.15003.280

0 5 cm

Fig. 26 – Cornières à cinq perforations (dessin et DAO : S. Willerval, Service Archéologie de la ville de Chartres).

individu, l'aile la plus grande porte trois perforations, la plus petite deux. La hauteur des plaques est homogène. Les trois éléments mesurent entre 48 mm et 49 mm de haut. Les deux cornières entières mesurent, déployées, entre 84 mm et 85 mm de long. Le deuxième type compte deux individus³².

32. Les chiffres sont donnés après remontage.

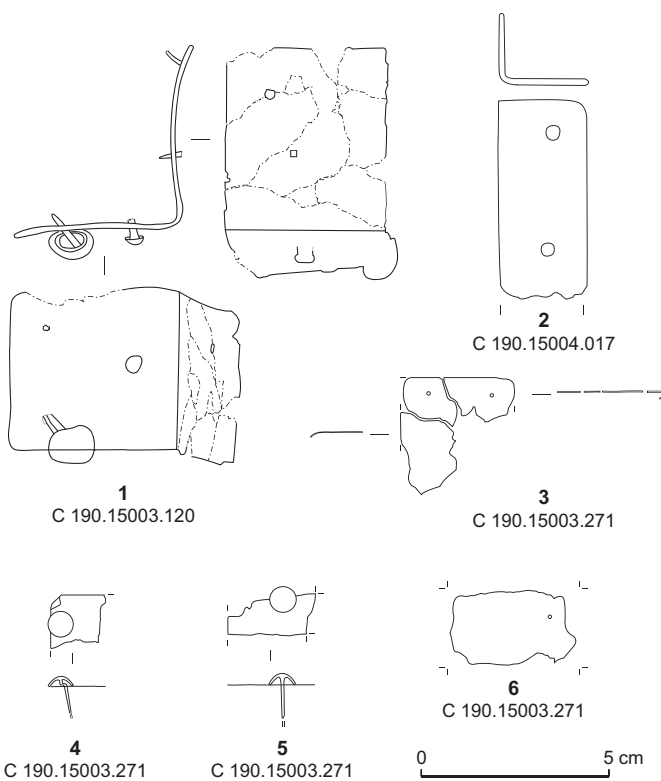


Fig. 27 – Cornières à six perforations (dessin et DAO : S. Willerval, Service Archéologie de la ville de Chartres).

Il est constitué des cornières à six perforations portant chacune trois perforations sur chaque aile. L'épaisseur est moindre que celle des cornières à cinq perforations, ce dont témoigne un fort degré de fragmentation. En raison de l'état d'incomplétude des cornières à six perforations, seules les hauteurs originelles ont pu être mesurées. Ces dernières, identiques, sont de 42 mm (fig. 27, n° 1). Les deux types de plaques cornières témoignent de la présence, dans la cave, d'au moins deux meubles, munis chacun d'un type distinct de plaques cornières.

Un renfort d'arête (au moins) a été prélevé (fig. 27, n° 2). Il a très certainement garni une arête verticale ou horizontale d'un coffre ou coffret³³.

Plusieurs fragments plats en alliage cuivreux proviennent très certainement d'un même objet. Trente-huit ont été prélevés ensemble sur une quarantaine d'éléments au total. Le remontage des fragments n'a pas abouti. La largeur ou la hauteur originelle n'a pas pu être déterminée. L'objet est constitué d'une mince tôle de métal, sur laquelle se répartis-

33. Voir Vanvinckenroye, 1984, pl. 71 ; Farwell, Molleson, 1993, p. 97.

sent, à intervalles réguliers, des perforations circulaires. Des rivets à tête hémisphérique creuse sont parfois fichés dans les fragments (fig. 27, n^{os} 3-6). Ces derniers constituent très probablement les restes d'une ou plusieurs bandes de protection ou de décoration d'un coffret ³⁴.

Les éléments de préhension

Deux anneaux de préhension au moins ont été trouvés. Ils sont composés d'un anneau en alliage cuivreux enfilé dans la tête annulaire d'un piton en fer. L'élément le plus complet dispose de deux branches, à l'origine probablement époutées et repliées en équerre. Les branches sont enfoncées dans la perforation circulaire d'une collerette décorée de moulures concentriques, alternativement bombées et creuses. L'incomplétude du piton empêche de connaître l'épaisseur de la planche dans laquelle l'ensemble était fixé (fig. 28). Le deuxième élément, assez incomplet, présente une collerette circulaire identique à la précédente. Deux fragments accolés, en fer et de section carrée, restes d'un très probable piton, occupent aujourd'hui la perforation centrale de la collerette. Un troisième élément, très incomplet, à l'origine circulaire et apparemment mouluré, ressemble aux deux précédents, mais son identification est incertaine.

Ce type d'anneau est typique des coffrets. Malgré leur apparente fragilité, les anneaux de préhension servaient probablement à soulever les coffrets. L'aspect doré des parties en alliage cuivreux exerçait aussi probablement un rôle décoratif.

Les éléments de serrurerie

Trois, voire quatre objets, appartiennent à cette catégorie. Certains pourraient appartenir à deux, voire trois types de serrure.

Le foncet ou entrée de serrure (fig. 29, n^o 1), protège les bords de l'accueilage ³⁵ en bois, notamment des entrées et sorties répétées de la clé. La forme verticale de l'accueilage implique l'utilisation d'une clé à tige, creuse ou pleine, et permet de typer la serrure utilisée (Guillaumet, Laude, 2009, p. 18-19). Le foncet indique une serrure de type 1 ³⁶, en applique, encastrée et fonctionnant par rotation. Ce type

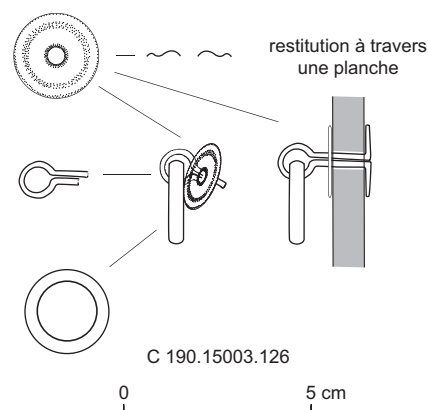


Fig. 28 – Un anneau de préhension (dessin et DAO : S. Willerval, Service Archéologie de la ville de Chartres).

de serrure, probablement gaulois, équipait exclusivement des meubles à la période antique.

L'objet en fer 15003.163 est un pêne fonctionnant avec une serrure de type 5 (fig. 29, n^o 2). Ce type, exclusif de la période romaine, équipait des éléments aussi bien mobiliers qu'immobiliers ³⁷. L'ajour du pêne, qui accueillait les dents d'une clé, est rectangulaire. Il ne porte plus le compartimentage qui, sur d'autres individus plus complets, révèle l'empreinte du panneton de la clé utilisée. La corrosion qui s'est développée sur l'objet est sans doute responsable de cette disparition ³⁸.

Un objet plat en fer, dont la forme générale s'inscrit dans un rectangle étiré, est marqué le long d'un des bords par un ajour grossièrement rectangulaire (fig. 29, n^o 3). Il pourrait s'agir d'un pêne dormant de serrure de type 1 ³⁹. À ce titre, l'objet pourrait être associé au foncet précédent. Quoiqu'aucun parallèle bibliographique exact n'ait été trouvé pour cet objet ⁴⁰, ce dernier partage certains points communs avec les ressorts de serrure ⁴¹. L'une des extré-

34. Voir Bel *et al.*, 2002, p. 505, fig. 613, n^{os} 3-5.

35. Autrement dit du « trou de serrure » (Guillaumet, Laude, 2009, p. 17).

36. La typologie des serrures mentionnées renvoie à Guillaumet, Laude, 2009.

37. Voir Guillaumet, Laude, 2009, p. 43-47 et plus particulièrement fig. 36, p. 46. Les serrures de type 5 fonctionnent « par soulèvement de lames de ressort et translation ».

38. Pour des pènes semblables au nôtre, quoique plus grands, et pour lesquels l'ajour ne comporte plus les « bâtières » destinées à recevoir les dents des clés, voir Czysz, 2003, p. 355 et fig. 15. W. Czysz estime que la partie des pènes B303 et B304, destinée à accueillir les pannetons, est cassée.

39. Voir par exemple Guillaumet, Laude, 2009, p. 55-58.

40. Les difficultés d'identification de ce type d'objet minorent vraisemblablement le nombre de parallèles disponibles.

41. Il peut être comparé à un ressort à deux lames semblable, mais non identique, trouvé dans l'agglomération de Vertault, en Côte-d'Or (Guillaumet, Laude, 2009, p. 31).

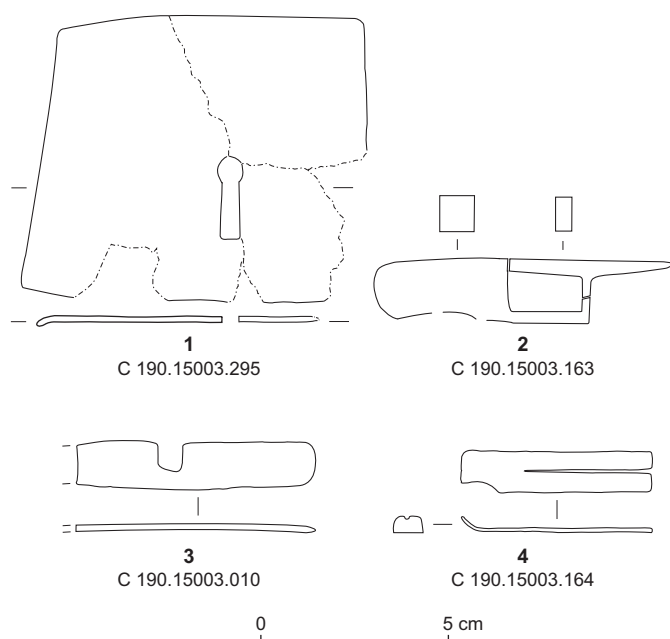


Fig. 29 – Éléments de serrurerie : 1, foncet ; 2, pêne ; 3, pêne dormant ; 4, ressort ? (dessin et DAO : S. Willerval, Service Archéologie de la ville de Chartres).

mités de l'objet est marquée par un coude peu développé. Le reste de l'objet est plat et rectangulaire. Cette seconde partie est, sur les trois quarts de la longueur, découpée en deux languettes identiques. La faible épaisseur de l'objet, qui doit être mise en rapport avec les dimensions générales de la pièce, assignait probablement à la fois souplesse et rigidité aux languettes (fig. 29, n° 4). Une fonction de ressort est donc envisageable. Il a cependant été jugé préférable de ne pas apparenter cette pièce à un type précis de serrure.

Les éléments d'assemblage

Hormis les éléments de serrure, les renforts d'arêtes et les anneaux de préhension, les objets métalliques du domaine mobilier sont toujours fichés d'au moins un rivet. Au total, vingt sont encore solidaires d'un objet métallique. Ils servaient à fixer certains éléments sur les planches de meubles. Trois autres rivets sont fichés dans des ferrures. Deux rivets ont été trouvés isolés. La tête des rivets en fer et en alliage cuivreux est toujours creuse et hémisphérique. Les rivets en alliage cuivreux sont plus petits que ceux en fer, mais leur forme est quasiment identique.

L'objet 15003.122 développe, de part et d'autre d'une pliure médiane, deux parties planes et perpendiculaires.

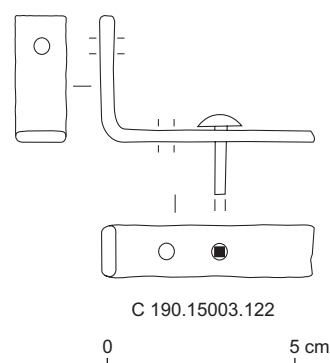


Fig. 30 – Renfort surnuméraire, plaque cornière ou renfort d'arête ? (dessin et DAO : S. Willerval, Service Archéologie de la ville de Chartres).

La plus longue est marquée par deux perforations. La plus courte est perforée une seule fois. Aucun autre objet de ce type n'a été ramassé (fig. 30). Cet objet isolé est peut-être un renfort surnuméraire destiné à remplacer une plaque cornière ou un renfort d'arête manquant. Il est possible aussi que cet objet soit avant tout un élément d'assemblage, comme les sont aujourd'hui « les ferrures en équerre de chaise », fixées au revers des planches qu'ils solidarissent (Longechal, 1995, p. 165).

LES OBJETS DU DOMAINE « NON CLASSIFIÉS »

Les objets de cette série sont susceptibles de remplir de multiples fonctions, notamment si chacun des artefacts est considéré isolément⁴². À ce titre, ils font partie du large groupe d'objets pour lesquels l'absence de contexte clair constitue un frein à la compréhension de leur usage. Sur le site de la cave du magicien, ils forment, hors clouterie, la seule catégorie représentée, après celle des éléments d'ameublement. Leur caractère multifonctionnel incite à les associer aux éléments de meuble. Les dimensions de certains objets plats en fer renforcent cette tendance. Sur une partie des ferrures, la présence de rivets identiques à ceux qui se trouvent sur certaines pièces d'ameublement accentue également les analogies. Quelques-uns, notamment des plaques, sont trop incomplets ou présentent des modules uniques à l'intérieur du site.

42. Un objet du domaine « non classifiés » est un « objet dont on connaît le nom mais dont l'environnement ne permet pas d'attribuer un usage » (Guillaumet, 2003, p. 84).

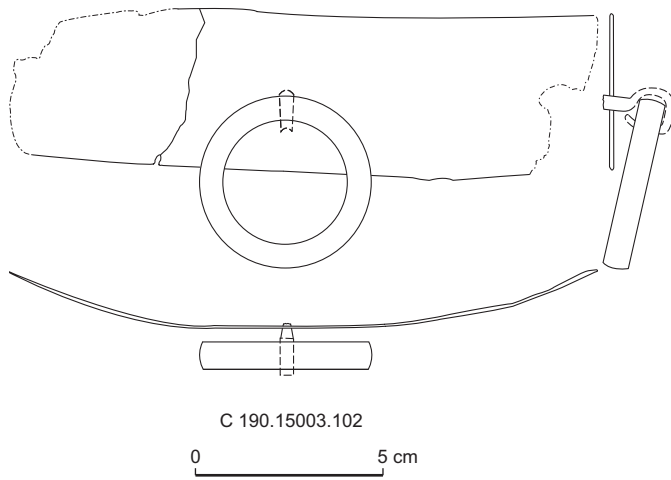


Fig. 31 – Ferrure portant un anneau engagé dans un piton (dessin et DAO : S. Willerval, Service Archéologie de la ville de Chartres).

Les éléments plats

Trois individus composent la série (non dessinée). La plaque 15003.194 est entière, mais ne trouve aucune comparaison sur le site. L'objet 15003.222 présente une largeur ou une hauteur intacte. Aucun autre artefact plat métallique ne présente de dimensions semblables. Les dimensions originelles de la plaque 15003.275 demeurent inconnues.

Les ferrures portent une, deux ou trois perforations. Quatre ferrures sont fichées d'un ou deux rivets à tête hémisphérique creuse. L'objet 15003.102 (fig. 31) associe une ferrure incomplète et un anneau engagé dans la tête d'un piton ouvert, dont la pointe est manquante⁴³. Seules les largeurs et les hauteurs des ferrures sont préservées. Certaines sont, comme les éléments constitutifs de meubles, fichées d'un rivet à tête hémisphérique creuse (fig. 32).

Au final, les variations de la hauteur ou de la largeur des ferrures constituent, avec les rivets à tête hémisphérique creuse, un critère de groupement fiable entre objets relevant *a priori* de domaines différents. Le groupe dont les hauteurs sont comprises entre 48 mm et 49 mm réunit les plaques cornières à cinq perforations et une ferrure (tabl. III). Le groupe des objets dont les hauteurs sont comprises entre 41 mm et 42 mm comprend les charnières à six perforations et trois ferrures, dont celle munie d'un anneau (tabl. IV).

43. Il pourrait s'agir d'un cerclage de seau mais la hauteur de la pièce tend à l'associer aux plaques cornières à cinq perforations (voir *supra*, p. 143 et p. 145).

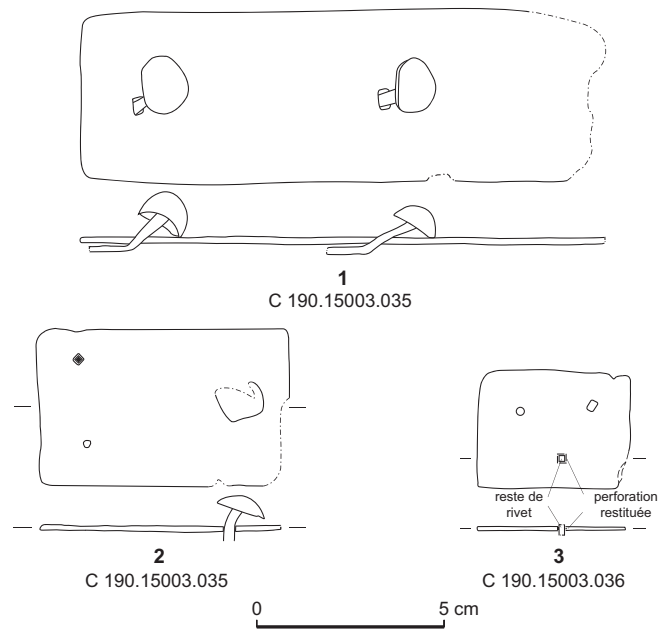


Fig. 32 – Ferrures fichées d'un rivet à tête creuse (dessin et DAO : S. Willerval, Service Archéologie de la ville de Chartres).

Tabl. III – Dimensions des plaques cornières à cinq perforations et d'une ferrure : hauteurs comprises entre 48 mm et 49 mm.

N°	Identification	Longueur de l'élément déployé en mm	Hauteur ou largeur en mm	Relevé 3D	Degré de fragmentation
278	plaque cornière à cinq perforations	84	48	non	entier
279	plaque cornière à cinq perforations	85	49	non	entier
280	plaque cornière à cinq perforations	74 (longueur minimale, l'objet est incomplet)	49	non	incomplet
101	ferrure	78	48	oui	fragmentaire

Tabl. IV – Dimensions des plaques cornières à six perforations et de trois ferrures : hauteurs comprises entre 41 mm et 42 mm.

N°	Identification	Longueur de l'élément déployé en mm	Hauteur en mm	Relevé 3D	Degré de fragmentation
100	plaque cornière à six perforations	99	42	oui	fragmentaire (entier mais plusieurs fragments)
120	plaque cornière à six perforations	50 (longueur minimale, l'objet est incomplet)	42	oui	incomplet et fragmenté
102	ferrure, anneau et fiche bélière associés	140	42	oui	incomplet
157 et 35	ferrure	66	41	oui	fragmentaire (presque complet)
224	ferrure	131	41	oui	incomplet

Un anneau

L'objet 15003.236 (non dessiné) est un anneau dit d'écurie ou d'amarrage. Il était peut-être enfoncé dans une paroi de la cave, quoiqu'aucune trace de mortier n'ait été observée sur la fiche. Il a pu servir à de multiples usages.

Les clous

Les têtes de clous préservées sont toutes plates et circulaires. Beaucoup de clous sont incomplets. Par conséquent seuls huit individus ont pu être typés. Ce sont tous des clous de construction de type 3⁴⁴. Ce dernier peut parfois être défini d'après la seule épaisseur de la tige, mesurée sous la tête. En revanche, les clous des types 1 et 2 doivent être entiers pour être classés. Les clous de type 3 ont tendance à être surreprésentés sur le site, 4,6 % des clous étant complets. Le reste appartient très vraisemblablement aux types 1 et 2 ; leur épaisseur sous la tête est inférieure à celle des clous de type 3⁴⁵.

RÉPARTITION SPATIALE ET CROISEMENT AVEC LES DONNÉES TYPOLOGIQUES

La distribution des objets cotés qui recollent entre eux montre une dispersion plutôt faible des fragments (fig. 33). Hormis les restes du charnon n° 43, éparpillés dans la cave d'ouest en est, les remontages entre isolations distinctes concernent des fragments spatialement proches.

L'analyse de la répartition spatiale du mobilier détermine trois fortes concentrations (fig. 34). Le premier ensemble, à l'ouest (B), regroupe cinq charnons entiers et six incomplets. Le deuxième groupe, à l'ouest (A1), est composé des deux anneaux de préhension, de la plaque la moins haute et de quatre charnons entiers et incomplets. Le troisième groupement (A2) se situe à l'est de la cave. Il est constitué de deux charnons, des deux plaques cornières à six perforations, de l'anneau dit d'écurie ou d'amarrage, de la charnière coudée, du foncet, du pêne et du ressort de serrure. Les autres objets sont davantage isolés⁴⁶.

En croisant distribution spatiale et critères typologiques, les groupements peuvent être élargis et composer des entités plus vastes.

La concentration, à l'ouest, de charnons du premier et du deuxième groupe spatial incite à considérer ces deux ensembles comme un tout (C1). Cet ensemble inclut les deux anneaux de préhension en alliage cuivreux. Il intègre aussi les plaques et ferrures présentant les hauteurs les plus petites. Ces dernières ont en effet toutes été ramassées à la périphérie du groupe des charnons⁴⁷. Cet ensemble suit une direction d'axe nord-ouest/sud-est. De ce fait, il est possible que les clous occidentaux, dont les alignements sont réguliers, appartiennent à cet ensemble. Les ferrures du nord-est de la cave⁴⁸, présentent des hauteurs similaires (C2). Ramassées à l'est de la cave, elles présentent des dimensions et des altitudes proches de celles du troisième groupe, voisin des plaques cornières et de la charnière coudée.

Les remontages des fragments de clous n'ont pas été tentés, en raison du nombre important d'individus. Vu en plan, leur agencement suit une organisation certaine à l'ouest de la cave (fig. 35). Une partie des individus dessine une forme rectangulaire, au centre de laquelle aucun élément de clouterie n'a été prélevé. Deux angles droits opposés sont notamment marqués. La direction de cette forme est nord-ouest/sud-est. Plus au nord, une seconde forme rectangulaire semble décelable. À l'est, les clous semblent disposés moins régulièrement. Il demeure difficile de déceler une organisation dans cette portion de la cave.

Au final, deux assemblages principaux peuvent être distingués :

- à l'ouest, le groupe des objets aux dimensions les plus modestes : charnons, anneaux de préhension en alliage cuivreux et petites plaques en fer. Certains clous peuvent être associés à ce groupe ;
- à l'est, le groupe des objets majoritairement composé de pièces en fer. Ces objets présentent les dimensions les plus importantes et les plus caractéristiques des pièces d'ameublement en fer. L'observation fine de ce groupe montre toutefois quelques incompatibilités typologiques. Il réunit le foncet de serrure de type 1 et le pêne de serrure de type 5. De même, la ferrure n° 101, haute de 48 mm, possède des dimensions qui

44. Pour la typologie des clous, voir Guillaumet, 2003, p. 49-54.

45. L'ensemble des clous sera prochainement stabilisé, notamment afin de savoir si le lot comporte d'éventuels « clous magiques » inscrits.

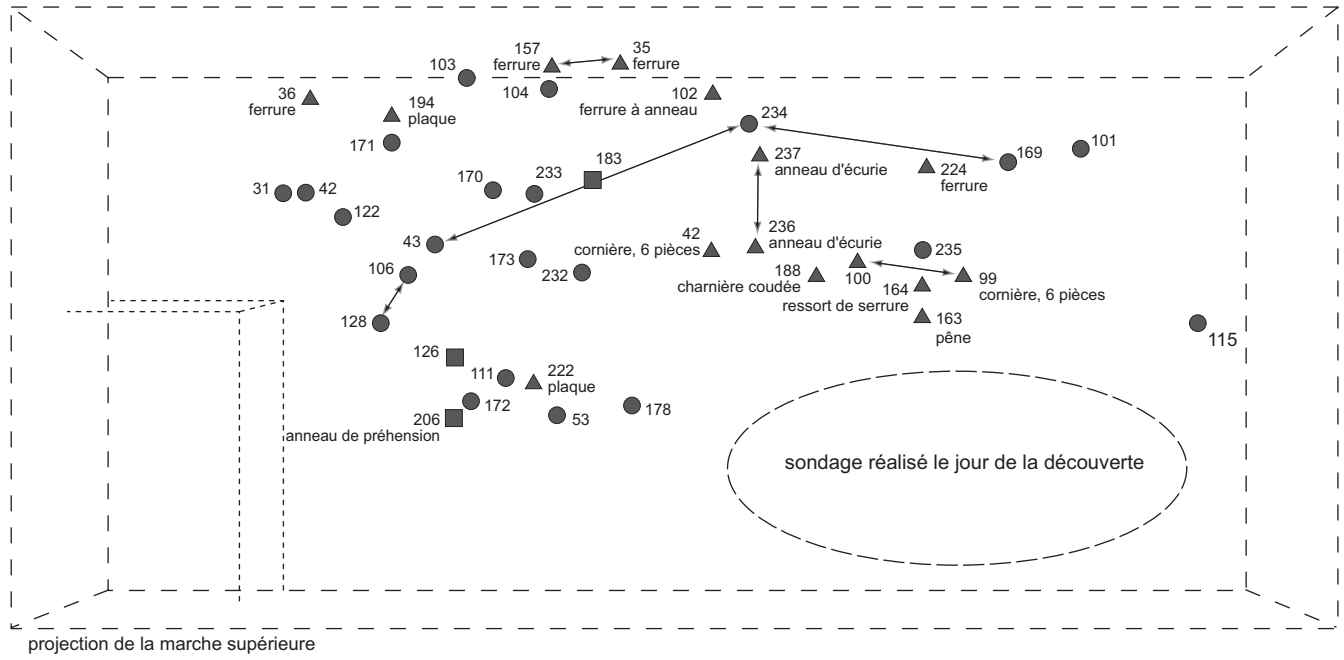
46. Des objets non cotés furent ramassés dans le sondage pratiqué le jour de la découverte, dans le quart sud-est de la cave. Ce sondage a livré les trois plaques cornières à cinq perforations, une charnière à encastrer, une ferrure très incomplète et une quarantaine de fragments de tôles en alliage cuivreux. Deux renforts d'arête, une

charnière à encastrer et une charnière à axe déporté furent prélevés au début de la fouille sans repérage spatial.

47. Ferrure 36 (hauteur : 32 mm) et plaque 194 (hauteur : 24 mm).

48. Groupement composé de la ferrure à anneau 102, des ferrures 224 et fragments jointifs 157 et 35. Ces objets mesurent tous 41 mm ou 42 mm de haut. Seule la ferrure 48, ramassée plus à l'est, présente une hauteur plus importante : 48 mm.

Emprise de la cave (vue de dessus)



Emprise de la cave (vue de face)

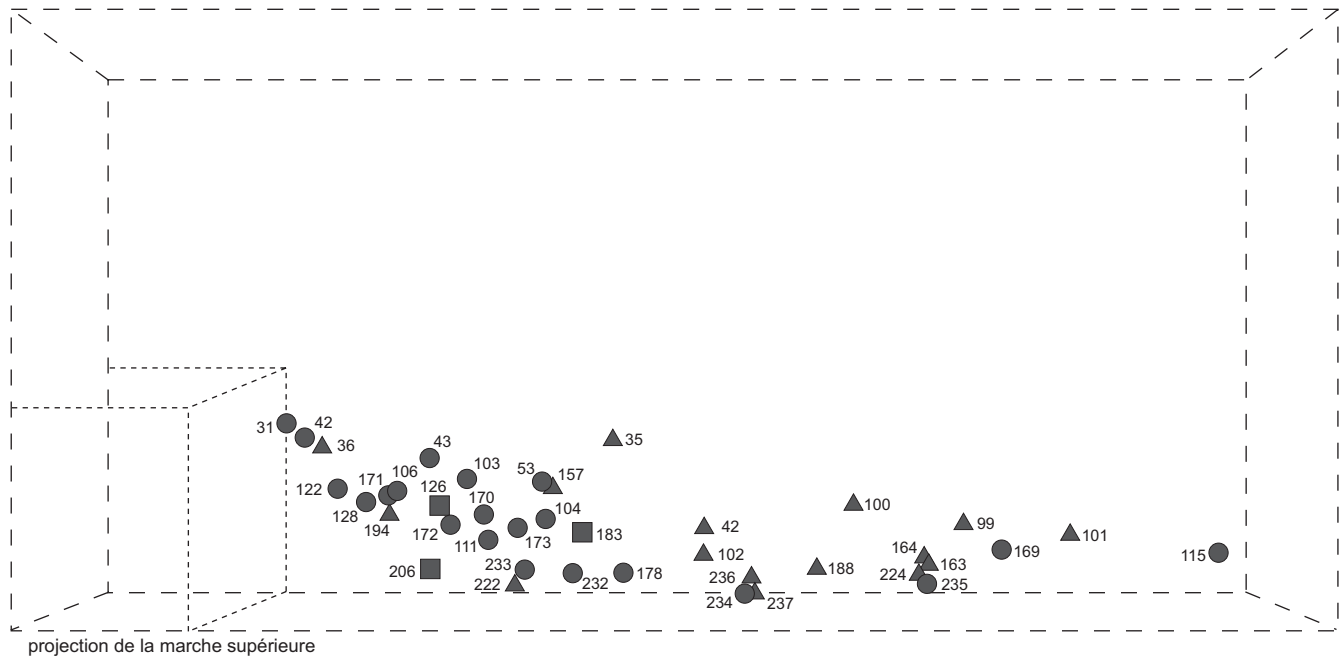


Fig. 33 – Répartition spatiale des objets en métal (excepté la clouterie) et en os, et localisation des collages (relevé et DAO : S. Willerval, Service Archéologie de la ville de Chartres).

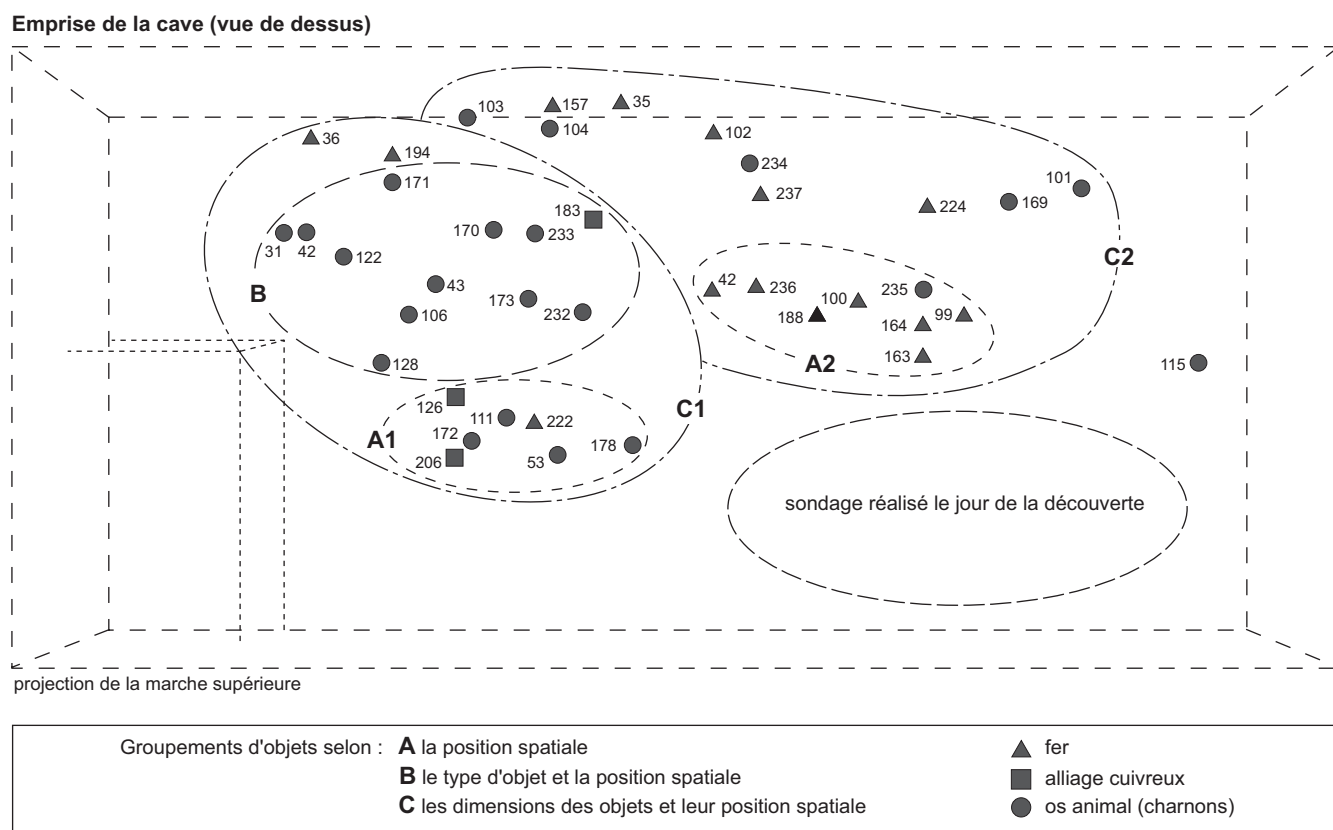


Fig. 34 – Répartition spatiale des clous et essai de restitution d'alignements susceptibles de révéler des assemblages de planches (relevé et DAO : S. Willerval, Service Archéologie de la ville de Chartres).

empêchent de l'associer aux autres éléments plats. Ce groupe réunit donc les éléments d'au moins deux meubles.

ESSAI DE RESTITUTION DES ÉLÉMENTS MOBILIERS

Plusieurs raisons limitent les tentatives d'interprétation et de restitution. Le caractère exceptionnel du dépôt fut identifié par hasard, alors que les travaux de terrassement avaient déjà détruit une partie du mobilier. Les objets prélevés lors de la découverte n'ont pas pu être cotés en trois dimensions. L'interprétation de la répartition spatiale des fragments s'en trouve compliquée. Cependant, le faible éparpillement des fragments jointifs incite à penser que ces objets se seraient disloqués *in situ* durant l'incendie. La répartition spatiale des éléments mobiliers témoigne de deux groupements principaux, mais la présence de pièces relevant de deux types de serrures différents ⁴⁹ témoigne

49. Pêne 163 et ressort de serrure 164, ramassés l'un à côté de l'autre mais proches du foncet 295.

aussi d'un enchevêtrement, consécutif à l'incendie ou à l'empilement originel de plusieurs meubles les uns sur les autres.

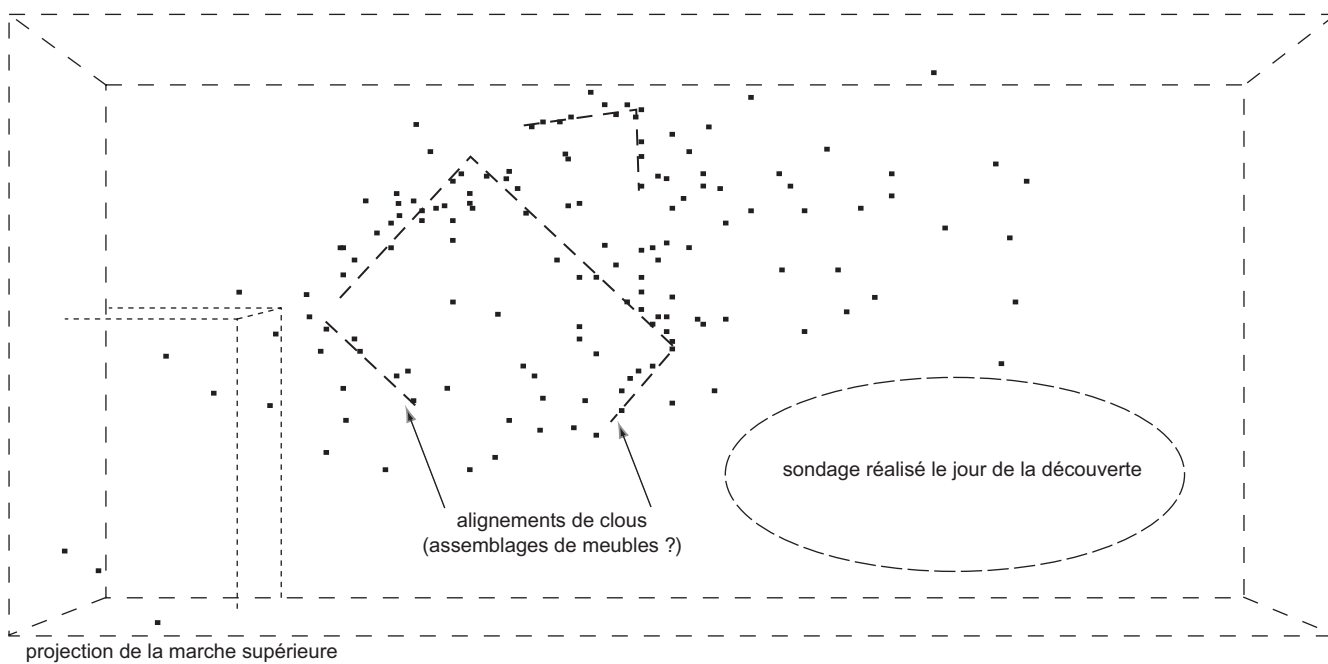
Il reste délicat de connaître le type et la morphologie originelle de ces meubles, leurs dimensions, ainsi que leur disposition dans la cave. Les propositions de restitution envisageables sont multiples.

Les systèmes de rotation de battants relevant de l'ameublement ⁵⁰ et le nombre de types d'éléments de protection ⁵¹ suggèrent l'existence de trois meubles. Les charnières à axe déporté pourraient témoigner de la présence d'un meuble supplémentaire. L'agencement régulier de certains clous à l'ouest de la cave pourrait augmenter ces chiffres. *A contrario*, les clous ont aussi pu constituer tout ou partie des trois ou quatre meubles qui viennent d'être évoqués.

50. Il s'agit des éléments de charnière en os, des deux charnières à encastrement et de la petite penture à pivot.

51. Il s'agit des deux types de cornières et des arêtes en fer ainsi que de la bande en alliage cuivreux.

Emprise de la cave (vue de dessus)



Emprise de la cave (vue de face)

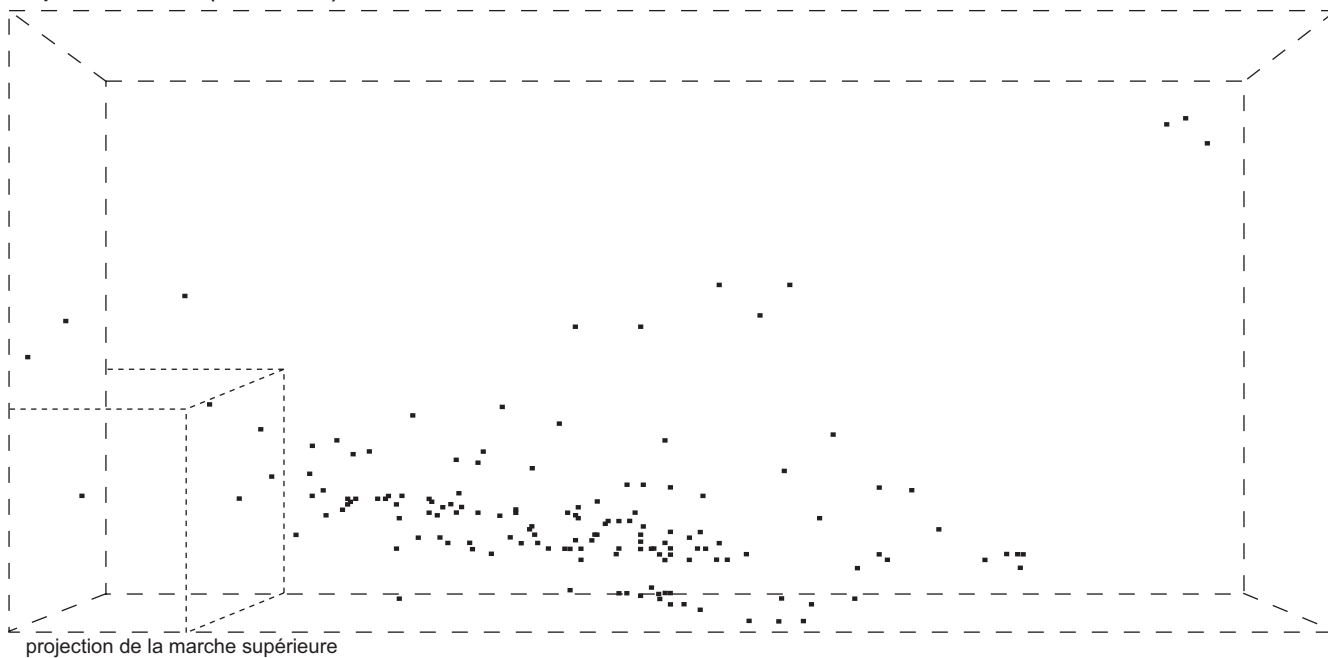


Fig. 35 – Répartition spatiale des clous dans la partie ouest de la cave
(relevé et DAO : S. Willerval, Service Archéologie de la ville de Chartres).

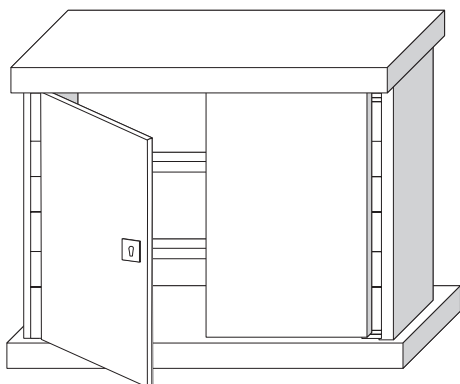


Fig. 36 – Hypothèse de restitution d'une armoire à double battant (DAO : S. Willerval, Service Archéologie de la ville de Chartres).

Une armoire

Nous avons choisi de restituer une armoire à double battant, dont la rotation est réalisée par deux charnières verticales composées de charnons en os et en bois (fig. 36). Ce choix se base sur des exemplaires conservés à Pompéi (fig. 37), des laraires d'Herculanum⁵² (fig. 38) et de meubles semblables dans les provinces de l'Empire. Les laraires d'Herculanum, dont la matière ligneuse est conservée, montrent que les charnons en os étaient fixés sur la partie battante, tandis que le dormant disposait de charnons en bois solidaires de la planche. Ce détail, capital pour expliquer le fonctionnement de ce type d'articulation, n'est pas identifiable à Pompéi où le bois n'est pas conservé. Sur les laraires d'Herculanum, malheureusement, les restaurations des années 1950 ont fait disparaître l'axe de rotation d'origine pour le remplacer par une tige métallique moderne.

En se basant sur ces éléments de comparaison, on peut estimer que les portes mesuraient entre 47 cm et 65 cm de hauteur. On aurait pu adjoindre à ce meuble des protections, des garnitures métalliques ou un mécanisme de serrure.

Un coffret

L'attribution de certains éléments à un ou plusieurs coffrets est assez certaine. La découverte des deux anneaux

de préhension et deux charnières à encastrer prouvent la présence d'au moins un coffret dans la cave. Nous avons choisi de proposer un coffret constitué de l'ensemble des garnitures en alliage cuivreux. Les références consultées présentent fréquemment des coffrets dont la totalité des garnitures est en alliage cuivreux (fig. 39).

La présence du brûle-encens dans la cave rend quasiment certaine la présence d'encens ou d'autres substances odoriférantes destinées à la fumigation. Or les scènes de sacrifice figurées par l'iconographie antique associent fréquemment à la fumigation ou à sa préparation de petits coffrets spécialement dédiés au transport des substances à brûler (Siebert, 1999). Ces coffrets sont en tout point identiques à ceux utilisés en contexte domestique, pour le rangement des bijoux par exemple. Était-ce la destination du coffre découvert ? Il est évidemment impossible d'en être assuré, celui-ci ayant pu contenir tout type d'objet, à destination liturgique ou non.

Deux fouilles récentes, à Trèves (Allemagne) et à Merbes-le-Château (Belgique), ont mis au jour des coffrets dont le dégagement et le prélèvement minutieux ont permis des restitutions très précises. À Trèves, deux coffrets se trouvaient dans une sépulture en sarcophage datée du IV^e s. (Kasperek, Wilhelm, 2001). L'un des coffrets était en bois, de forme rectangulaire, garni de cornières et de plaques en alliage cuivreux. Il était fermé par une serrure. L'autre coffret, de forme quadrilobée, était en osier sur une ossature bois, avec un couvercle décoré de bosslettes en alliage cuivreux. Le coffre en bois contenait trois verreries (deux fioles et une bouteille), deux bracelets en jais, trois épingles à cheveux et une aiguille à coudre.

À Merbes-le-Château, le dépôt était enfoui dans l'angle d'une pièce d'une *villa*, dans une fosse circulaire, à côté de deux chaudrons en bronze (Authom, Paridaens, 2009 ; dans ce volume, Paridaens *et al.*, p. 209-253). À l'avant des chaudrons avait été déposé un petit coffret (longueur : 4 cm ; largeur : 22 cm ; hauteur : 30 cm) qui contenait une plaque votive dédiée aux Cavaliers Danubiens, quatre sesterces usés, deux cuillères en argent, une bourse d'antoniniens en argent et une fiole en verre. L'ensemble date du dernier tiers du III^e s.

Un ou deux coffres

Il est plus difficile de restituer la morphologie des autres meubles, notamment en raison de la nature et de l'enchevêtrement des pièces à l'est de la cave. Ainsi, si les cornières et les éléments de serrure ont pu garnir des

52. Nous remercions M^{me} Maria Paola Guidobaldi et M. Antonio D'Ambrosio de la *Soprintendenza archeologica di Napoli e di Pompei* pour nous avoir permis d'étudier certains meubles et laraires en bois de Pompéi et d'Herculanum. Les photographies n^{os} 37, 38, 40, 65 et 68 sont publiées sur concession du *Ministero per i Beni e le Attività Culturali, Soprintendenza archeologica di Napoli e di Pompei*. Toute reproduction, par quelque moyen que ce soit, reste interdite.



Fig. 37 – Moulage en plâtre d'un coffre en bois de Pompéi (maison de Julius Polybius). Deux doubles portes en bois sont articulées autour d'un axe de rotation composé de charnons en os et de charnons en bois (que l'on peut restituer à partir des laraires en bois d'Herculanum). Les trois axes sont composés de la même façon : un à double perforation en bas et neuf à simple perforation au-dessus ; huit charnons pour la porte gauche. Les portes mesurent 69 cm de hauteur. La distance maximale entre l'axe de rotation de gauche et celui de droite est de 84 cm. Si les battants sont au nombre de quatre, comme le suggèrent la charnière isolée en bas à gauche et la rangée de charnons à droite de l'entrée de la serrure la plus basse, leurs largeurs seraient d'environ 20 cm. Elles semblent verrouillées par deux dispositifs de serrure. Le coffre mesure, en façade, 92 cm de largeur environ et 69 cm de hauteur ; la partie arrière mesure 123 cm de hauteur et 90 cm pour le ressaut médian. La profondeur est de 80 cm (cliché : D. Joly, Service Archéologie de la ville de Chartres ; © Soprintendenza archeologica di Napoli e di Pompei).



Fig. 38 – Laraire en bois d'Herculanum (brûlé lors de l'éruption du Vésuve). Quatre portes, de 47 cm de hauteur et de 11-13 cm de largeur, sont articulées grâce à huit charnons en os fixés sur les battants (un à double perforation en haut et un en bas) et sept charnons en bois fixés sur les dormants. Les dimensions hors tout du laraire sont : longueur 61 cm, hauteur 70,5 cm, profondeur 50 cm (n° inv. 3944.79241) (cliché : D. Joly, Service Archéologie de la ville de Chartres ; © Soprintendenza archeologica di Napoli e di Pompei).

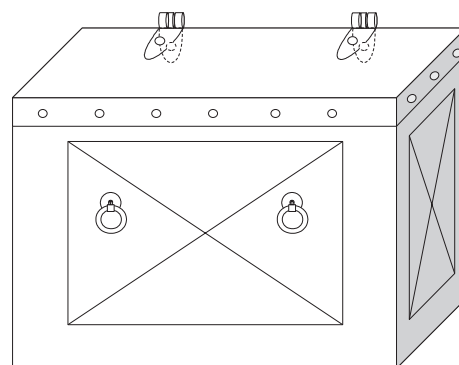


Fig. 39 – Restitution d'un coffret constitué de garnitures en alliage cuivreux et dont le couvercle est articulé par deux charnières à encastrer (voir objet 15003.276, fig. 21) (DAO : S. Willerval, Service Archéologie de la ville de Chartres).



Fig. 40 – Petite armoire basse en bois d'Herculaneum dotée d'un tiroir et d'un compartiment fermé par deux portes articulées grâce à des charnons en bois et un seul en os (n° inv. 3151.78448) (cliché : D. Joly, Service Archéologie de la ville de Chartres ; © Soprintendenza archeologica di Napoli e di Pompei).

meubles de type coffre ou coffret, rien n'empêche, dans l'absolu, qu'ils aient équipé d'autres meubles, de type bahut par exemple. Les charnières à axe déporté restent difficilement associables à ces différents éléments, même si nous avons tendance à en faire des éléments d'armoire. Il a été jugé préférable de ne pas proposer de restitution pour les meubles 3 et 4, probablement essentiellement garnis de fer. Un petit meuble provenant d'Herculaneum nous indique une autre possibilité de restitution (fig. 40). Il s'agit d'une sorte d'armoire basse, pourvue d'un tiroir surmontant un compartiment fermé par deux petites portes dotées d'une serrure (longueur : 47 cm ; hauteur : 58,5 cm ; profondeur : 39 cm). Le bouton de préhension du tiroir et la serrure sont en fer. Deux charnons seulement, en partie inférieure des portes, sont en os. Tous les autres (onze) sont en bois.

CONCLUSIONS SUR LE MOBILIER

Une des fonctions premières des meubles est évidemment le rangement d'objets et notamment la protection des plus

fragiles, comme les verreries et les poteries. Les deux meubles de type bahut de la mosaïque de Marbella (Espagne), représentés avec divers aliments et ustensiles de cuisine, en témoignent suffisamment. Le premier bahut contient de la nourriture, un grill (?) et un couteau de type tranchoir. Le second est rempli de quatre gobelets et d'une cruche, en céramique, en verre ou en métal, voire en bois⁵³. À ce titre, on peut estimer que les meubles entreposés dans la cave ont servi à ranger tout ou partie des objets qui ne relèvent pas de l'ameublement, à savoir le matériel découvert, dont les objets associés aux rites magiques. Le nombre de meubles peut paraître assez élevé, notamment si l'on considère les dimensions assez restreintes de la cave. Toutefois le volume des objets rangés est important, notamment les vases en céramique, qui constituent l'essentiel du dépôt.

L'apparente unicité fonctionnelle de la cave semble plus étonnante. La pièce excavée semble avoir uniquement servi au rangement du mobilier découvert, ce qui est en parfaite adéquation avec des objets magiques censés être à l'abri des regards, si l'on en croit l'un des griefs apportés par les accusateurs d'Apulée⁵⁴.

S. W. et D. J.

LES BRÛLE-ENCENS (*TURIBULA*) INSCRITS

DEUX (VOIRE TROIS ?) BRÛLE-ENCENS

La couche de démolition a livré une série de fragments de terre cuite portant des inscriptions. Le plus volumineux, brisé sur place par la chaleur de l'incendie, est entier (texte A). Deux fragments, plus petits, portent des textes (B et C). Six fragments, non inscrits, ont donné lieu à des tentatives de remontage qui permettent de supposer la présence de deux ou trois objets de forme identique (voir *infra*, p. 158 et fig. 47). Les objets de comparaison trouvés⁵⁵ permettent de proposer l'identification de *turibula*, autrement dit de brûle-encens ou brûle-parfums. Notons toutefois que ces objets sont exceptionnels et ont été fabriqués sur commande du magicien. Il est alors difficile d'être certain qu'ils ont été utilisés uniquement pour des fumigations (c'est la fonction première du *turibulum*). Ils ont pu aussi servir d'autels pour brûler les préparations du magicien.

53. Voir aussi Perring, 2002, p. 197 : des tessons de poterie ont été retrouvés épars avec quatre renforts d'angle en fer sur le sol d'une habitation.

54. Apulée, *Apol.*, 53.

55. Pour les objets de comparaison, voir *infra*, p. 165-168.

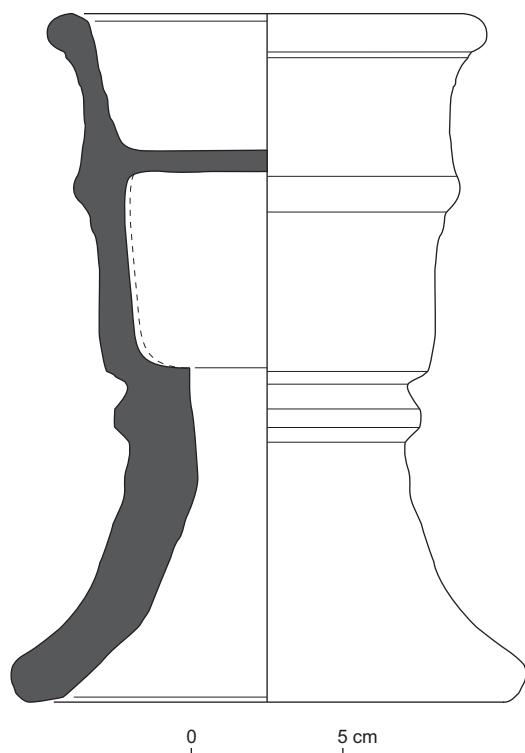


Fig. 41 – *Le turibulum complet 15003.238 (dessin et DAO : C. de Frutos, Service Archéologie de la ville de Chartres).*

Le turibulum complet

L'objet 15003.238 (texte A, voir *infra*, p. 159-165) est conservé presque entièrement malgré son exposition au feu qui a altéré une partie de sa surface et provoqué le décollement, voire la destruction de certaines parties du texte⁵⁶. La pâte est de couleur rouge et contient des inclusions de quartz. Elle correspond à une argile localement utilisée depuis la période antique jusqu'à l'époque moderne. Les surfaces externe et interne ont été grossièrement lissées. La préparation reste toutefois assez sommaire et quelques gros éléments de quartz affleurent çà et là.

L'objet se présente sous la forme d'un fût creux légèrement évasé vers le haut et vers le bas, divisé intérieurement, au cinquième de sa hauteur, par une cloison qui

délimite une cuvette plane (fig. 41 et 42). L'intérieur de la coupelle est revêtu d'un engobe micacé, qui est aussi appliqué, en très peu d'endroits, à l'extérieur de l'objet (fig. 43a). Le profil de la moitié supérieure est subcylindrique, subdivisé par un bourrelet arrondi. La moitié inférieure, conique, est délimitée par une gorge suivie d'un bourrelet arrondi.

Les dimensions de l'objet sont les suivantes : hauteur : 22,7 cm ; diamètre extérieur de la partie sommitale : 14,5 cm ; diamètre extérieur du pied : 16,88 cm ; diamètre intérieur maximal de la cuvette supérieure : 11,64 cm ; profondeur de la cuvette : 4,51 cm. On peut aussi noter le diamètre extérieur du bourrelet supérieur : 12,74 cm, le diamètre extérieur le plus petit : 9,06 cm et le diamètre intérieur le plus faible, dans le pied de l'objet : 4,56 cm.

La face interne de la coupelle supérieure et son rebord portent, sur environ un tiers de sa circonférence, les traces d'une altération par le feu particulièrement forte (fig. 43b). La lèvre est boursouflée, de consistance vitreuse, comme le sont, par exemple, les parois d'un four de potier qui se trouvent en contact direct avec la flamme. Ces boursouffures sont à distinguer des autres traces de chauffe observées sur le corps de l'objet, qui résultent de l'incendie et qui ne présentent pas cet aspect vitreux déformant.

Le fragment de bandeau inscrit

Le fragment 15003.240 (texte B, voir *infra*, p. 165) correspond sans doute à une partie du bandeau supérieur d'un objet similaire au précédent (fig. 44). Les cassures qu'il présente sont anciennes et non altérées par le feu. Aucun collage avec d'autres fragments n'a été retrouvé. Les dimensions de ce fragment, mesurées à partir de la courbure extérieure du tesson, permettent de restituer un objet légèrement plus grand que l'exemplaire complet : 22 cm de diamètre extérieur (contre un maximum de 14,5 cm pour l'objet 15003.238). Il mesure 8,2 cm sur 5,3 cm, pour une épaisseur comprise entre 7 mm et 11 mm.

Le fragment de bourrelet inscrit

Le fragment 15003.241 (texte C, voir *infra*, p. 165) comporte un fragment de bourrelet qui marque la séparation entre le bandeau supérieur et le corps cylindrique d'un objet de même forme. Il mesure 5,1 cm sur 2,4 cm pour une épaisseur de 8 mm environ (fig. 45).

56. Au moment de la rédaction de la présente étude, l'objet n'a pas été restauré (au sens strict du terme) étant donné sa fragilité et son caractère exceptionnel. Seul un traitement de consolidation réversible a été appliqué sur les écailles détachées du corps de l'objet sous l'effet de la chaleur ; traitement réalisé par N. Herbert, conservatrice au Service Archéologie de la ville de Chartres.



Fig. 42 – Les quatre faces du turribulum complet 15003.238 : a, Oriens ; b, Meridie ; c, Occidens ; d, Septemtrio (cliché : D. Joly, Service Archéologie de la ville de Chartres).

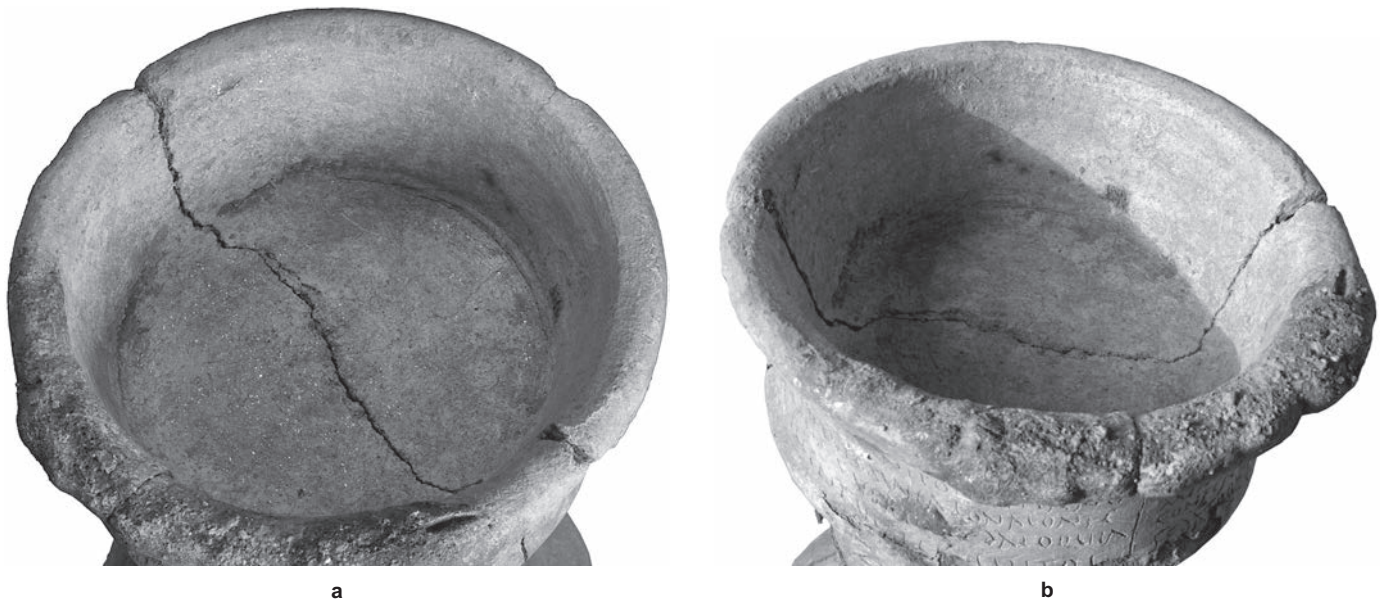


Fig. 43 – La coupelle supérieure du turibulum complet 15003.238 : **a**, traces d'engobe de mica ; **b**, traces de combustion sur le rebord. Échelle diamètre extérieur : 14,5 cm (cliché : D. Joly, Service Archéologie de la ville de Chartres).



Fig. 44 – Vue du fragment 15003.240 du turibulum portant une inscription sur le bandeau supérieur (cliché : D. Joly, Service Archéologie de la ville de Chartres).

Les autres fragments

Six autres fragments de terre cuite présentent les mêmes caractéristiques de pâte et de traitement de surface (15003.300 à 15003.306) que le *turibulum* 238 (fig. 46). Ils ne recollent pas entre eux, ni avec les fragments 240 et 241 parce qu'ils sont issus de différentes zones de l'objet (fig. 47). Ils sont tous plus ou moins fracturés dans le sens



Fig. 45 – Fragment 15003.241 du turibulum portant l'inscription [...]Aha, B[ru... (cliché : D. Joly, Service Archéologie de la ville de Chartres).

de l'épaisseur et présentent, par conséquent, des profils incomplets. Les fragments 303 et 304 sont des écailles de la partie interne du pied. Le fragment 306 est une écaille de la partie externe et n'est pas localisé précisément sur l'objet ; il s'agit peut-être du haut du pied. Les n^{os} 300-302 sont des fragments de pied, mais le profil du n^o 301 est différent de celui des n^{os} 300 et 302, qui sont semblables. Cette constatation permet de supposer qu'il existait au moins deux autres *turibula*. Les diamètres maxima de ces pieds sont de 14 cm, alors que l'exemplaire n^o 238 mesure près de 17 cm.

Il faut donc supposer que trois brûle-encens au moins ont été fabriqués, qu'ils étaient de formes similaires et de dimensions légèrement différentes. Deux d'entre eux au moins portaient une inscription identique.

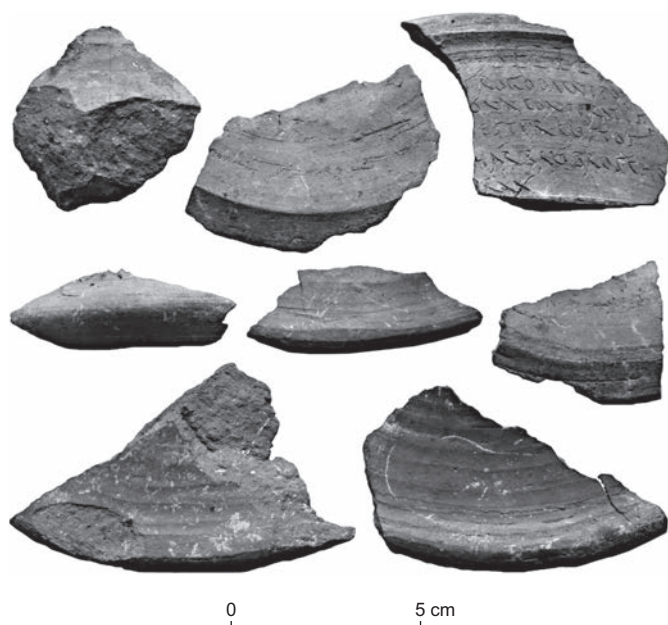


Fig. 46 – Vue générale de tous les fragments de turibula qui n'appartiennent pas à l'exemplaire entier (cliché : D. Joly, Service Archéologie de la ville de Chartres).

LES TEXTES DES TURIBULA

Les textes ont été gravés dans l'argile fraîche avant cuisson avec un instrument pointu de petite taille, du type stylet, très certainement par le magicien lui-même. L'inscription complète, relativement longue (quatorze lignes sur quatre colonnes), est gravée de haut en bas sur l'ensemble de l'objet, du couronnement à la base (fig. 48 à 51). Il s'agit d'un même texte, disposé en quatre colonnes séparées par un trait vertical. Chaque colonne correspond à une direction cardinale. La prière est donc répétée quatre fois avec des variantes systématiques dans l'*ordinatio* puisque l'on note, pour chaque colonne, des coupures différenciées des mots (voir par exemple les coupures des mots *omnipotentia* et *numina*) et le rejet de *vester custos* trois fois sur quatre au-delà du ressaut marquant la limite entre le couronnement et le corps de l'objet. Il est vraisemblable que ces variantes dans la disposition du texte sont volontaires.

L'écriture est en lettres capitales avec une tendance à l'emploi de la cursive, notamment pour les *b*, les *o* et les *d*. Une comparaison avec des graffiti retrouvés en Gaule et datant du I^{er} s., à La Graufesenque, à Châteauneuf en Savoie ou à L'Hospitalet-du-Larzac dans l'Aveyron, ne contredit pas la datation donnée par le contexte arché-

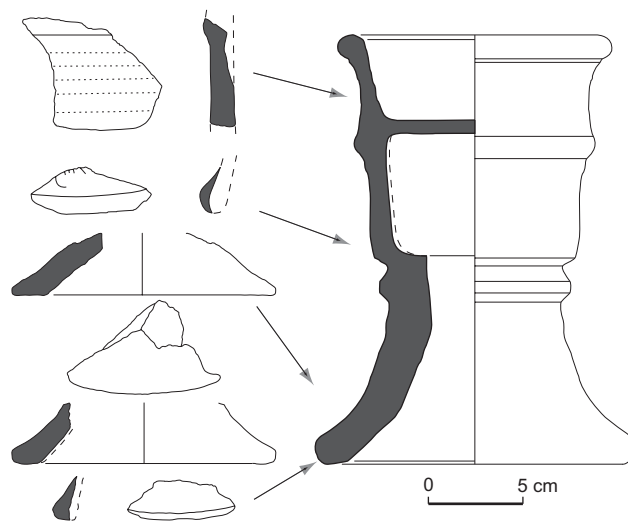


Fig. 47 – Comparaison des profils des différents fragments avec le turibulum complet (dessin et DAO : C. de Frutos, Service Archéologie de la ville de Chartres).

logique des objets (fin du I^{er} s.-début du II^e s. apr. J.-C.). On peut remarquer que certaines lettres sont parfois surmontées d'une sorte d'accent. C'est le cas des mots *Echar* sur la face *Occidens*, *Echar* et *Dru*, sur la face *Oriens* du turibulum complet et sur le fragment 15003.240. On remarque un accent aussi au-dessus du mot *Stna* sur les faces *Oriens* et *Occidens* (fig. 52).

Texte A (objet complet 15003.238)

Première colonne

Oriens
Vos rogo omnipot[e]n
tia numina ut omnia
bona conferatis. Verio
Sedato quia ille est
 //
vester custos
Echar Aha
Bru Stna
Bros Dru
Chor D[r]ax
Cos
 //
Halcemedme
Halcehalar
Halcemedme



a



b

0 ————— 5 cm

Fig. 48 – Détails de la partie supérieure du turribulum complet 15003.238 :
a, face Oriens ; b, face Meridie (cliché : D. Joly, Service Archéologie de la ville de Chartres).



a



b

0 5 cm

Fig. 49 – Détails de la partie supérieure du turibulum complet 15003.238 :
 a, face Occidens ; b, face Septemtrio (cliché : D. Joly, Service Archéologie de la ville de Chartres).



a



b

0 5 cm

Fig. 50 – Détails de la partie médiane du turribulum complet 15003.238 :
a, face Septemtrio-Occidens ; **b**, face Meridie (cliché : D. Joly, Service Archéologie de la ville de Chartres).

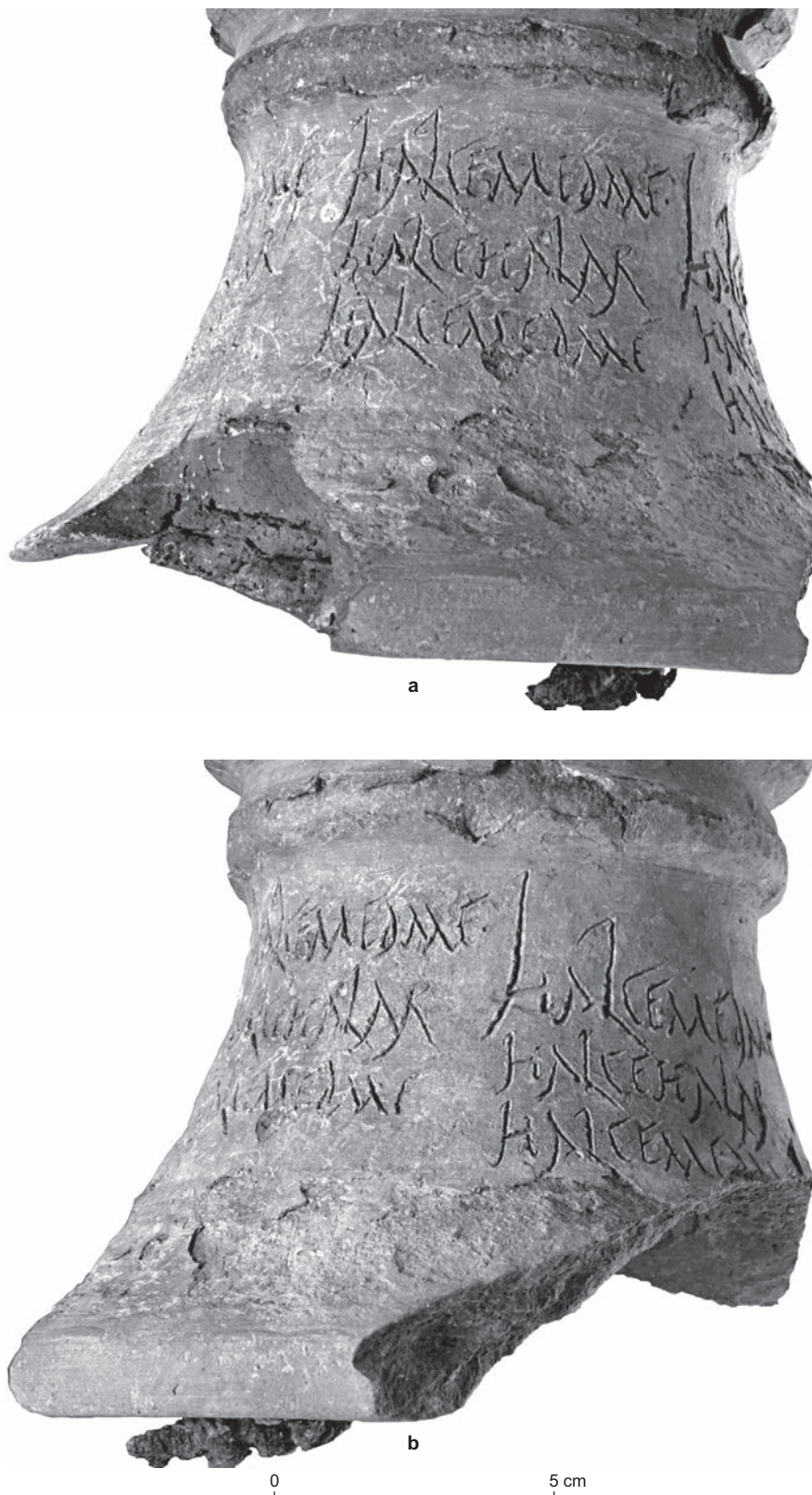


Fig. 51 – Détails de la partie inférieure du turribulum complet 15003.238 :
a, face Septemtrio ; *b*, face Septemtrio-Occidens (cliché : D. Joly, Service Archéologie de la ville de Chartres).

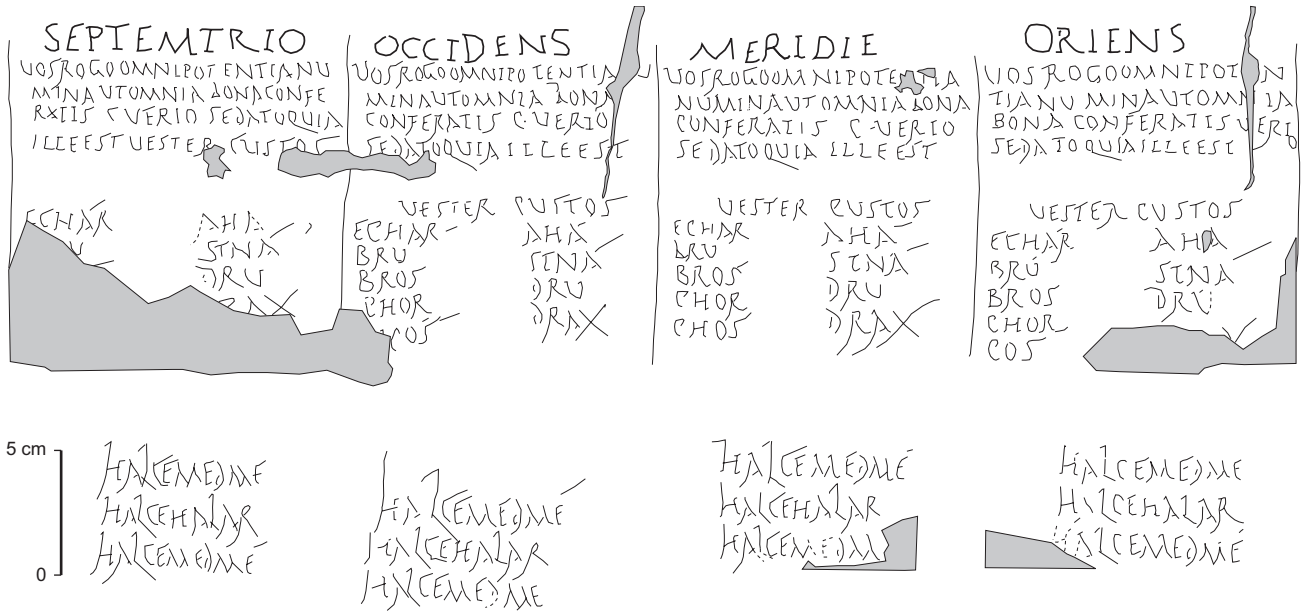


Fig. 52 – Relevé graphique du texte gravé sur le turribulum complet 15003.238 (relevé et DAO : F. Dupont, Service Archéologie de la ville de Chartres).

Deuxième colonne

Meridie<s>
 Vos rogo omnipotentia
 numina ut omnia bona
 conferatis C(aio) Verio
 Sedato quia ille est
 //
 vester custos
 Echar Aha
 Bru Stna
 Bros Dru
 Chor Drax
 Chos
 //
 Halcedmedme
 Halcehalar
 Halcedmedme

Troisième colonne

Occidens
 Vos rogo omnipotentia [n]u
 mina ut omnia bona
 conferatis C(aio) Verio
 Sedato quia ille est
 //
 vester custos

Echar Aha
 Bru Stna
 Bros Dru
 Chor Drax
 [C]hos
 //
 Halcedmedme
 Halcehalar
 Halcedmedme

Quatrième colonne

Septentrio
 Vos rogo omnipotentia nu
 mina ut omnia bona confe
 ratis C(aio) Verio Sedato quia
 ille est vester custos
 //
 Echar Aha
 [B]ru Stna
 [Bro]s Dru
 [Chor D]rax
 [Chos]
 //
 Halcedmedme
 Halcehalar
 Halcedmedme

Tabl. V – Hauteur des lettres (en cm) du turibulum complet 15003.238 et du fragment 15003.240.

Ligne	Colonne 1	Hauteur		Colonne 2	Hauteur		Colonne 3	Hauteur		Colonne 4	Hauteur		Fragment 15003.240	Hauteur	
		min.	max.		min.	max.		min.	max.		min.	max.		min.	max.
1	Oriens	0,70	0,80	Meridie<s>	0,70	1,00	Occidens	0,50	0,65	Septemtrio	0,70	0,80	Septem[trio]	0,70	0,75
2	Vos rogo omnipot[e]n	0,35	0,75	Vos rogo omnipotentia	0,35	0,80	Vos rogo omnipotentia [n]u	0,30	0,65	Vos rogo omnipotentia nu	0,35	0,90	[Vo]s rogo omnipot[entia]	0,40	0,85
3	tia numina ut omnia	0,40	0,70	numina ut omnia bona	0,35	0,60	mina ut omnia bona	0,35	0,60	mina ut omnia bona confe	0,35	0,60	[b]ona conferatis	0,30	0,70
4	bona conferatis. Verio	0,35	0,90	conferatis C(aio) Verio	0,35	0,70	conferatis C(aio) Verio	0,35	0,70	ratis C(aio) Verio Sedato quia	0,35	0,70	[v]ester custos	0,40	0,70
5	Sedato quia ille est	0,35	0,70	Sedato quia ille est	0,40	0,80	Sedato quia ille est	0,35	0,70	ille est vester custos	0,40	0,65	[Ec]har Bru Bros Cho[r]	0,40	0,85
6	vester custos	0,45	0,85	Echar Aha	0,45	0,80	vester custos	0,45	0,70	Echar Aha	0,55	1,10	[D]rax	0,70	0,70
7	Echar Aha	0,55	0,90	Bru Stna	0,40	0,70	Echar Aha	0,55	0,75	[B]ru Stna	0,50	0,60			
8	Bru Stna	0,45	0,85	Bros Dru	0,45	1,00	Bru Stna	0,45	0,65	[Bro]s Dru	0,60	0,80			
9	Bros Dru	0,50	1,00	Chor Drax	0,50	0,90	Bros Dru	0,50	0,85	[Chor D]rax	1,00	1,00			
10	Chor D[r]ax	0,45	0,55	Chos	0,50	1,60	Chor Drax	0,50	1,10	[Chos]					
11	Cos	0,60	0,70	Halcedmedme	0,75	1,55	[C]hos	0,55	0,85	Halcedmedme	0,70	2,00			
12	Halcedmedme	0,65	1,30	Halcehalar	0,65	1,50	Halcedmedme	0,65	2,70	Halcehalar	0,70	1,50			
13	Halcehalar	0,70	1,20	Halcedmedme	0,70	1,40	Halcehalar	0,65	1,40	Halcedmedme	0,70	1,60			
14	Halcedmedme	0,70	1,30				Halcedmedme	0,85	1,30						
	Tout le texte colonne 1	0,35	1,30	Tout le texte colonne 2	0,35	1,60	Tout le texte colonne 3	0,30	2,70	Tout le texte colonne 4	0,35	2,00	Tout le texte	0,30	0,85

Les dimensions des lettres sont détaillées dans le tableau V.

Texte B (fragment 15003.240)

Ce fragment porte la même inscription en lettres capitales avec une tendance plus affirmée à la cursive, sensible dans le texte de la prière (fig. 44). L'*ordinatio* diffère cependant du texte A, notamment dans l'énumération continue des *numina*, alors que ceux-ci sont disposés en colonnes dans le texte A.

Septem[trio].

[Vo]s rogo omnipot[entia numina ut omnia b]ona conferatis [C(aio) Verio Sedato quia ille est v]ester custos. [Ec]har Bru Bros Cho[r Chos Aha Stna Dru D]rax.

Texte C (fragment 15003.241)

Un autre fragment est inscrit de quatre lettres appartenant à la liste des noms magiques. Comme sur le fragment B, les *numina* ne sont pas disposés en colonnes, mais en ligne continue (fig. 45). Le bourrelet situé au-dessus du texte montre que le fragment appartient au ressaut séparant le bandeau supérieur du corps de l'objet.

---] Aha, B[ru ---.

LES OBJETS DE COMPARAISON

Le *turibulum* complet et, par conséquent, les fragments qui appartiennent à un ou deux autres exemplaires similaires se rangent dans la catégorie des « ustensiles en terre cuite destinés à offrir à la divinité des substances odorantes

ou de petites libations » (D'Ambrosio, Borriello, 2001). Ils sont présents dans les sanctuaires et les maisons où ils pouvaient compléter l'attirail du laraire domestique⁵⁷.

Les éléments de comparaison mentionnés ci-dessous (essentiellement les brûle-parfums avec inscription) se situent en Italie (Pompéi), dans les Germanies (Karden) et en Gaule Belgique (Dalheim), en Bretagne (Carrawburgh) et dans les provinces de Gaule, notamment dans l'est parisien (fig. 53).

Les collections de la Surintendance de Pompéi conservent 290 autels et brûle-parfums (D'Ambrosio, Borriello, 2001). Le *turibulum* de Chartres n'a pas de correspondance stricte avec les types définis à Pompéi, mais il en possède plusieurs caractères. Le sous-groupe C1 (brûle-parfum cylindrique) est constitué d'un corps dépourvu de base, complètement creux et articulé en deux secteurs séparés par un élément en surplomb. Le registre inférieur est décoré (atlantes ou coquillages et lignes de points). Le groupe C3 est caractérisé par un corps cylindrique avec une moulure à la base et une lèvre, fermé en dessous, mais complètement creux. Dans la série des autels, le sous-groupe B5, avec bases et appliques, présente un plateau intérieur aménagé dans le quart supérieur de l'objet (fig. 53, n° 3). On retrouve dans l'exemplaire de Chartres la subdivision en secteurs séparés par un bourrelet arrondi en relief du groupe C1, la notion (moins accentuée) de moulure supérieure et inférieure du groupe C3 et la base élargie, et le plateau interne, support de combustion, situé dans le tiers supérieur, caractéristiques du groupe B5. Aucun des objets de Pompéi ne porte d'inscription. La localisation précise de leur découverte, qui

57. Voir de nombreux exemples dans Boyce, 1937.



Fig. 53 – Dessins et photos de divers turibula comparés à celui de Chartres : 1, 2, Carrawburgh (d'après site Internet : <http://www.venetiancat.com/LAMPS/Coventina-2> et Henig, 1984) ; 3, Pompéi (d'après D'Ambrosio, Borriello, 2001, p. 36) ; 4, Chartres ; 5, Karden (d'après Nickel, 1999, p. 111) ; 6, Dalheim (d'après Krier, 2004, p. 67).

aurait permis d'identifier à quels usages ils étaient destinés, est perdue. On peut supposer, bien que l'étude ne le précise pas, qu'il s'agisse de brûle-parfums en usage dans la ville au moment de l'éruption du Vésuve.

Dans les réserves du musée national d'Histoire et d'Art de Luxembourg fut identifié, en 1992, un brûle-encens provenant de fouilles anciennes (antérieures à 1899) du vicus de Dalheim/Ricciacum. L'objet recollé se présente sous la forme d'un calice (*Räucherkelch*) de 18,5 cm de haut et 21 cm de diamètre (fig. 53, n° 6). Le corps tronconique et le pied sont séparés par un cordon en relief. La lèvre est ornée d'un double rebord ondulé. Le corps porte une inscription qui montre que la pièce fut réalisée comme offrande votive individuelle à Jupiter (Krier, 2004 ; *AE*, 2005, 1051). Le contexte de cet objet n'est pas connu. Sa datation se situe dans la première moitié du III^e s. apr. J.-C.

Dans le complexe cultuel de Karden, au nord de Trèves, les brûle-encens faisaient partie de l'équipement du sanctuaire (Nickel, 1999). Ils se présentent comme des coupes évasées montées sur un pied plus ou moins haut (plusieurs centaines d'individus et quatre types différents) (fig. 53, n° 5). Les types 1 et 2 sont des bols à pied sans anse, assez petits (7-8 cm de hauteur et 9-13 cm de diamètre pour le type 1 et jusqu'à 22 cm pour le type 2). Le type 3 présente un pied haut et une nette bipartition du récipient. Certains exemplaires ont deux anses basses. Le type 4 regroupe des formes beaucoup plus hautes (diamètre : entre 30 cm et 38 cm, hauteur : 32 cm). Les coupes sont plus profondes et supportent une anse qui surplombe la lèvre. Plusieurs exemplaires sont inscrits de textes peints qui présentent des similitudes avec des inscriptions dédiées au culte de Mithra. Les traces de combustion dans les coupelles sont présentes dans la plupart des formes et attestent que l'encens y était brûlé. Il a même été mis en évidence une destruction volontaire et rituelle de nombreux exemplaires dont les bords ont été abattus après utilisation (Nickel, 1999, p. 114). Les brûle-encens sont datés de la seconde moitié du II^e s.

Des exemplaires très similaires à ceux de Karden se retrouvent à Trèves, dans le camp romain de Niederbieber (Allemagne) et à Hofheim (Gose, 1984, p. 38 et fig. 42), ainsi qu'à Mayence (Huld-Zetsche, 2008).

Dans le Northumberland, en Bretagne romaine, le remplissage d'un puits du sanctuaire de *Coventina*, à Carrawburgh, un camp romain sur le *limes*, a livré deux brûle-encens complets et inscrits, offerts par *Saturninus Gabinius* en *ex voto* à la déesse du temple (Henig, 1984 ; Allason-Jones, McKay, 1985, p. 41-46 ; *RIB*, 1530 et 1531).

Ces brûle-encens en terre cuite mesurent une vingtaine de centimètres de hauteur (fig. 53, n° 1 et 2). Ils comportent un sommet évasé et décoré qui ne ressemble pas à celui de Chartres, bien que leur forme générale et leurs dimensions présentent des analogies fonctionnelles. La partie supérieure est composée de quatre plaques évasées vers l'extérieur et décorées de cordons. Un bourrelet en relief la sépare du corps de l'objet qui porte l'inscription. Celle-ci figure sur les quatre faces séparées par des colonnes stylisées, au nombre de quatre sur l'un des brûle-encens, de huit sur l'autre. Le pied des objets comporte trois à quatre moulures ressemblant à des gradins. La datation de ces objets se situe sous le règne d'Antonin, vers 155 apr. J.-C.

Un inventaire récent a montré que des fragments de brûle-parfums ont été mis au jour dans des régions plus proches de Chartres. Il n'est pas toujours aisé de les identifier car ces formes sont peu courantes et les objets entiers sont rares, ce qui les exclut assez souvent des inventaires. Ainsi, douze fragments, essentiellement des lèvres encochées, proviennent-ils de sites de l'est parisien, des prospections ou des objets isolés pour la plupart, et quatre issus de fouilles dont le contexte est connu (Bertin, 2007). Aucune forme complète ne peut être restituée mais il est probable qu'il s'agisse de calices dotés d'un pied, comme les objets de Karden ou de Dalheim. Le diamètre de l'ouverture serait compris entre 15 cm et 20 cm. Au moins cinq de ces fragments de brûle-parfums proviennent de sites ruraux civils qui ne sont ni des temples, ni des camps militaires. Leur datation s'échelonne entre la fin du I^{er} s. et le milieu du III^e s. apr. J.-C. Ceci confirme le fait qu'en Gaule, comme ailleurs dans l'Empire lors des pratiques cultuelles privées données en l'honneur des dieux domestiques, on brûlait de l'encens ou d'autres substances dans des récipients dédiés à cet usage.

À Chartres même, dans le comblement d'une grande fosse de direction nord-sud, localisée devant la façade orientale du sanctuaire, se trouve un fond de brûle-parfum (n° C128.7517.119). La nature des activités qui a présidé au creusement, puis au comblement de cette fosse, n'est pas encore totalement déterminée (fouille en cours). L'étude céramique identifie un ensemble homogène de la seconde moitié du III^e s. au plus tôt (Bazin *et al.*, 2008).

Le *turibulum* de Chartres comporte donc, avec des variantes de formes et de proportions, les mêmes parties « fonctionnelles » que les éléments de comparaison mentionnés ci-dessus : un pied circulaire supporte un « corps » constitué ou surmonté d'une cuvette relativement profonde. Les surfaces couvertes par les inscriptions sont variables

d'un objet à l'autre. Les brûle-encens qui se rapprochent le plus des *turibula* de Chartres sont ceux de Carrawburgh.

L'UTILISATION LITURGIQUE DES BRÛLE-ENCENS

L'usage des brûle-encens dans les rituels traditionnels est connu par de nombreux exemples qui montrent que ces objets ne sont pas réservés à la pratique magique. Ils sont présents dans de nombreux lieux de culte (Karden, sanctuaire de Mithra ; Carrawburgh, sanctuaire de Coventina, Mayence, *mithraeum* de Ballplatz), sur de nombreux sites d'habitat aussi bien en milieu rural (est parisien) que dans des maisons urbaines (Chartres, Pompéi)⁵⁸, et plusieurs d'entre eux portent des inscriptions (Dalheim, Karden, Carrawburgh, Chartres). Ces objets servaient en principe de supports pour les fumigations opérées lors des cérémonies religieuses, mais l'importance de la cavité sommitale de l'exemplaire découvert dans la cave de Chartres invite à se demander si ce type d'objet n'a pas aussi été utilisé comme autel pour brûler des offrandes.

D. J. et W. V. A.

UNE PRIÈRE MAGIQUE

La litanie de la prière est assez simple⁵⁹. C. Verius Sedatus sollicite des Tout-Puissants leurs bienfaits car il est leur gardien. Il ne semble pas exister de cas précisément analogue à une telle requête. Malgré la brièveté de cette formule, trois de ses caractéristiques sont à rapprocher de la magie rituelle des *papyri* gréco-égyptiens. Premièrement, les *nomina magica* énumérés à la suite de la prière constituent clairement les noms secrets ou investis de pouvoir des *omnipotentia numina* ; c'est la connaissance de ces noms qui donne à Sedatus une autorité particulière sur les pouvoirs auxquels la prière est adressée. Deuxièmement, prétendre que l'on mérite d'être écouté parce que l'on est le « gardien » ou le protecteur de tels pouvoirs, c'est énoncer de manière explicite une pensée normalement implicite dans les *papyri* magiques – bien qu'elle y soit documentée – qui veut que la connaissance des noms divins doit être tenue secrète et que ces noms ne doivent être divulgués à personne. Troisièmement, les quatre points cardinaux, parfois associés aux quatre

vents cosmiques, sont invoqués dans des prières gréco-égyptiennes à l'*agathos daimon* pour l'obtention, comme c'est le cas ici, de bienfaits concrets. C'est la date précoce de sa rédaction qui fait l'intérêt du texte du *turibulum* 1, mais qui rend également sa contextualisation difficile. Dans leurs recensions connues, les recettes de la collection *Papyri Magicae Graecae* éditée par K. Preisendanz et A. Henrichs (*PGrMag*) sont en général datables des III^e-IV^e s. Néanmoins il n'y a pas de doute que beaucoup de ces textes, composés par des prêtres-lecteurs des temples égyptiens en tant que consultants privés, existaient déjà au II^e s. sous des formes souvent différentes. Quant à la question de la diffusion de telles recettes dans le monde méditerranéen, seul un phylactère sur *lamella* de métal⁶⁰, parmi le petit nombre que l'on en connaît en Gaule, a été daté du I^{er}-II^e s. apr. J.-C., de sorte que la prière de Sedatus apporte une preuve tout à fait inattendue de la transmission et de la transformation d'éléments du savoir magique gréco-égyptien, parvenus dans les provinces du nord-ouest de l'Empire au tournant du I^{er}-II^e s. apr. J.-C.

DES TEXTES MAGIQUES GRAVÉS SUR DES RÉCIPIENTS D'ARGILE

Il semble qu'il n'existe pas de découverte analogue. Nous n'avons pu trouver qu'un seul texte comparable, inscrit sur un récipient d'argile avant la cuisson, comme dans le cas présent. Il s'agit d'un *Schwundeschema*⁶¹ élaboré, composé de trente lignes à l'origine, associé à une brève invocation ; ce texte est inscrit en grec sur la face interne d'un tesson provenant d'un bol peu profond trouvé à Antinoopolis en Égypte et maintenant conservé au museo del Vicino Oriente à Rome⁶². Puisque ce bol était apparemment destiné à la lécanomancie (la divination à partir d'un bol rempli d'eau), le texte sera sans doute tombé sous les yeux du consultant, ou de l'enfant qui lui servait d'intermédiaire, à chaque fois qu'il regardait dans l'eau. Le texte de Sedatus n'avait pas d'intentions aussi directement pragmatiques, même si, comme cela apparaîtra ci-dessous, il sous-entend

58. L'un d'eux est représenté sur une peinture murale, dans la maison III du Clos de la Lombarde à Narbonne (Sabrié, Sabrié, 1994-1995).

59. Les lignes qui suivent ont été traduites de l'anglais par L. Tremblay du Service Archéologie de la ville de Chartres et L. Gailliot, avec la collaboration de A. Gailliot de l'Université Paris-I. On trouvera un commentaire de cette inscription par R. L. Gordon, in Gordon *et al.*, 2010.

60. Voir Joffroy, 1983 ; Kotansky dir., 1994, fig. 44, n° 10.

61. Le terme *Schwundeschema* signifie que chaque mot est amputé d'une lettre dans sa recopie à la ligne suivante. Le contour du texte final dessine ainsi la forme d'un triangle (note de D. Joly et M. Witteyer). Le terme apparaît dans Gordon, 2002a.

62. I. Crisci (1974) l'a daté du IV^e s., R. W. Daniel et F. Maltomini (*SupplMag*, vol. 2, p. 71-75, n° 65) du III^e s. D. Jordan attire notre attention sur un cube d'argile portant une inscription de *nomina magica* dans une écriture cursive (dans Barišić, 1970, *non vidimus*).

bien la présence des éléments d'une procédure rituelle. Deux *agogima* (recettes de magie destinées à contraindre l'amour) constituent des éléments de comparaison plus éloignés : l'un inscrit à l'encre de haut en bas sur l'extérieur d'un petit récipient d'argile cannelé (hauteur : 10,5 cm), conservé dans la collection de l'Institut für Altertumskunde (université de Cologne)⁶³, l'autre sur un *ostrakon*, dans une écriture très peu lisible, à la bibliothèque de l'université d'Oslo⁶⁴. Les célèbres bols juifs aramaïques et mandaïques, tous de datation considérablement plus tardive, sont comparables seulement dans la mesure où certains présentent des invocations destinées à protéger des habitations.

C. Verius Sedatus

Le gentilice Verius est formé sur le surnom Verus, bien représenté en Gaule et dans les Germanies (par exemple *CIL*, XIII, 412 ; 2147 ; 2456 ; 2471 ; 3035 ; 5708, etc.). Le *cognomen* Sedatus est également bien attesté dans les mêmes provinces (par exemple *CIL*, XIII, 846 ; 2706 ; 4609 ; 5551 ; 5988 ; 11587). Le plus simple est donc de penser que le personnage en question est originaire de Gaule et sans doute même de Chartres, sans que l'on puisse formellement écarter l'hypothèse d'un étranger venant d'une autre province. On a d'ailleurs l'exemple proche, venant d'une inscription funéraire retrouvée à Chartres, du gentilice Veranius formé sur Veranus (*CIL*, XIII, 3056). Étant donné les autres documents magiques répertoriés en Gaule qui attestent la présence de spécialistes de la magie, il n'est toutefois guère surprenant de voir dans C. Verius Sedatus un magicien originaire de la cité des Carnutes.

Analyse linguistique du texte latin

Les points cardinaux

Les noms donnés par Sedatus aux quatre points cardinaux, *oriens*, *occidens*, *meridies*, *septentrio*, sont ceux qui entrèrent en usage dans la langue latine entre la fin de la République et le début du Principat sous l'influence de l'astronomie et de l'astrologie, qui n'étaient pas des pratiques distinctes⁶⁵. Ils diffèrent des noms latins tradi-

tionnels énumérés, par exemple, par Aulu-Gelle : *exortus*, *occasus*, *meridies*, *septentriones* ou par Sénèque : *ortus*, *occasus*, *meridies*, *septentrio*⁶⁶. Pomponius Mela (I, 3), écrivant sous le règne de l'empereur Claude, emploie à la fois *ortus* et *oriens*, *occasus* et *occidens*. Dès le début du premier quart du II^e s., ces « nouveaux » termes semblent toutefois être devenus plus ou moins largement répandus et courants.

La formule de prière : le vocatif et la formule rogo ut

Bien que l'on connaisse un grand nombre de formules de prières latines⁶⁷, la plus commune dans les contextes officiels ou semi-officiels au début du Principat demeure « *precor et quaeso* »⁶⁸. *Rogo* semble être devenue l'expression habituelle des prières informelles sous l'influence du langage des pétitions et des dispositions testamentaires⁶⁹. Cette formulation se retrouve principalement dans les sources épigraphiques où figurent de brèves prières privées comme celle-ci, particulièrement dans les prières vindicatives (judiciaires) destinées à nuire à autrui ou à s'en venger⁷⁰. Bien qu'elle n'apparaisse qu'à deux reprises dans les nombreuses attestations retrouvées dans la source sacrée d'*Aquae Sulis* (Bath, Angleterre), de nombreuses preuves démontrent qu'elle était courante dans les provinces occidentales (particulièrement en Hispanie) dans les demandes de restitution d'objets volés, que l'on cédaît alors à la

occidens, *meridies*, *oriens*) et 5.102 (*oriens*, *occidens*, *septentrio*, *meridies*). Sur le développement de la géographie mathématique et astronomique à cette période, voir brièvement Nicolet, 1988, p. 77-95. Nous ne voyons ici aucune référence à la division en quatre parties utilisée par les augures.

66. Aulu-Gelle, *NA*, 2.22.3 ; Sénèque, *NQ*, 5.16.1 ; voir Tite-Live, 21.30.4 ; César, *Gall.*, 1.16f. ; Pline, *HN*, 2.143 ; 17.19 ; 84f. Dans son système intermédiaire, Pline l'Ancien se sert d'*oriens*, *meridies*, *occasus*, *septentriones* (*HN*, 2.119), mais il avait manifestement connaissance des termes *occidens* et *septentrio* (par exemple, 4.102) ; toutefois, à 3.3, il utilise *occasus solis* pour *occidens*, impliquant peut-être que la carte du monde d'Agrippa l'employait aussi. *Septentriones* apparaît en premier dans Plaute (*Amph.*, 273) ; *septentrio*, comme *occidens*, apparaît à la fin de la République (voir Varro, *LL*, 7.7 ; Le Boëuffle, 1977, p. 88).

67. Quoique très incomplet et plutôt désuet, l'œuvre de G. Appel (1909) conserve quelque valeur ; voir aussi Hickson, 1993, p. 45-51.

68. Par exemple, Tite-Live, 29.27.1f ; *ILS*, 5050 (les protocoles des Jeux Séculaires, 17 BC) [93], 106, 118, [136], 142.

69. Appel (1909, p. 66) n'énumère qu'un petit nombre d'exemples littéraires (Sénèque, *Agam.*, 511 ; Sénèque, *ben.*, 5.25.4 ; Martial, 1.39.6 ; 8.8.3), mais voir par exemple Catulle, 13.13 ; Tite-Live, 7.203.3 ; Sénèque, *QN*, 2.33. *Rogo domine* dans une pétition : *CIL*, IX, 2438 = *AE*, 1983, 331 ; *peto et rogo* : *AE*, 1894, 148 ; *CIL*, VIII, 1966 = *ILAlg*, 1.3310 (dispositions testamentaires) ; *rogo iubeoque* : *AE*, 1945, 136 = 1949, 196.

70. Par exemple : « *Lari patrio Ladronius Avitis filius votum solvit. Propitius sis rogo* » (*AE*, 1973, 319) ; et la prière de Cascelia Elegans trouvée dans les restes du *mithraeum* des *Castra peregrinorum* sous l'église San Stefano à Rome : « *domine aeternae rogat te Cascelia Elegans [...]* » (*AE*, 1980, 51).

63. D. Wortmann (1968, p. 80-84) l'a daté de la fin du III^e s.-début du IV^e s., *SupplMag* (vol. 1, p. 211-213, n° 51) de la fin du II^e s.-début du III^e s.

64. S. Eitrem, *POslo*, 2, 1931, p. 29-33 = *PGrMag*, 02. Les deux textes proviennent à l'origine d'Oxyrhynchus.

65. Par exemple, Vitruve, *Arch.*, 1.1.10 : « *ex astrologia [...] cognoscitur oriens, occidens, meridies, septentrio* » ; voir Pline, *HN*, 4.19 (*septentrio*,

divinité⁷¹. Elle est tout aussi commune dans les *defixiones*, c'est-à-dire les textes destinés à causer du tort dans des cas n'impliquant pas directement un vol⁷². La construction *rogo* avec *ut* suivi du subjonctif employée par Sedatus confirme sa bonne maîtrise du latin, contrairement aux auteurs de certains des textes cités. Combinée à la mention des *tria nomina* et aux implications de ses *nomina magica*, elle permet d'inférer une position sociale et un horizon culturel relativement élevés.

La formule *omnipotentia numina*

L'épithète *omnipotens* qualifie parfois les dieux romains pris dans leur ensemble⁷³ mais, le plus souvent, elle s'applique à des divinités individuelles (particulièrement Jupiter)⁷⁴. Toutefois, la liste des douze *nomina barbara* montre clairement que nous n'avons pas affaire ici aux divinités romaines traditionnelles, mais plutôt à des noms ésotériques de pouvoirs magiques. Même si l'expression *omnipotentia numina* n'est présente dans aucun autre contexte magique, cet adjectif est utilisé à Carthage pour qualifier des esprits désignés par leurs noms personnels (*daemones*)⁷⁵. *Omnipotens* est ici clairement la traduction de παντοκράτωρ⁷⁶. De telles formules dérivent du langage de la piété hellénistique tardive. Dans les *Hymnes orphiques*, par exemple, Pluton, dieu des enfers, est appelé παντοκράτωρ et

Perséphone, παντοκράτειρα⁷⁷. À Cyrène, nous retrouvons aussi Isis appelée πάντων μεγίστην τῶν ἐν οὐρανῷ θεῶν⁷⁸. Cependant, en dehors de contextes magiques, de telles expressions demeurent familières et on ne les trouve qu'en nombre restreint jusqu'à ce que l'épigraphie ne devienne principalement chrétienne. C'est dans les *papyri* magiques, où l'hyperbole a une valeur évidente, que les divinités omnipotentes abondent. Le « Sort omni-fonctionnel de la Grande Ourse », par exemple, invoque les « assistants de Typhon » au moyen d'une superbe liste de 61 épithètes recherchées se terminant par παντοκράτορας, ἀγίους, ἀκαταμαχίτους⁷⁹. Même si les divinités mentionnées, comme Hermès et Typhon, se voient parfois accorder cette épithète, l'identité du « dieu omnipotent » peut aussi être dissimulée pour un plus grand effet, afin de suggérer une certaine familiarité avec la hiérarchie du pouvoir au sein des innombrables habitants de l'au-delà⁸⁰. Le contexte approprié des *omnipotentia numina* est donc le langage grandiloquent et hyperbolique des *papyri* magiques et des textes qui leur sont associés (le groupe le plus pertinent de textes du type παντοκράτωρ, pour le concept des quatre directions de Sedatus, est discuté *infra*, p. 174).

La formule *omnia bona*

Dans les prières, les *bona* sont des « bienfaits » ou des « faveurs »⁸¹. Toutefois, ici encore, il vaudrait mieux soupçonner une traduction (probablement indirecte) du grec, plus spécifiquement à partir du contexte des *papyri* magiques ou de textes analogues. Une formule utilisée dans le rituel d'Hélios ordonne aux πάντα τὰ ἀγαθά : « Donnez-moi [...] nourriture, santé, sécurité, richesse, accordez-moi des enfants, la connaissance, une bonne ouïe, la bienveillance, un jugement sûr, honneur, bonne mémoire,

71. Par exemple : *DTAud*, 122 (*Emerita*) ; *AE*, 1988, 727 = *IRBaelo*, 1 = *RICIS*, 602/0101 (*Baelo Claudia*, Bétique) ; *AE*, 2001, 1135 (Alcácer do Sol, Lusitanie) ; *CIL*, II, 2476 = *AE*, 1981, 527 = *AE*, 1993, 1027 (*Braga*) ; *AE*, 1984, 623 ; « *rogo subruptus sit Uruanus [...]* » : *AE*, 1992, 911 (*Sardinia*) ; « *Rogo te, Mater Magna, ut tu me vindices [...]* » : *AE*, 2005, 1122.

72. Par exemple : *AE*, 1978, 545 (nécropole de Francfort/Praunheim) ; *AE*, 1993, 1008 (*Carmo* en Bétique) ; *AE*, 1976, 417 (Gourgouli à Peyriac-Minervois dans l'Aude ; il s'agit du seul exemple gaulois à notre connaissance) ; *AE*, 1995, 247 (Ostie) ; *CIL*, VIII, 12505 = *DTAud*, 228a et 228b (Carthage) ; *AE*, 1907, 69a (*Hadrumentum*).

73. Par exemple : « *di immortales omnipotentes* » dans Plaute, *Poen.*, 275 ; *CIL*, VIII, 20246 ; 8457a (AD 288) ; *HAGord*, 25.1.

74. À propos de Jupiter, voir par exemple Ennius, *Ann.*, 315 B. = 458 V. (ap. Serv., *Aen.*, 1.254) ; Lucilius, 326 B. = 444 M. (ap. Nonius Marc., *comp.*, 204.17) ; Lucrèce, *RN*, 5.399 ; Catulle, 64.171 ; Virgile, *Aen.*, 1.60 ; 2.689, etc. ; Ovide, *Met.*, 1.154 ; 2.304, etc. ; Valère Maxime, 1.6.12 ; *AE*, 1908, 242 ; 1946, 44 ; pour Junon : Virgile, *Aen.*, 4.693 ; voir *CIL*, III, 10841 = *AJf*, 536 ; pour Aïther : Virgile, *Georg.*, 2.325 ; pour Sol et Luna : *CIL*, II, 2407a ; « *[invicto] deo Soli [omnipotent]i Caelesti numini praesenti [...]* » (*AE*, 1909, 21). Autres exemples : *TLL*, 9.2 (1968-1981) s.v., col. 604f. (*Reikircher*).

75. *DTAud*, 230a3f. (Trabaxia) ; 250a6f. (Parpaxis).

76. Par exemple *DTAud*, 271.9f. À propos de *pantokrator* en tant qu'expression de religiosité « orientale », une expression qui occulte l'usage latin commun, voir Pleket, 1981, particulièrement p. 171-174.

77. *HOrph.*, 18.17 ; 29.10 ; également Physis : 10.4f ; Rhéa : 14.7 ; Héra : 16.2. À noter également, aussi tôt qu'au II^e s. (avec Cybèle) à Délos : *Syll.*³, 1138 (pas dans *RICIS*). Toutefois, comme très souvent, cet usage est une reprise d'idées bien antérieures, comme par exemple dans Sophocle, *Trach.*, 127 à propos de Zeus (Iyr.).

78. *SIRIS*, 803 = *RICIS*, 701/0103 = Totti dir., 1986, p. 13 n° 4, l. 8 ; aussi à *Megalopolis* : *SIRIS*, 42 = *RICIS*, 102/1702, l. 6 (II^e-III^e s.).

79. *PGrMag*, IV, 1331-1389 à 1345-1376, épithètes qui leur sont liés dans VII, 348-359.

80. *PGrMag*, VII, 668 (Hermès) et 692 ; IV, 272 ; XIV, 17 (Typhon) ; III, 218 ; XXIIa19 (Hélios) ; dissimulée : IV, 968 et 1552f.

81. Par exemple Plaute, *Amph.*, 41-44 et 46-49 ; *Men.*, 558 ; *Persa*, 492 ; *Poen.*, 1216 ; voir Tite-Live, 3.56.10 et 23.18.10f ; voir *TLL*, 2 (1900-06) s.v., § VII.1 (Sinko). Différents contenus possibles de la catégorie sont énumérés par Terence, *Heaut.*, 193f. ; Cicéron, *ep. fam.*, 2.3.1 ; *ILS*, 8393 (*Laudatio Turiae*) l. 30f.

allure, beauté aux yeux de tous ceux qui me regardent »⁸². On retrouve ailleurs de telles injonctions : on demande à Sarapis, par exemple, « d'accroître ma vie et [qu'il me soit donné de savourer] maintes bonnes choses » (ἐν πολλοῖς ἀγαθοῖς). Un autre rite possible prescrit, dans le même livre, cette formule de requête : « Et sois toujours avec moi à jamais, une divinité bienveillante habitant un homme bon (ἀγαθὸς ἐπ' ἀγαθῶ) [...] me donnant une santé à laquelle aucune magie ne peut nuire, bien-être, prospérité, gloire, victoire, pouvoir, séduction [...] »⁸³.

La formule vester custos

Même si les *papyri* magiques ne semblent pas receler d'équivalents précis de cette expression, ils enjoignent parfois au praticien, dans le « texte secondaire », de garder les formules secrètes⁸⁴. L'exemple le plus clair en est : « Car ceci est le vrai [rite] et les autres versions qui sont largement diffusées sont des mensonges et de simples mots vides de sens. Garde donc ceci hors de danger dans un endroit secret, puisqu'il s'agit d'un grand mystère. Cache-le, cache-le ! »⁸⁵. L'analogie entre l'acquisition d'une compétence magique et l'initiation à un culte à mystères est développée à plusieurs reprises dans les formules plus longues et plus affectées⁸⁶. Par exemple, dans le *Huitième Livre de Moïse*, nous lisons : « Sans [les *nomina magica* indiqués], le dieu n'écouterà pas, mais refusera de vous recevoir en tant que non-initié, à moins que vous ne prononciez énergiquement à l'avance les [noms du] seigneur du jour et de l'heure [...] car sans eux, vous n'accomplirez pas même une seule des choses que vous trouverez dans [ce livre] »⁸⁷. Ailleurs, la piété elle-même est présentée comme une compétence, comme lorsque les sept puissants (μεγαλοκράτορες) gardiens du Pôle « envoient tonnerre et éclairs et secousses de tremblements de terre contre les nations impies, mais à moi, qui suis pieux et qui crains dieu (ἐμοὶ δὲ εὐσεβεῖ καὶ θεοσεβεῖ ὄντι), que vous

envoyiez la santé, un corps sain, l'acuité visuelle et auditive, et la tranquillité au cours des bonnes heures présentes de ce jour »⁸⁸. En associant son rôle de gardien des noms à son autorité pour solliciter des bienfaits, Sedatus semble donc rendre explicite une idée qui n'est qu'implicite dans les *papyri* magiques. Le choix de *custos*, qui s'approche de l'idée transmise par *vir optumus, custos fidelis* (AE, 1984, 79), prétend à l'intégrité morale ; mais il peut également s'agir d'une allusion à la fonction habituelle de gardien ou de veilleur du temple.

L'expression quia ille est vester custos

L'expression, prise dans son ensemble, soulève la question de l'identification de l'auteur de ces textes. Pourquoi employer le pronom démonstratif à la troisième personne : *quia ille est...* à l'accent vague, plutôt que le *quia...* pleinement subjectif ? Trois hypothèses nous semblent possibles :

- Sedatus, homme crédule, s'est fait fabriquer une série de petits *turibula* en argile par quelque magicien itinérant, qui lui a dit que les *nomina* qu'il y inscrirait seraient doués de pouvoir magique⁸⁹. Tout ce que Sedatus avait à faire pour assurer la prospérité était de réciter les noms en priant. L'expression *ille est* révèle que la première personne de *rogo* est une simple imitation ou formule. Dans ce cas, Sedatus n'aurait rien à voir avec la prière elle-même.

- Sedatus a, dans un premier temps, composé lui-même les textes et les a ensuite fait inscrire par le potier auquel il a commandé les *turibula*. Il l'a toutefois fait à partir d'instructions assez précises, y compris en ce qui concerne les *nomina*, qui proviennent en dernier ressort, mais pas directement, il est vrai, de la pratique gréco-égyptienne.

- Sedatus s'intéressait lui-même à la magie « nouvelle » (c'est-à-dire gréco-égyptienne) et il a pris la peine d'apprendre ce qu'il pouvait de cette pratique en Gaule Lyonnaise. À partir de ce savoir, il a composé les textes lui-même et les a fait inscrire par le potier auquel il a commandé les *turibula*. Ce sont des rêves que Sedatus a spécifiquement « demandés » qui ont fait survenir des *nomina magica* et qui ont légitimé sa foi dans leur pouvoir illimité. *Rogo* est donc, dans ce cas, une première personne authentique.

82. *PGrMag*, III, 544f. et 577-580 (traduction de W. C. Grese, adaptée) ; « all good things » : *PDM*, XIV 317 (démotique) = Betz dir., 1986.

83. Respectivement *PGrMag*, XII, 633-637 et 800-804 ; voir XXXV, 22-26 ; XXXVI, 223-228.

84. « Texte secondaire » est une expression utile (issue de la théorie de l'art dramatique) pour désigner le commentaire de l'auteur qui fait parfois des observations sur l'efficacité de la formule en tant que rite.

85. *PGrMag*, XII, 320-322 et 334f. Autres exemples : I, 41 et 146 ; IV, 922 et 1252, etc. Voir aussi Kotansky dir., 1994, n° 32, l. 32.

86. *PGrMag*, IV, 475-485 ; voir Betz, 1990 ; Graf, 1996, p. 83-107 ; Betz, 2003, p. 91-100.

87. *PGrMag*, XIII, 56-60 = 427-432 ; voir 379f. L'ensemble du *Huitième Livre du Moïse* est présenté comme « sacré et secret » (XIII, 344 ; voir 731-734, 1057, 1078 ; IV, 1115).

88. *PGrMag*, IV, 681-687 ; voir Betz, 2003, 179f.

89. Cette possibilité nous a été suggérée par D. Jordan (*per litteras*). Dans ce qui suit, nous supposons que les vaisseaux s'identifient à des encensoirs (*turibula*), sans souligner constamment qu'il ne s'agit que d'une hypothèse. Il existe des instructions explicites dans les *papyri* magiques pour l'usage de tels instruments rituels faits en argile (voir *infra*, « Le contexte rituel », p. 174).

Même si aucune de ces hypothèses ne peut être démontrée ou réfutée de manière décisive, nous croyons que la troisième est la plus plausible. Elle repose sur trois fondements. Premièrement, la stratégie illocutoire change dans *quia ille est vester custos* : la force de la copule démonstrative à la troisième personne, *ille est*, est un appel à revendiquer une autorité magique ; mais elle cède immédiatement le pas devant une autre stratégie : Sedatus revendique une relation subjective et intime avec les *numina*, sous-entendue par le placement de *vester* avant *custos*. Un tel changement nous semble refléter la pensée d'un amateur plein d'espoirs. Deuxièmement, les *nomina* ne sont pas des *nomina* gréco-égyptiens authentiques, mais nous semblent être calqués, au moins en partie, sur la phonétique gauloise (voir *infra*, p. 173). Ceci implique que l'auteur n'avait pas de modèle écrit sous les yeux et qu'il les a forgés en s'inspirant de sa propre fantaisie phonétique, ce qui est incompatible avec l'hypothèse impliquant l'existence d'instructions détaillées. Troisièmement, la meilleure explication de l'erreur dans la liste du texte A est un oubli « créatif » personnel (voir *infra*, p. 173-174). En tout cas, dans ce qui suit, nous supposons que Sedatus est l'auteur aussi bien de la prière que des *nomina magica*.

C'est certainement la perspective d'une autorité particulière qui a suscité tout d'abord l'intérêt de Sedatus pour la magie. L'importance que revêt la fonction de « gardien » à ses yeux est soulignée par la décision, dans chaque texte, de séparer les deux mots *vester custos* du reste du texte en les plaçant sous le bord intermédiaire du *turibulum*, démontrant ainsi visuellement au lecteur supposé la force de son lien avec les *nomina*. Il est difficile de dire si le fait d'avoir retrouvé ces textes dans une cave correspond à une volonté de garder les *nomina magica* secrets, comme l'ordonnent parfois les *papyri* magiques. Le fait que les *turibula* aient été retrouvés avec d'autres objets destinés à un usage rituel corroborerait toutefois une telle conclusion. D'autre part, ils pourraient tout simplement avoir été transférés dans la cave à partir d'un autre endroit, après le départ ou la mort de Sedatus, et être simplement restés là, sans que personne n'y touche, jusqu'à ce que la maison soit finalement abandonnée.

Analyse linguistique des douze *nomina magica*

Dans les deux textes, les *nomina magica* (voir Apulée, *Apol.*, 38.7f.) sont divisés en une liste de neuf éléments, tous monosyllabiques, sauf deux, à laquelle s'ajoute une liste de trois éléments composés de deux « noms » de quatre syllabes

chacun, suivant la combinaison a, b, a. Une telle division doit avoir eu un sens pour Sedatus, puisqu'il aurait pu facilement inventer dix « noms » courts ; ce n'est toutefois pas le cas pour le non-initié⁹⁰. Il semble néanmoins raisonnable de respecter sa catégorisation dans l'explication qui suit. Nous commençons donc par les neuf premiers éléments.

La liste des neuf termes de la partie médiane

Comme nous l'avons déjà signalé, dans la version très lacunaire du texte B, *Bru* vient en seconde position et *Dru* n'est pas redoublé ; cette version constitue donc, selon toute probabilité, la version « correcte » ou « originale » des noms. D'autre part, la disposition des quatre versions dans le texte A est plus réfléchie et élégante. La substitution de *Dru* par *Bru*, malgré l'intention clairement mnémotique de l'allitération *Bru/Bros*, *Chor/Cos* et *Dru/Drax*, s'explique vraisemblablement par un oubli « créatif » : au moment où il a transféré la liste du texte B au texte A, l'influence de la paire emphatique finale *Dru/Drax* a amené Sedatus à changer *Bru* en *Dru* quand il a récité les noms (il n'avait vraisemblablement pas besoin du *turibulum* sous les yeux pour le faire et aurait écrit le texte A entièrement de mémoire), au point qu'il s'est imaginé que la liste s'était toujours présentée ainsi – après tout, il était son *custos* et pouvait difficilement admettre avoir fait preuve de négligence⁹¹. Dans les sortilèges de guérison populaires italiens, des *voces* inintelligibles, telles que *absi absa phereos*, *rica rica soro*, *crissi crasi cancrasi*, *adam bedam alam betur alam botum*, étaient couramment utilisées pour mettre en évidence la relation de pouvoir que le sortilège créait entre le praticien et les *materia medico-magica*⁹². Elles n'étaient toutefois pas considérées comme des noms de divinités. Le fait que Sedatus identifie ses *nomina magica* aux véritables noms des *omnipotentia numina* marque donc une nette prise de distance par rapport à l'usage traditionnel de la magie bienfaisante, car une telle prétention est plutôt caractéristique de la pratique gréco-égyptienne. On peut exprimer de deux façons cette

90. La première possibilité qui vient à l'esprit est que 3 est un facteur à la fois de 9 et de 12. Il est vrai que la liste du texte A est divisée en 5 et 4, et non pas en groupes de 3, mais il semble y avoir un rythme accentué simple, en supposant que *Stna* était en fait prononcé /stená/ : $\sigma\tau\eta\alpha$ (˘)˘˘.

91. L'une des « défenses secondaires » de la pratique magique était que les *nomina magica* devaient être retenus avec exactitude, sans quoi le rituel était inefficace. Il est évident que si Sedatus avait foi en cela, il aurait également dû accepter qu'aucune de ses prières citant la liste altérée ne puisse être efficace.

92. Voir Gordon, 1995 ; pour des exemples de telles *voces*, voir Önnersfors, 1993. Les *nomina* de Sedatus auraient même pu être inspirés par de telles *voces*.

idée fondamentale. De l'intérieur du discours, la connaissance des *nomina* (dont il existe différentes classes) permet au praticien de réduire l'écart entre ce monde et l'au-delà parce que les *nomina* sont les véritables noms des dieux, immédiatement efficaces car immédiatement reconnaissables⁹³. En linguistique pragmatique, nous pourrions dire que l'asymétrie complète entre les aspects phonétiques et sémantiques du langage (les *nomina* n'ont pas de sens et sont de « simples » sons) vise à légitimer les prétentions selon lesquelles, même s'ils sont des éléments linguistiques, ils ne font partie d'aucun système de communication intelligible par l'homme. Étant donnée la division tripartite du monde des êtres vivants entre dieux, hommes et animaux, ce « langage » est nécessairement divin, les animaux n'étant pas doués de parole ; c'est-à-dire que la notation négative (-) des mots sur l'échelle sémantique peut être comprise comme métaphore d'un rejet intentionnel des fonctions de la communication humaine⁹⁴.

Quand Sedatus s'essaie à créer de tels « noms », il a une préférence marquée pour les consonnes explosives (/b/, /d/, /k/), les explosives composées (/kh/, /ks/), la fricative alvéolaire /s/ et la trille alvéolaire /r/, qui survient à elle seule six fois en cinq mots. On constate l'absence des fricatives nasales (/m/, /n/), labiales et palatales de même que des glissements, sauf dans le cas de *Stna*. Quant aux agglomérats, le /dr/ initial n'est pas connu en latin, car même le nom propre *Drusus/Drusilla* est d'origine celtique⁹⁵ ; le /br/ initial est très rare en latin, hormis dans le groupe *brevis* qui comprend *bruma*, mais il est commun en gaulois (*bracae*, *brix-*, *brochus*, etc.) ; le /stn/ initial est impossible en latin⁹⁶. Quant aux voyelles, /ē/ ne survient qu'une seule fois (dans *Echar*) et /ī/ se fait remarquer par son absence, tout comme les diphtongues ; le /a/ ouvert et les voyelles longues /u/ et /o/, de plus de poids, sont préférées. Sedatus a donc créé ces « noms » en portant une certaine attention à leur effet sonore⁹⁷. Sa liste initiale de *nomina* ne présente que

très peu de ressemblance avec les centaines de *nomina* de tradition gréco-égyptienne qui nous sont parvenus. Ils sont trop courts, trop monotones, trop peu inventifs. Sedatus, ou son instructeur si l'on pense qu'il a obtenu les noms de quelqu'un d'autre, avait une compréhension très sommaire de la façon dont les *nomina* « authentiques » devaient sonner. Ses noms peuvent donc être considérés comme « incompetents » du point de vue de la pratique gréco-égyptienne, ce qui n'est pas surprenant si l'on considère la distance qui le sépare des centres de cette tradition⁹⁸. L'influence de la phonétique gauloise, dont on décèle les traces, trahit la source probable de son inspiration ; à notre avis, elle conduit également à penser que ces « noms » sont de sa propre invention, quoique de façon détournée, par le biais d'une source « divine » légitime : ses rêves.

La liste des trois termes de la base

Les deux noms quadrisyllabiques *halcedme* et *halcehelar* sont manifestement d'un autre ordre. La première syllabe vise à créer un nom impressionnant et extravagant (/hal-/ en première syllabe ne se rencontre dans aucun mot latin à l'exception de *halo*, *halitus*)⁹⁹. Les disyllabes *calca-* ou *cakuou-* n'apparaissent que dans un petit nombre de « noms » gréco-égyptiens authentiques ; le nom *meeme* se présente comme un « vrai nom » de Seth/Typhon et seuls quelques « noms » se terminent en *-lar* (par exemple *eilesilar*). Ces « noms », comme les neuf premiers, semblent n'avoir que peu de ressemblance avec les mots gréco-égyptiens. Toutefois, leur polysyllabisme indique qu'ils ont une origine différente de celle des neuf premiers noms et traduit une plus grande ambition. Néanmoins, dans *Halcedme*, la faible récurrence de la même syllabe /me/ séparée par un /d/ euphonique de même qu'un rythme trochaïque simple (U_U_) ne donne pas l'impression d'une grande compétence ou assurance¹⁰⁰. On peut comparer cette conclusion au faible niveau de compétence technique démontré dans le phylactère gallo-romain le plus précoce (I^{er}-II^e s. apr. J.-C.), provenant de la région de Limoges, constitué presque entièrement de signes magiques (*charakteres*) de qualité médiocre ; il utilise bien un « nom » authentique, *semese(i)lam*

93. L'expression « vrai nom » se présente dans *PGrMag*, IV, 278 ; V, 115 ; VIII, 41 et 43 ; XIII, 621f. ; XXXIIa, 24. À propos des *onomata barbara* dans la magie gréco-romaine, voir Dillon, 1985 et Crippa, 1999.

94. Il y a ici un glissement évident entre « noms » et « mots ». En effet, il semble y avoir eu un certain nombre de théories du mot magique opératoire se faisant concurrence dans l'Antiquité tardive.

95. Tous les mots employés en latin commençant de cette façon ont une origine grecque ou gauloise, comme *draucus*, *druidae*.

96. À propos des caractéristiques phonétiques du gaulois, voir Lambert, 1994 et 1998-2000 ; Lambert dir., 2002, p. 379-385.

97. Il va sans dire que Sedatus n'a pas « compris » les *nomina* qu'il a écrits. S'il ne les a pas reçus sous forme de liste de quelqu'un d'autre, le scénario le plus probable, à notre avis, est qu'il les a « entendus » en

rêve. Il ne pouvait croire en leur pouvoir que s'il avait un moyen de garantir leur statut divin.

98. À propos d'« incompetence » pris dans ce sens, voir Gordon, 2002b et 2005, p. 74-76.

99. Voir la tentative de Plaute concernant un mot barbare : « *halagora* » (*Poen.*, 1313).

100. On se rappellera du faible *nomen* « *sarbasmisarab* » dans une série « incompetente » de *Hadrumentum* (*DTAud*, 272-274 ; *AE*, 1905, 171).

(normalement appliqué aux pouvoirs de *Helios/Phre*) – mais seulement un ¹⁰¹. La répétition de *halcemedme* ne peut pas être expliquée de la même façon que celle de *dru* dans la première liste ; il est fort probable qu'elle vise à finir le texte en beauté.

Interprétation générale

Des rituels destinés aux pouvoirs cosmiques

Une des caractéristiques les plus mystérieuses des textes de Sedatus est qu'ils répètent une prière dans chacune des directions cardinales afin d'obtenir des bienfaits. Dans les *papyri* magiques, il y a plusieurs références aux quatre vents du cosmos qui sont dirigés ou dominés par un dieu suprême ¹⁰². Dans plusieurs cas, ce dieu est identifié comme l'*agathos daimon* tout-puissant ou *Agathodaimon* ¹⁰³. Cet *agathos daimon* n'est pas, ou pas seulement, l'esprit bienveillant, classique et hellénistique, de la chance, ni la divinité du succès et de l'abondance d'Alexandrie ¹⁰⁴. La divinité des *papyri* magiques (à laquelle il est également fait allusion dans les textes hermétiques et alchimiques) est beaucoup plus que cela ; c'est un être composé, seigneur du cosmos tout entier dans ses six dimensions : est, ouest, nord, sud, haut et bas. Un de ses aspects est la synthèse égyptienne de *Helios* et *Sarapis*, l'autre s'inspire de la fusion de *Harpocrates* (le dieu-soleil enfant) avec *Chnoum* et *Amun*, deux anciens dieux créateurs, associés, particulièrement pour le premier, à la fertilité de la terre ¹⁰⁵. Sa valeur aux yeux des compositeurs instruits (et inventifs) des *papyri* magiques réside dans cette combinaison de divinités créatrices anciennes avec plusieurs aspects du soleil, levant et couchant, et (par l'intermédiaire de *Sarapis*) avec les enfers ¹⁰⁶. Parallèlement, cette grande divinité cosmique a également incorporé des fonctions directement liées aux individus ordinaires, car en Égypte,

l'*agathos daimon* a absorbé une des divinités traditionnelles qui contrôlaient le destin ou la fortune individuelle : *Pshai(s)* ou *Shai* ¹⁰⁷. C'est cette association qui explique l'invocation régulière de l'*agathos daimon* « éonien » dans les formules pour le bien-être, la faveur, la réussite ici-bas ¹⁰⁸. Même s'il est facile d'imaginer, si l'on ne considère que le *Grand codex magique* de la Bibliothèque nationale de France (*PGrMag*, IV) ou le *Huitième Livre de Moïse* (*PGrMag*, XIII), que la magie gréco-égyptienne opérait exclusivement à un haut niveau de compétence et de savoir théologique, on constate, en fait, qu'un grand éventail de compétences magiques a toujours été offert en Égypte, dès la période dynastique ¹⁰⁹. Grâce aux travaux de Giovanni Anastasi en Égypte avant 1828, nous possédons des exemples de cette magie de haut niveau ; mais des découvertes plus récentes conduisent à penser que la magie gréco-égyptienne était en grande partie ordinaire et banale ¹¹⁰. Le processus de simplification et de banalisation des invocations à l'*agathos daimon* avait probablement déjà eu lieu en Égypte. Certaines de ces transformations ont sans doute abandonné toute référence à la divinité « éonienne » en faveur d'un appel direct aux « noms ». La version dont dispose Sedatus, peu importe la manière dont il l'a obtenue, est donc très éloignée de l'invocation « originale » à l'*agathos daimon* comme seigneur des six parties du monde. À en juger d'après sa prière, les seuls éléments de la pratique magique gréco-égyptienne qui avaient atteint *Autricum* au premier quart du II^e s. étaient : la représentation de la totalité du cosmos au moyen de « quatre parties » (au lieu de six), l'invocation d'esprits « tout-puissants », l'usage associé de leur *nomina* secrets pour forcer l'attention ou l'aide divine et, par inférence, l'usage de rêves spécifiquement provoqués pour accéder à la connaissance des « noms » véritables.

Le contexte rituel

Il reste à envisager brièvement la façon dont étaient utilisés les *turibula*. Le Grand papyrus magique de Paris donne une première idée du contexte rituel :

101. Kotansky dir., 1994, n° 10. De tels phylactères en feuille d'or peuvent toutefois être facilement transportés.

102. Sur l'importance fondamentale de directions cardinales en Égypte, voir par exemple Klimkeit, 1975.

103. Par exemple, voir *PGrMag*, IV, 1605-1642, qui est lié à XIII, 761-792, dans lequel l'*agathos daimon* est appelé παντοκράτωρ. À XIV, 8f., *agathos daimon* est décrit comme (gen.) « Démon omnipotent, suprême, à quatre faces », cette dernière étant une expression physique de son contrôle sur les quatre parties, c'est-à-dire sur le cosmos vu comme un tout (mais voir Fauth, 1995, 24f. pour une autre interprétation).

104. À propos de l'*Agathodaimon* grec et gréco-égyptien, voir Dunand, 1969 ; *eadem*, s.v. l'entrée « *Agathodaimon* », dans *LIMC*, I.1, 277-282 ; I.2, 203-207 ; Fraser, 1972, p. 209-211 ; Sfameni Gasparro, 1997, p. 78-82.

105. *PGrMag*, XXXVI, 214-218 ; XII, 238-244 ; voir Pietrzykowski, 1978.

106. Voir particulièrement Fauth, 1995, n. 42, 69f., 72f., 105, 108.

107. Voir Quaegebeur, 1975, p. 170-176. À cette période tardive, *Shai* était également considéré comme une manifestation du dieu soleil et créateur (*id.*, *ibid.*, p. 88-91).

108. Par exemple *PGrMag*, XII, 254f. ; XIII, 780-784.

109. Même un texte tel que *PGrMag*, XIII, contient une variété de rituels de qualité inférieure qui ont été incorporés au grand ensemble. Parmi les textes gréco-égyptiens simples pour obtenir bénédiction et succès (en excluant les simples phylactères), noter : *PGrMag*, VII, 390-393 et 1017-1026 (*niketika*) ; XXI ; XXIIa (*charitesion*) ; XLVIII ; LXX ; LXXXVIII ; LXXXI ; SM, 63 ; 64 (*charitesia*) ; 87.

110. Voir Brashear, 1995, p. 3398-3412.

« Lève-toi, habille-toi de vêtements blancs et brûle des grains d'encens non coupés sur un encensoir d'argile, et dis : "J'ai été lié à votre forme sacrée, j'ai reçu le pouvoir par votre nom sacré, j'ai pu prendre part à votre épanchement de bontés (τῆς ἀπορροίας τῶν ἀγαθῶν), Seigneur, dieu des dieux, maître, démon" »¹¹¹.

L'association entre pureté rituelle, fumigation d'encens, connaissance des noms divins et réussite de la requête magique ne pourrait guère être plus clairement exprimée. Il y a toutefois un petit nombre de formules dans le corpus, dont certaines assez élaborées, qui prescrivent un rituel « total » requérant que le praticien se tourne successivement dans différentes directions. Afin d'obtenir une vision directe du dieu, l'une d'entre elles recommande en termes simples :

« Après avoir aspiré l'esprit avec vos sens (ἐφελκυσάμενος πνεῦμα πάσαις ταῖς αἰ<σ>θήσεσι), dites le premier "nom" dans un souffle vers l'est, le deuxième au sud, le troisième au nord, le quatrième à l'ouest [...] »¹¹².

Il est probable que Sedatus se soit fait transmettre un rituel de ce genre, qu'il pouvait utiliser pour obtenir des bienfaits personnels. Toutefois, le corpus contient aussi quelques formules pour octroyer réussite et prospérité à une maison ou à une affaire, toutes comportant la définition d'une image divine, qui peut être activée de temps en temps au moyen d'offrandes de sang et de libations, de même que par la récitation des *nomina magica* appropriés¹¹³. Peut-être devrions-nous imaginer que Sedatus accomplissait parfois un rituel similaire afin d'assurer sa propre prospérité.

Conclusion

Finalement, il est possible de souligner à nouveau trois aspects de l'inscription de Sedatus.

- Elle peut être ajoutée au phylactère provenant de la région de Limoges comme le témoignage le plus précoce, en Gaule Lyonnaise, de l'influence de la pratique magique gréco-égyptienne à des fins bienfaitrices plutôt que malfaisantes. Elle laisse entendre qu'il existait des modes indirects de transmission des idées gréco-égyptiennes vers la partie ouest de l'Empire autres que les phylactères. Sedatus n'avait probablement pas de modèle écrit sous les yeux, mais il semble avoir eu accès à une version simplifiée et banalisée

d'invocations à l'*agathos daimon*, beaucoup plus élaborées, que nous connaissons grâce aux *papyri* magiques.

- La position sociale et l'horizon culturel qui semblent avoir été ceux de Sedatus confirment l'impression, donnée également par d'autres sources, que la pratique du rituel magique n'était en aucun cas limitée aux seuls illettrés et marginaux. De tels rituels étaient, de toute évidence, transmis de manière pragmatique, sans que leur origine ou leur statut ne soient pris en considération. Dans ce cas, Sedatus a visiblement considéré sa prière comme une forme particulièrement efficace de piété véritable.

- Bien que les versions des formules connues grâce aux *papyri* magiques qui nous sont parvenues aient toutes été rédigées au cours de la fin du III^e s., en grande partie au IV^e s. et aux siècles suivants, l'inscription de Sedatus confirme qu'elles existaient, circulaient et ont été adaptées aux usages individuels beaucoup plus tôt, dès le I^{er} s. apr. J.-C. Les formules que contiennent ces rouleaux et manuscrits sont (essentiellement) de simples moments figés d'un processus constant d'adaptation et de réécriture de « textes vivants ».

R. G.

LES VASES AUX SERPENTS

Les vases aux serpents découverts dans la cave sont au nombre de trois. Les deux premiers ont été extraits de la coupe le jour de la découverte. Ils se trouvaient donc dans la partie sud-est de la cave. Le troisième (n^o 519) a été découvert *in situ*, couché sur le côté, le long de la paroi nord de la cave (fig. 54).

Ces vases sont réalisés dans une pâte claire comprenant de rares inclusions de quartz, type de pâte couramment utilisée pour des productions locales. Ils sont copieusement enduits à l'extérieur d'un engobe micacé assez épais (fig. 55 à 58). Les trois vases sont des récipients fermés dont le diamètre maximal varie entre 21 cm et 23,5 cm. Ils sont dotés de trois anses, accrochées très haut sur la panse et rattachées à la lèvre. Chacune de ces anses est surmontée d'une petite coupelle peu profonde, d'un peu plus de 5 cm de diamètre. Le diamètre à l'ouverture des trois vases varie peu (entre 13 cm et 14 cm). La hauteur (hors coupelles) est proche de 16 cm (le n^o 512 est incomplet). Aucun ne porte de traces de brûlé à l'intérieur autres que celles qui résultent de l'incendie (chauffes différentielles sur les cassures par exemple). Les vases 516 et 512 semblent de meilleure qualité tandis que le vase 519, plus trapu, paraît moins bien fini. Le fond est « en biais » par rapport à la panse, comme si le vase s'était affaissé sur lui-même durant le séchage. Des croisillons sont

111. *PGrMag*, IV, 213-217 (trad. de E. N. O'Neil, adaptée).

112. *PGrMag*, XIII, 640-645 (trad. de M. Smith) ; voir II, 104-115 ; III, 273-276 ; IV, 3172-3187 ; XIII, 824-843 et 854-871. Toutefois, dans le cas de Sedatus, les douze noms doivent être prononcés dans chaque direction.

113. Par exemple, *PGrMag*, IV, 2359-2372 ; 2373-2440 ; 3125-3171.



Fig. 54 – Vase aux serpents in situ dans la couche d'incendie, adossé à la paroi nord de la cave. Au premier plan, l'urne 15003.23. Au deuxième plan, la bouteille 15003.22 et le flacon 15003.20. À l'arrière plan, le couteau en fer (cliché : F. Dupont, Service Archéologie de la ville de Chartres).

incisés juste sous la lèvre (fig. 59). Une applique en forme de sinusoire se développe tout autour du vase, dans la moitié supérieure de la panse. Dans les courbes de ce tracé sont collées des pastilles rondes ou appointées vers l'extérieur qui se rattachent à l'applique principale par une excroissance allongée. Passant au-dessus de ce décor, trois motifs serpentiformes placés entre les anses se déroulent depuis la partie inférieure de la panse (fig. 60) jusqu'à la lèvre, sur laquelle reposent les têtes de ces reptiles. Aux endroits où les appliques se sont décollées sous l'effet de la chaleur de l'incendie, sont visibles des tracés préalables incisés qui préparent la mise en place des cordons d'argile (fig. 59). La finition de ces éléments ajoutés est peu poussée.

Les serpents symbolisent en général la présence de gardiens divins dans la maison, la tombe, aux carrefours, ou

dans tout lieu occupé par les dieux¹¹⁴. Souvent considérés comme des incarnations du *genius loci*, ils constituent des marqueurs habituels des lieux habités par les dieux dans les civilisations grecque et romaine¹¹⁵. Dans l'art, ils s'enroulent autour de l'autel. Ici, ils s'enroulent autour de vases que l'on peut donc mettre en relation avec des rituels.

ÉLÉMENTS DE COMPARAISON

Depuis plus d'un siècle, les vases aux serpents ont fait l'objet de nombreuses publications. Durant la période romaine, ils ont été produits en de nombreux lieux, principalement en Belgique et en Germanie, à chaque fois en très petites quantités au regard des autres productions céramiques contemporaines. Les études anciennes les associent presque toujours au culte de Sabazios, surtout lorsqu'ils sont accompagnés de mains votives. L'ensemble le plus célèbre est celui de Pompéi, dans la maison dite « aux rites magiques »¹¹⁶. De nombreuses fouilles récentes, principalement le long du *limes* rhénan, ont mis en évidence des vases aux serpents dans les contextes dédiés à Mithra.

La publication de M. Amand (1984), fondée sur une étude plus ancienne (Swoboda, 1937), distingue sept types principaux (C/1 à C/7) et jusqu'à trois sous-types qui sont parfois documentés par un seul exemplaire¹¹⁷. Le type C/2-b (cratère à profil bulbeux à trois anses alternant avec trois goulots) présente une ressemblance générale de profil, pour la partie supérieure, avec ceux de Chartres, mais la disposition des anses, indépendantes des coupelles, la forme du pied et le décor sont très différents. En revanche, le type C/1 correspond bien au type A défini par D. Schmid (1991) pour la région rhénane de Suisse (voir *infra*, p. 179-181 et p. 184).

Nous ne connaissons pas de vases aux serpents en Gaule Narbonnaise ou Lyonnaise. En Aquitaine, le seul exemplaire connu provient d'une fouille de sauvetage réalisée en 1970 à Eysses, au lieu-dit Fougasset, dans le quartier nord de Villeneuve-sur-Lot (Maurin *et al.* dir., 1993). Dans un

114. Voir, par exemple, les nombreuses représentations de serpents à Pompéi, sur tous les types de support : autels, peintures, vases (Van Andringa, 2009).

115. Sur les serpents comme représentation religieuse, voir Price, Kearns, 2003, p. 514-515.

116. Voir Turcan, 1993 et Van Andringa, 2009, p. 331 *sq.* On attribue souvent deux vases aux serpents au complexe de Pompéi, mais en vérité un seul de ces vases est attribuable au culte de Sabazios. La seconde céramique est associée au culte de Vénus et fut découverte en contexte domestique (maison II, 8, 1).

117. L'étude porte sur les provinces de Belgique et de Germanie.

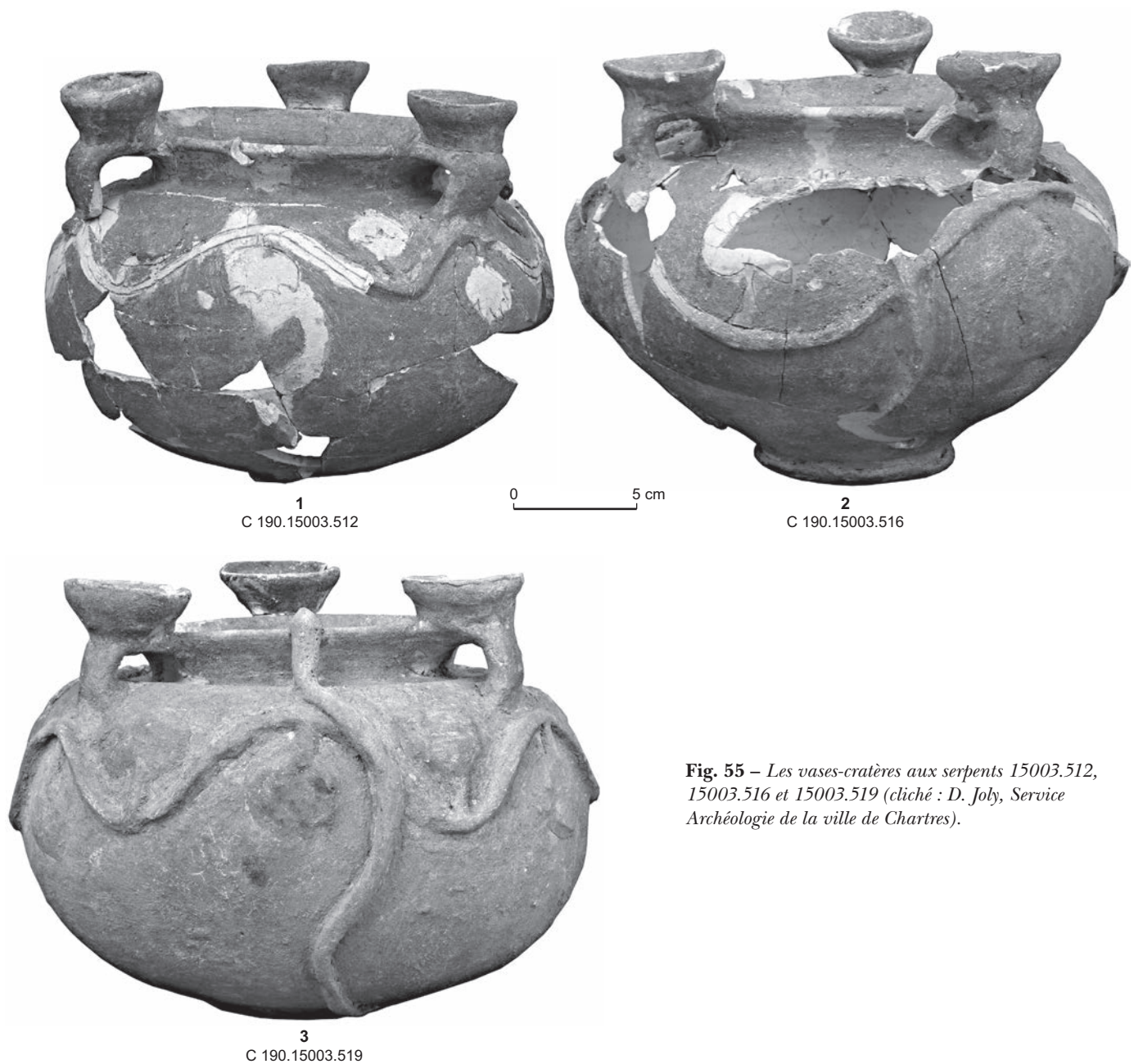


Fig. 55 – *Les vases-cratères aux serpents 15003.512, 15003.516 et 15003.519 (cliché : D. Joly, Service Archéologie de la ville de Chartres).*

contexte indéterminé fut mis au jour un vase presque complet à trois anses, chacune surmontée d'une coupelle (fig. 61, n° 7). Trois serpents rampent le long de la panse et appuient leurs têtes sur la lèvre du récipient. Entre les serpents et les anses sont collés des éléments modelés figurant des masques et des « mains » schématiques. Tous ces éléments (anses, coupelles, serpents, masques et mains) sont des multiples de trois. La datation d'éléments contenus dans une fosse située à 3 m du vase est fixée par la présence d'une sigillée

de Montans de 80-100 apr. J.-C. Depuis 1995, a été localisé, à l'est de Fougasset, un camp romain en activité durant le troisième quart du I^{er} s. apr. J.-C. Il faut citer aussi, dans un contexte mal identifié, un vase, provenant vraisemblablement d'une épave dans les bouches de Bonifacio (Corse), dont la typologie ne s'inscrit pas dans celle d'Amand et dont la datation serait comprise entre le I^{er} s. et le III^e s. apr. J.-C. ¹¹⁸.

118. Information fournie par H. Bernard, que nous remercions.

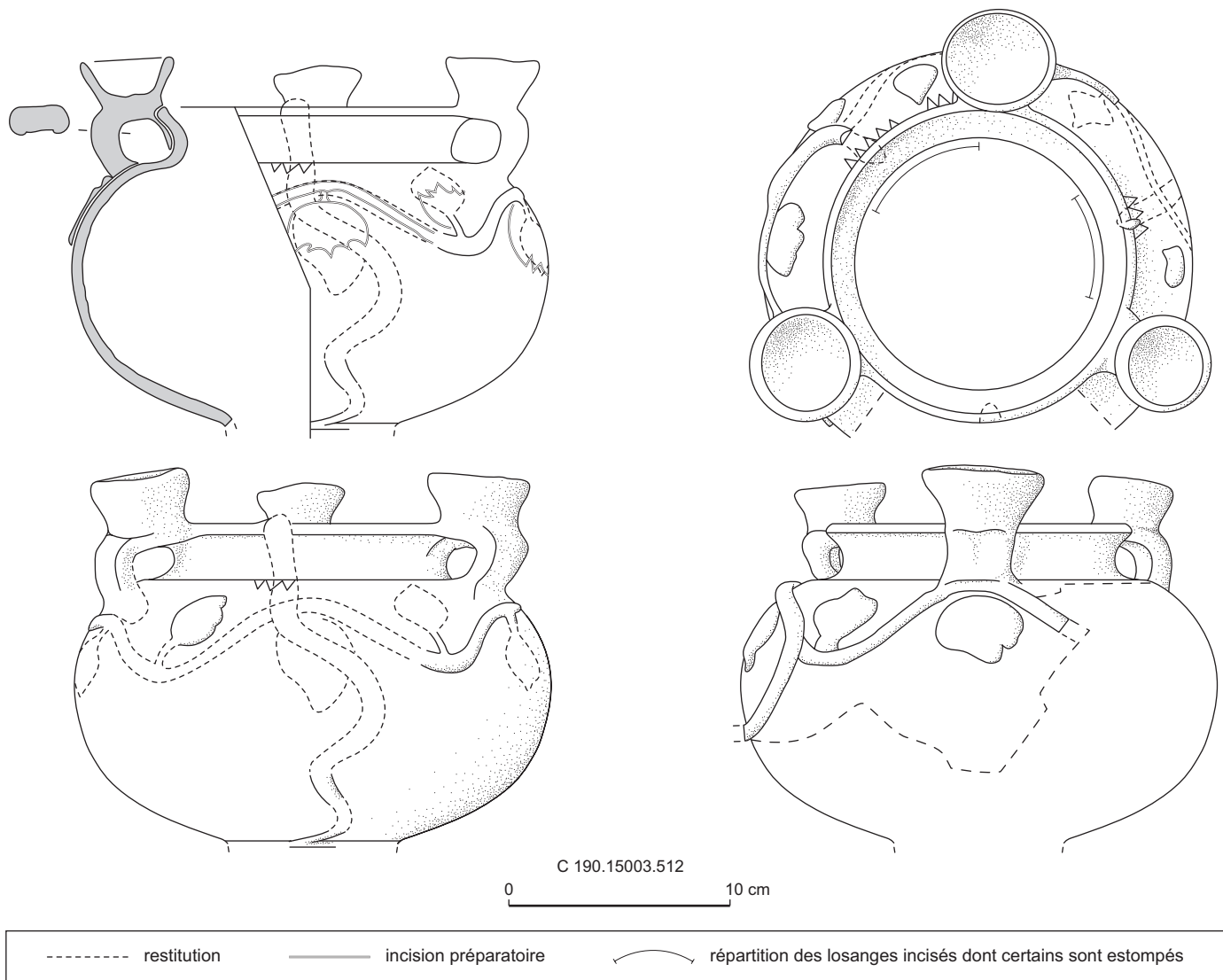


Fig. 56 – *Le vase-cratère aux serpents 15003.512 (dessin et DAO : P. Denat, Service Archéologie de la ville de Chartres).*

Sur le site de Tirlémont (Belgique), dans un dépôt rituel lié au culte de Mithra, se trouvait un grand vase en terre cuite doté à l'extérieur d'un conduit creux en forme de serpent (tête manquante). Ce conduit se prolonge à l'intérieur et une expérimentation a permis de constater qu'après chauffe du récipient fermé d'un couvercle le liquide jaillit sous pression par la gueule du serpent (Brulet, Vilvorder dir., 2004, p. XXVI-XXVII ; Martens, De Boe dir., 2004, p. 30-38 ; Martens, 2006).

À Biesheim (Haut-Rhin), un cratère en céramique sigillée comporte deux anses autour desquelles s'enroulent des serpents. Des personnages sont appliqués sur la panse, notamment la figure de Mithra tauroctone (Plouin-Fortuné, 2004).

Le Valais suisse compte au moins trois vases à décor de serpents qui proviennent d'Iséables et de Riddes (fig. 61, n^{os} 4 à 6) (Wiblé, 1986 ; Wiblé, Paccolat, 1998). Il s'agit de formes fermées, toutes trois différentes quoiqu'assez proches. Le vase de Riddes (Aux Bellochays, Villy) contenait des ossements humains brûlés.

À Kembs (Haut-Rhin), sur le site des Bateliers I, dans une maison d'habitation, fut mis au jour un vase à décor de serpents, daté de la fin du I^{er} s.-début du II^e s. apr. J.-C. (Viroulet, Fortuné, 2009) (fig. 61, n^o 3). Il est à mettre en relation avec la forme du groupe A (forme 1) de Schmid.

Si les éléments de comparaison sont très pauvres en Gaule intérieure, en revanche, depuis moins de vingt ans, de

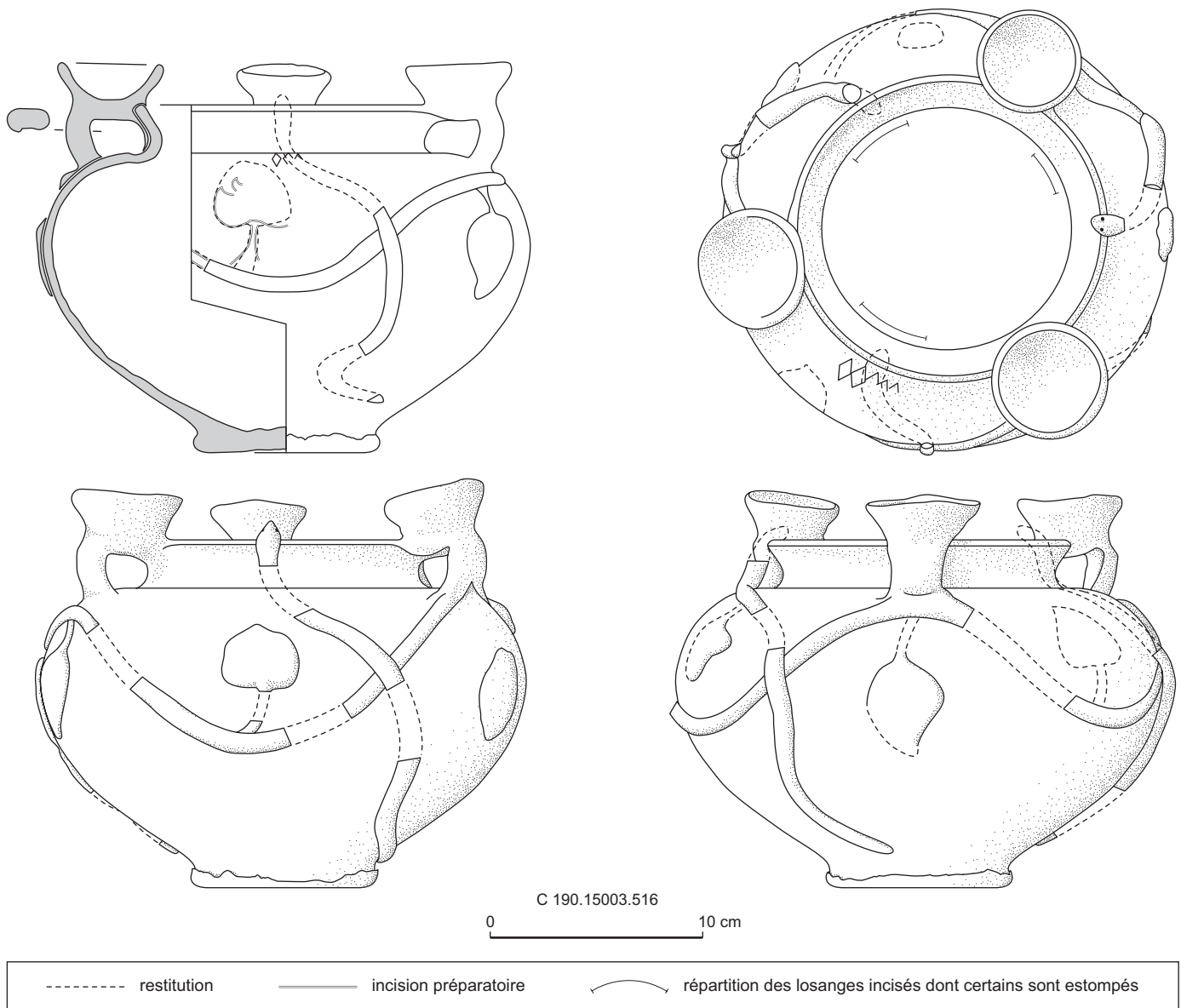


Fig. 57 – Le vase-cratère aux serpents 15003.516 (dessin et DAO : P. Denat, Service Archéologie de la ville de Chartres).

nouvelles études, basées sur les résultats de fouilles récentes, principalement en Suisse et sur le *limes* rhénan, ont mis en évidence des contextes différenciés et de premières pistes d'interprétation sur l'usage de ces vases à décor de serpents et sur les catégories de personnes qui les utilisaient.

En Suisse, les études menées sur des ensembles conséquents concernent Augst, Avenches et *Vindonissa* (Schmid, 1991 ; Castella, Meylan-Krause, 1994a et 1994b ; Evéquoz, 2003 ; Schmid *et al.*, 2008).

À Avenches, dans une couche de remblai située dans un habitat (*insula* 16 est), un grand vase (hauteur minimale :

24,5 cm ; diamètre à l'ouverture : 26,5 cm ; n° inv. : AV65/4775) comporte quatre anses surmontées d'une coupelle (Castella, Meylan-Krause, 1994b) (fig. 62, n° 3). Le col du vase est très haut et représente plus de la moitié de la hauteur totale. Autour de chaque anse s'enroule un serpent dont la tête est dirigée vers le haut et l'intérieur du vase. La queue du serpent prend naissance au sommet de la carène, au niveau de la base des anses. Entre les anses sont fixés de petits animaux modelés, deux lézards et deux tortues. La datation de la couche de remblai contenant ce vase couvre une fourchette très large (de 50 à 250 apr. J.-C.),

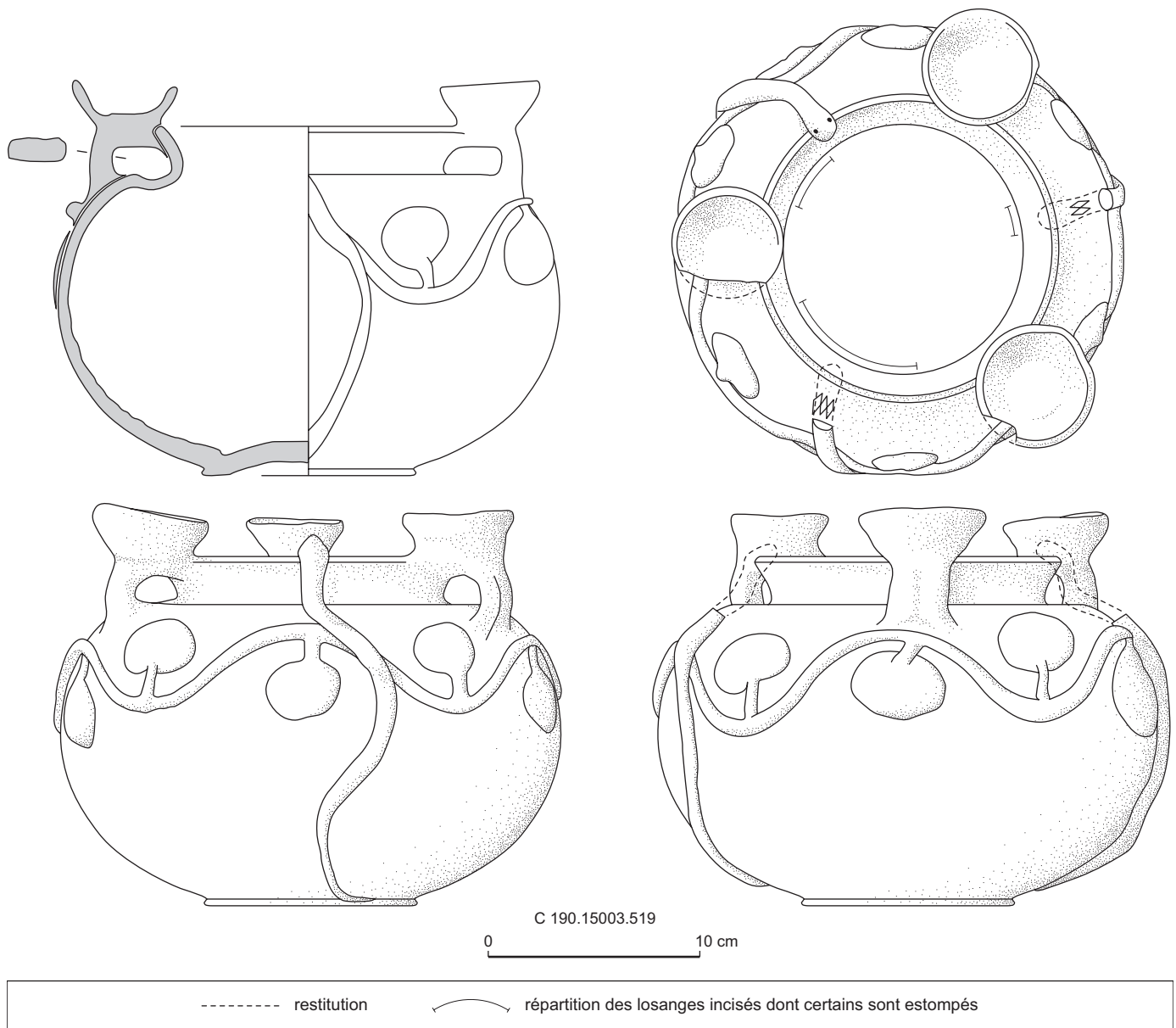


Fig. 58 – Le vase-cratère aux serpents 15003.519 (dessin et DAO : P. Denat, Service Archéologie de la ville de Chartres).

mais l'auteur signale que ce type de vase est généralement daté du 1^{er} s. apr. J.-C. Dans le camp militaire de *Vindonissa* où ont été mis au jour vingt-cinq vases analogues, ceux-ci sont associés au culte de Sabazios. Par ailleurs, des éléments figurés sur une main votive en bronze (serpent, lézard et tortue) sont les mêmes que ceux qui figurent sur le vase décrit ci-dessus.

À Augst et Kaiseraugst, D. Schmid distingue trois groupes de récipients (Schmid, 1991). La forme la plus répandue (groupe A) est un haut tonnelet, à épaule très

marquée, court bord vertical et pied rentrant (fig. 61, n^{os} 1 et 2). Le corps du serpent s'étend tout droit ou ondule sur le récipient. Suivant les récipients, le nombre de serpents varie de un à trois. Le fond de ces vases était tourné dans une argile particulière et la soudure qui en résultait favorisait la cassure qui survenait souvent à cet endroit. Le cratère du groupe B est un récipient ouvert, légèrement trapu, dont les trois anses sont surmontées d'une coupelle et entourées par un serpent (fig. 62, n^o 1). Entre les anses se trouvent des appliques : grenouille ou tortue. Dans le groupe C se



0 5 cm

Fig. 59 – Décors du vase-cratère aux serpents 15003.512 : croisillons incisés sous la lèvre et tracés préparatoires à la fixation des éléments appliqués (cliché : D. Joly, Service Archéologie de la ville de Chartres).

trouvent des récipients à décor de serpents dont la forme n'est pas identifiable. Les vases à serpents se trouvent avant tout dans les habitations et les quartiers artisanaux, mais sont presque inexistants dans les installations publiques et les zones de temples. Seuls trois parallèles sont connus avec les cratères du groupe B, à *Vindonissa*, Avenches et Neuss. La proportion des vases des groupes A et B est inversée à *Vindonissa*, ce qui souligne l'opposition entre



0 10 cm

Fig. 60 – Fond du vase 15003.519 montrant l'origine des serpents (cliché : D. Joly, Service Archéologie de la ville de Chartres).

vicus et camp légionnaire. Des ratés de cuisson illustrent la présence d'une fabrication locale. La diversité des têtes de serpent montre que plusieurs potiers fabriquaient ce type de récipient. Les vases du groupe A font leur apparition dans la première moitié du I^{er} s., vraisemblablement sous le principat de Tibère, et connaissent leur apogée dans la première moitié du II^e s. Les vases du groupe B sont datés du I^{er} s., par comparaison avec ceux d'Avenches et de Neuss. Une partie des vases du groupe C remonte aux II^e s. et III^e s. La concentration des vases à serpents du groupe A dans les habitations et l'absence de ceux-ci dans les lieux de culte permettent de les rattacher à un culte domestique privé. Les cratères du groupe B sont mis en relation avec le culte à mystères de Sabazios. Les fragments du groupe C pourraient bien constituer les seuls exemples de vases aux serpents utilisés dans le culte de Mithra. Il ressort donc de l'étude de D. Schmid (1991) qu'il est sans doute possible de distinguer des rituels différents selon les contextes de découverte.

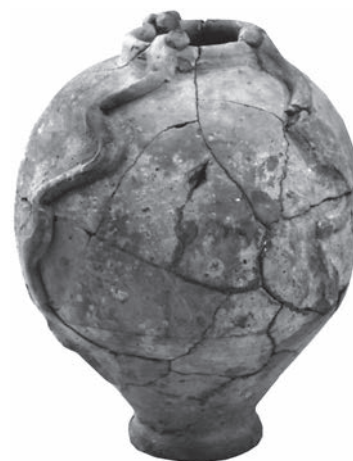
La collection helvétique étudiée par E. Evéquoz est composée de trente-neuf fragments de vases, parmi lesquels seuls trois individus ont pu être reconstitués (Evéquoz, 2003). La majorité de ces récipients provient du camp légionnaire de *Vindonissa*, deux exemplaires sont issus des fouilles d'Augst et un de celles d'Avenches. Deux grandes catégories se distinguent : les formes hautes et ouvertes (la majorité, avec trois variantes A, B et C) et les formes fermées. La variante A réunit des cratères à panse légèrement carénée et à lèvre moulurée (fig. 62, n^o 2). Ces



1
Augst, groupe A de Schmid



2
Augst, groupe A de Schmid



3
Kembs, Bateliers I, groupe A de Schmid



4
Riddes, Suisse



5
Iséables, Suisse

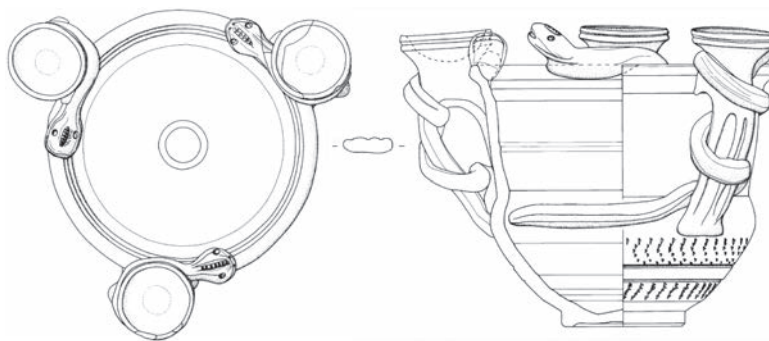


6
Iséables, Suisse



7
Eysses, Lot-et-Garonne, France

Fig. 61 – Comparaison de divers vases aux serpents : 1, Augst (d'après Schmid, 1991, fig. 3-1, p. 14) ; 2, Augst (d'après Schmid, 1991, fig. 3-2, p. 14) ; 3, Bateliers I à Kembs (d'après Viroulet, Fortuné, 2009, p. 17) ; 4, Riddes, Suisse (d'après Wiblé, Paccolat, 1998, fig. 81, p. 100) ; 5, Iséables, Suisse (d'après Wiblé, Paccolat, 1998, fig. 82, p. 101) ; 6, Iséables, Suisse (d'après Wiblé, 1986, fig. 118, p. 160) ; 7, Eysses, Lot-et-Garonne (cliché Garnier).



1

Augst (n° 1906-229), groupe B de Schmid



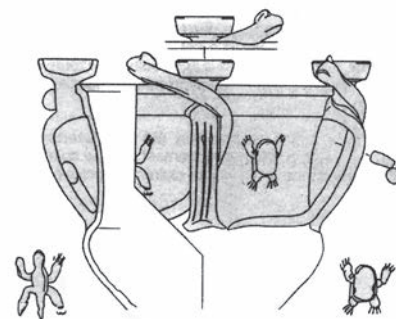
2

Vindonissa, groupe B de Schmid ou variante A d'Évéquoz



3

Avenches, cratère AV65/4775, groupe B de Schmid



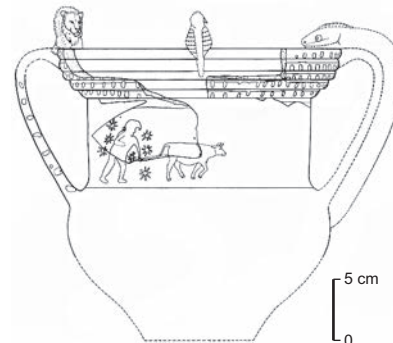
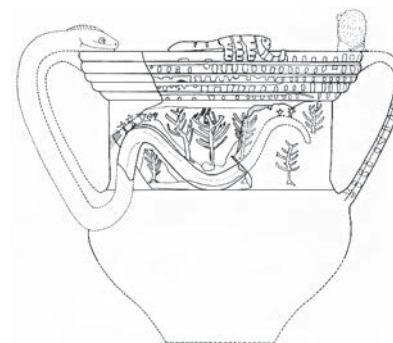
4

Cologne



5

Cologne

5 cm
0

6

Mayence (mithraeum)

Fig. 62 – Comparaison de divers vases aux serpents : 1, Augst (cliché Schmid et dessin d'après Schmid, 1991, fig. 24) ; 2, Vindonissa (d'après Evéquoz, 2003, pl. 1-2, p. 23) ; 3, Avenches (d'après Castella, Meylan-Krause, 1994b, p. 5) ; 4, Cologne (d'après Horn, 1994, fig. 22, p. 56) ; 5, Cologne (d'après Huld-Zetsche, 2008, fig. 5, p. 102) ; 6, Mayence (d'après Huld-Zetsche, 2008, fig. 92, p. 240).

céramiques sont flanquées de trois anses surmontées d'une coupelle. Un serpent s'enroule autour de l'anse et de la coupelle. Sa tête repose sur la lèvre vers l'intérieur du vase.

Les typologies développées sur les sites suisses présentent donc les équivalences suivantes : le groupe B de Schmid correspond à la variante A d'Évéquoz ; la variante E (forme incomplète) d'Évéquoz pourrait être mise en relation avec les formes du groupe A de Schmid.

À Mayence, le *mithraeum* du site Ballplatz (de l'époque de Vespasien jusqu'au milieu ou la fin du IV^e s.) a livré un vase spectaculaire : le « cratère aux sept figures » (Horn, 1994 ; Huld-Zetsche, 2008). Il s'agit d'une cruche à deux anses doubles, à panse sphérique, sur laquelle sont dessinés à la barbotine sept petits personnages (fig. 63, n^o 6). Un seul serpent part du milieu de la panse et se glisse sur l'une des anses en direction de la lèvre du récipient. Une inscription peinte marque l'intérieur de la lèvre (Horn, 1994, p. 23 et pl. 13 ; Huld-Zetsche, 2008, p. 77-78 et pl. 62). Deux cruches à pied portant des serpents sont aussi issues de ce sanctuaire (fig. 63, n^{os} 4 et 5). Un autre cratère présente une panse plus basse et un pied annulaire haut. Les serpents longent le col et s'enroulent autour de l'anse (fig. 64, n^o 1).

Sur le site de *Carmuntum*, aux alentours du temple des « divinités orientales », deux formes similaires au cratère de Ballplatz, sans les personnages, furent mis au jour (Gassner, 1990). Les deux formes sont assez semblables : sur une panse au pied annulaire, un col très haut porte des anses hautes sur lesquelles montent des serpents ; une couronne de feuillage ou des motifs végétaux longent la panse (fig. 63, n^{os} 2 et 3). Dans le sanctuaire de Mithra de Friedberg et celui de Cologne se trouvent d'autres vases aux serpents, de formes à chaque fois différentes de celui de Mayence (Horn, 1994, p. 24 et p. 56). Celui de Friedberg est un cratère tronconique à deux anses basses qui se développent sur presque toute la panse du récipient. Celui de Cologne est un pot à panse sphérique haute avec deux anses courtes (fig. 63, n^o 1). Dans les deux cas, les serpents partent du corps et s'étendent sur les anses. Un cratère au serpent est gravé sur un autel en pierre situé dans le *mithraeum* d'un camp d'auxiliaires à Kalkar, dans la région de Kleve en Rhénanie du Nord (Horn, 1994, p. 24-25 et p. 57). À Cologne encore, deux pots presque identiques par leur panse globulaire portent un serpent sur la partie supérieure de la panse et sur l'une des anses (fig. 62, n^{os} 4 et 5). Le n^o 5 comporte des personnages modelés (Mithra/Sol avec couronne rayonnante, Cautes et Cautopates portant une torche baissée ou abaissée). Il porte aussi sept couronnes rouges implantées entre les personnages. Ces couronnes se retrouvent, sur-

montées d'un serpent, sur le n^o 6 qui provient de la partie sud du *mithraeum*. Sur ces deux pots, la présence d'un lion sur une anse, face au serpent sur l'autre anse, est identique aux symboles portés sur le cratère de Mayence (fig. 62, n^o 6).

En Bavière, d'autres sites ont livré des vases à décors de serpents (Ulbert, 1963). À Pocking (aux alentours de Griesbach), un cratère découvert lors de travaux de canalisations, avec trois godets brûle-encens et trois serpents enroulés autour des anses (fig. 64, n^o 3), se rapproche des autres formes rhénanes. Le contexte d'enfouissement n'est pas connu. À Unterbaar (région de Neuburg), dans la citerne d'une *villa*, parmi une quarantaine de récipients, se trouvait la partie supérieure d'un vase à décor de serpents (Ulbert, 1963, p. 59). Quelques autres fragments de vases portant des serpents en applique contre des becs verseurs ou sur la panse furent trouvés à Faimingen (région de Dillingen) et Nassenfels (région de Eichstätt) (*id.*, *ibid.*, p. 61 et p. 63), mais les formes sont très incomplètes et les contextes souvent inconnus. Ces vases sont datés des II^e s. et III^e s. Sur le site de Friedberg, un cratère de forme tronconique, monté sur un petit pied bobine comporte deux anses sur lesquelles se glissent des serpents, un scorpion et une échelle (fig. 64, n^o 2). On peut noter que les festons qui marquent le rebord externe et retombant de la lèvre, ainsi que la partie basse de la panse, sont très semblables à ceux qui ornent les brûle-parfums de Karden (fig. 53, n^o 5) ou de Dalheim (fig. 53, n^o 6). La forme générale rapproche aussi largement ce vase aux serpents des brûle-encens.

On ne peut achever cette énumération (incomplète) sans mentionner un vase de Pompéi¹¹⁹ (fig. 65). Ce vase (il en existe un second assez semblable) provient du « Complexe des rites magiques » (Pompéi, II, 1, 12 ; hauteur : 35 cm sans les coupelles, 37 cm avec celles-ci ; diamètre à la base : 14,2 cm ; diamètre des coupelles : 6,8 cm). Il comporte deux anses surmontées de coupelles. Sur la partie supérieure du vase, entre les anses, se trouvent de nombreux décors modelés : double flûte, *syrinx*, paire de cymbales, pain rond aux parts précoupées, lézard, chiale, bucrâne, tortue. Les serpents, au nombre de deux, prennent appui sur la carène du vase, se dressent le long des anses et viennent poser leur tête sur la lèvre, à côté des coupelles (Cicirelli, 2005).

Si aucun vase n'est morphologiquement identique à ceux de Chartres (fig. 64, n^{os} 4 à 6), on peut relever ceux qui possèdent une partie de leurs caractéristiques. Le cratère de

119. Nous remercions M^{me} G. Stefani de la *Soprintendenza archeologica di Napoli e di Pompei* pour avoir permis l'étude de ce vase.

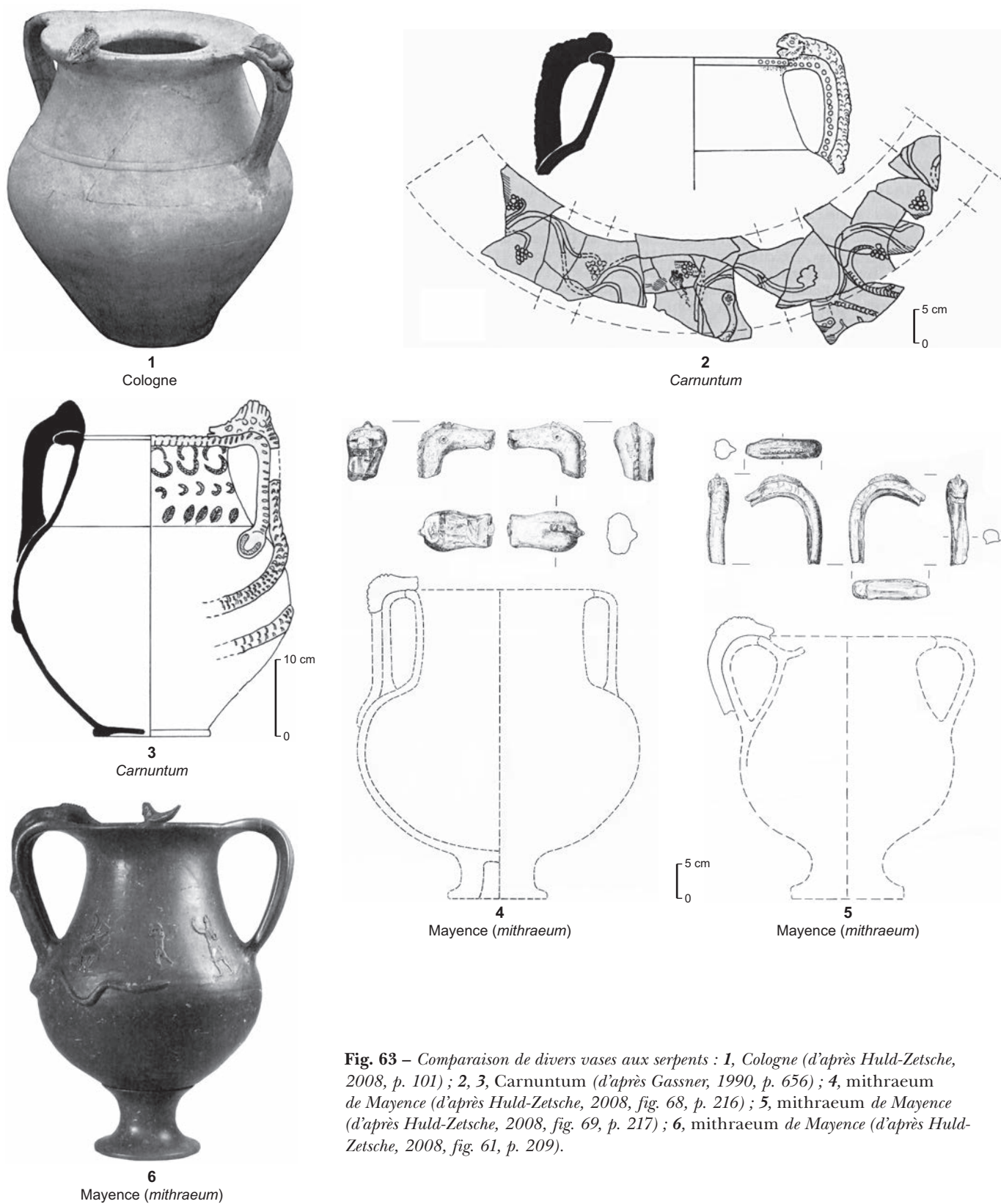


Fig. 63 – Comparaison de divers vases aux serpents : 1, Cologne (d'après Huld-Zetsche, 2008, p. 101) ; 2, 3, Carnuntum (d'après Gassner, 1990, p. 656) ; 4, mithraeum de Mayence (d'après Huld-Zetsche, 2008, fig. 68, p. 216) ; 5, mithraeum de Mayence (d'après Huld-Zetsche, 2008, fig. 69, p. 217) ; 6, mithraeum de Mayence (d'après Huld-Zetsche, 2008, fig. 61, p. 209).



Fig. 64 – Comparaison de divers vases aux serpents : **1**, Mayence (d'après Hochmuth, Witteyer, 2008) ; **2**, Friedberg (d'après Horn, 1994, fig. 21, p. 56) ; **3**, Pocking (d'après Ulbert, 1963, fig. 1, p. 58) ; **4-6**, Chartres.



Fig. 65 – Cratère de la maison « aux rites magiques » de Pompéi. Hauteur 35,5 cm (sans les godets), diamètre maximal de la panse 32,5 cm. Le serpent longeait l'anse et sa tête reposait sur la lèvre du cratère à côté de la coupelle. Il subsiste actuellement la partie inférieure du corps d'un serpent (photo en haut, à droite) (cliché : D. Joly, Service Archéologie de la ville de Chartres ; © Antiquarium di Boscoreale, Soprintendenza archeologica di Napoli e di Pompei).

Pocking (fig. 64, n° 3) est proche dans son encombrement général (panse arrondie, anses plus basses que la lèvre, ouverture large, pied plat), mais nettement différent par la hauteur des coupelles brûle-encens, le décor et la distribution des serpents. En outre, la partie haute de la panse est tronconique alors que le profil des vases de Chartres prolonge l'arrondi inférieur de la carène. Les vases du groupe B de Schmid (ou variante A d'Évéquoz) ont, comme à Chartres, trois godets brûle-encens qui surmontent l'ouverture du vase. En revanche, les serpents s'enroulent autour des anses avant de poser leur tête sur la lèvre.

La variété des contextes indique que les vases aux serpents présentaient des formes et des décors très différents selon les régions et les utilisateurs. Leur utilisation n'était pas limitée à un culte particulier (même si les cultes de Sabazios et de Mithra reviennent le plus souvent), mais qu'ils étaient utilisés plus largement dans les sanctuaires

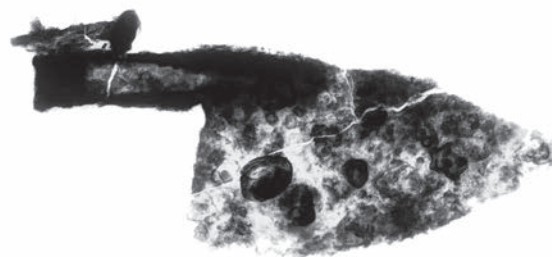


Fig. 66 – Couteur in situ dans les gravats de démolition après incendie et radiographie du même objet. On distingue nettement la douille d'emmanchement creuse. Un clou n'appartenant pas au couteau est collé contre celui-ci (cliché : F. Dupont, Service Archéologie de la ville de Chartres ; radiographie : Service d'imagerie médicale de l'hôpital de Chartres).

comme dans la sphère domestique, comme supports de rituels variés. Les exemplaires de Chartres, découverts en compagnie d'une prière magique, semblent indiquer qu'ils étaient avant tout des objets liturgiques destinés à la préparation de mixtures utilisées dans les rituels.

D. J.

LE COUTEAU

La couche de démolition de la cave a livré un couteau en fer à lame en demi-feuille de laurier, dont le dos est prolongé, de façon rectiligne, par une douille creuse destinée à l'insertion d'un manche, probablement en bois¹²⁰ (fig. 66). Les dimensions de la partie en fer sont les suivantes : longueur : 27,5 cm ; largeur : 11 cm ; épaisseur : 4 mm.

Une étude portant sur la préparation et le commerce de la viande à Pompéi distingue quatre types de couteaux utilisés par le boucher pour découper la viande : le couperet à lame rectangulaire, le long couteau pour inciser, la feuille et le petit couteau triangulaire (Monteix, 2007). La feuille est encore utilisée de nos jours, aussi bien comme couperet léger

120. Au moment de la rédaction du texte, l'objet n'a pas été restauré.



Fig. 67 – Une femme et un faune offrent un porc en sacrifice : la première fait office d'une prêtresse et le second, à l'aide du *cultrarius*, coupe la gorge de l'animal (d'après Oswald, 1964, pl. XLVII, 979B, médaillon d'applique sur bol en sigillée arétine, conservé au British Museum, BM L93). Un médaillon semblable, sur marbre, est conservé au musée de Naples (XIII, 12).



Fig. 69 – Détail de la frise du temple de Vespasien et Titus : *aspersoir*, *cruche* et couteau de sacrifice. Échelle : environ 80 cm (cliché : D. Joly, Service Archéologie de la ville de Chartres ; © Musées du Capitole, Rome).

que pour découper la viande, et elle se suffit à elle-même, en raison de sa double fonction de débitage et de découpe. À Pompéi, les contextes de découverte de ces feuilles, moins nombreuses que les autres formes, sont des commerces alimentaires (*cauponae*) ayant des fonctions de restauration. Les autres types de couteaux sont issus soit de boutiques (dans une armoire), soit de maisons (cuisine, pièces de stockage, *atrium*). L'inventaire proposé montre en outre qu'il est difficile d'isoler des couteaux qui seraient uniquement à destination religieuse, cela malgré la présence courante de couteaux de type *culter* à lame large sur les reliefs sacrificiels.



Fig. 68 – Fronton du laraire de la maison des Vettii à Pompéi : le *bucrane*, la *patère* et le *culter* (cliché : D. Joly, Service Archéologie de la ville de Chartres ; © Soprintendenza archeologica di Napoli e di Pompei).

On peut signaler aussi qu'il existe au moins un couteau trouvé en contexte religieux. Sur le site de la Motte du Ciar à Sens (Yonne) fut découvert « un petit couteau en bronze de 9,5 cm de long, composé d'une lame courbe et d'un manche richement décoré dont la partie terminale est ornée d'une tête de bélier » (Debatty, 2006, p. 168).

Dès lors, le couteau trouvé dans la cave est-il une « feuille » ordinaire ou a-t-il pu être réservé pour une cérémonie religieuse ou magique ?¹²¹ La deuxième solution nous semble la plus probable, parce que la forme de ce couteau renvoie presque exactement aux représentations canoniques du *culter* présentes sur une sigillée (d'après Oswald, 1964, pl. XLVII) (fig. 67), sur le tympan du laraire de la maison des Vettii à Pompéi (fig. 68) ou sur la frise bien connue du temple de Vespasien à Rome (fig. 69). Ces couteaux présentent en effet, comme à Chartres, un fer court à lame large arrondie et un manche également court.

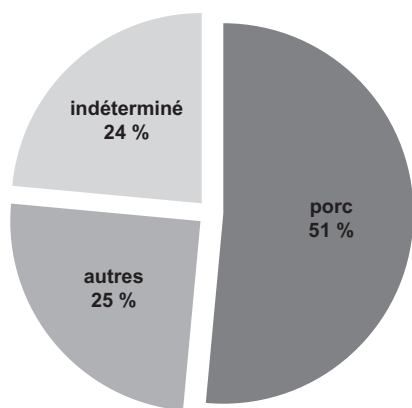
On remarquera, en outre, qu'il paraît curieux qu'un tel outil se trouve, si son usage était uniquement domestique, dans un réduit souterrain qui n'est pas, *a priori*, le meilleur endroit pour découper de la viande. Comme le souligne l'étude des éléments métalliques (voir *supra*, p. 140), ce couteau est, dans la cave, le seul objet métallique ne relevant pas du domaine du meuble. Ces arguments, ajoutés aux rapprochements que l'on peut faire avec les représentations sacrificielles, indiquent que le couteau découvert avec les *turibula* et les vases aux serpents a pu avoir une fonction cérémonielle et sacrificielle.

D. J.

121. On peut signaler à ce titre l'étude de Eneau (2002, p. 30-33) sur les couteaux sacrificiels employés dans le sanctuaire gallo-romain du Gué-de-Sciaux à Antigny (Vienne) qui adoptent toutefois des modèles différents de celui de Chartres.

LES OSSEMENTS ANIMAUX

Les niveaux archéologiques ont livré 68 os animaux qui sont tous fortement brûlés. Ceux qui proviennent de l'us 15003 sont de couleur gris clair et certains présentent des craquelures et un début de déformations typiques du passage au feu intense. Les os du l'us 15004 sont noirs ou brun foncé et ont été soumis à une chaleur moins importante. L'us 15003 a livré 55 os dont 34 seulement ont été déterminés. L'essentiel provient du porc (25 os), les autres éléments sont issus du bœuf (3 os), des caprinés (2 os) du



	Porc	Capriné	Bœuf	Coq	Oie	Lièvre	Petit bétail ind.	Gros bétail ind.	Indéterminé	NR total
15003	25	2	3	1	2	1	2	1	16	53
15004	10		1	2				2		15

Fig. 70 – Répartition des ossements par espèce dans les couches 15003 et 15004 (DAO : D. Joly, Service Archéologie de la ville de Chartres).

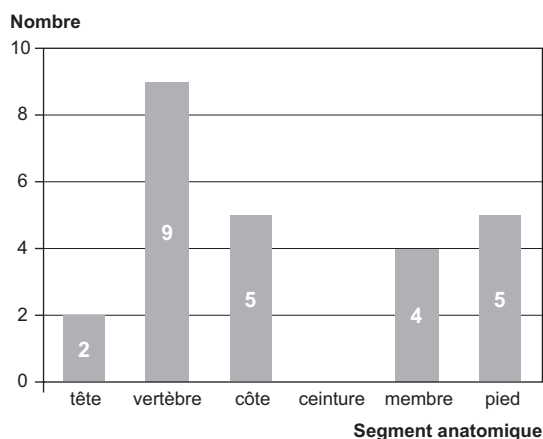


Fig. 71 – Répartition des ossements de porc par segment anatomique dans la couche 15003 (DAO : D. Joly, Service Archéologie de la ville de Chartres).

coq (1 os), de l'oie (2 os) et du lièvre (1 os). L'us 15004 est composé de 10 os de porc, de 1 os de bœuf et 2 de capriné.

Le matériel est trop peu abondant pour aller au-delà d'une simple description (fig. 70 et 71). Il n'y a pas de sélection stricte des morceaux qui pourrait éventuellement nous amener sur le champ du rituel. Toutes les parties anatomiques sont présentes (2 os de la tête ; 9 fragments de vertèbres, 5 de côtes, 4 de membres et 5 de bas de pattes de porc pour l'us 15003). Des traces de découpe s'observent, notamment sur une vertèbre et sur une côte. Si la mise en pièce est attestée, il n'est pas possible en revanche de dire si les morceaux ont été consommés.

Il faut donc demeurer très prudent quant à la signification de tels vestiges. Il semble qu'il s'agisse de pièces de viande. L'intensité de la destruction par le feu indique que les os ont été soumis directement à la chaleur et que les vestiges sont donc probablement liés à l'utilisation de la cave. Y a-t-il alors, ou non, un lien entre ces morceaux de viande et les objets liturgiques, et donc avec d'éventuelles pratiques magiques ? On peut aussi envisager que la cave ait été, par ailleurs, un lieu de stockage et que nous soyons en présence de denrées alimentaires de type domestique.

S. L.

LES POTERIES

Le dernier niveau d'occupation de la cave a livré un matériel céramique abondant (une quinzaine de vases entiers) qui constitue un répertoire exceptionnel.

L'étude céramologique¹²² présente les vases qui accompagnaient les *turibula* inscrits et qui étaient probablement rangés à côté de ceux-ci. Ces vases, souvent complets, montrent tous des traces de brûlures. Ce phénomène témoigne de la destruction de la cave lors d'un incendie. Quelques tessons non brûlés, appartenant à des vases très incomplets, ont été retrouvés dans le même niveau. Ces tessons sont étudiés en fin de corpus.

LA VAISSELLE DESTINÉE AU SERVICE DES LIQUIDES

Les flacons à deux anses de type Ch. 2751

Trois flacons de ce type sont présents (fig. 72, n^{os} 1 à 3), dont deux sont particulièrement bien conservés. Ils mesurent entre 25 cm et 27 cm de hauteur pour une

122. L'abréviation « Ch. » suivie d'un numéro fait référence à la typologie publiée par H. Sellès (2001).

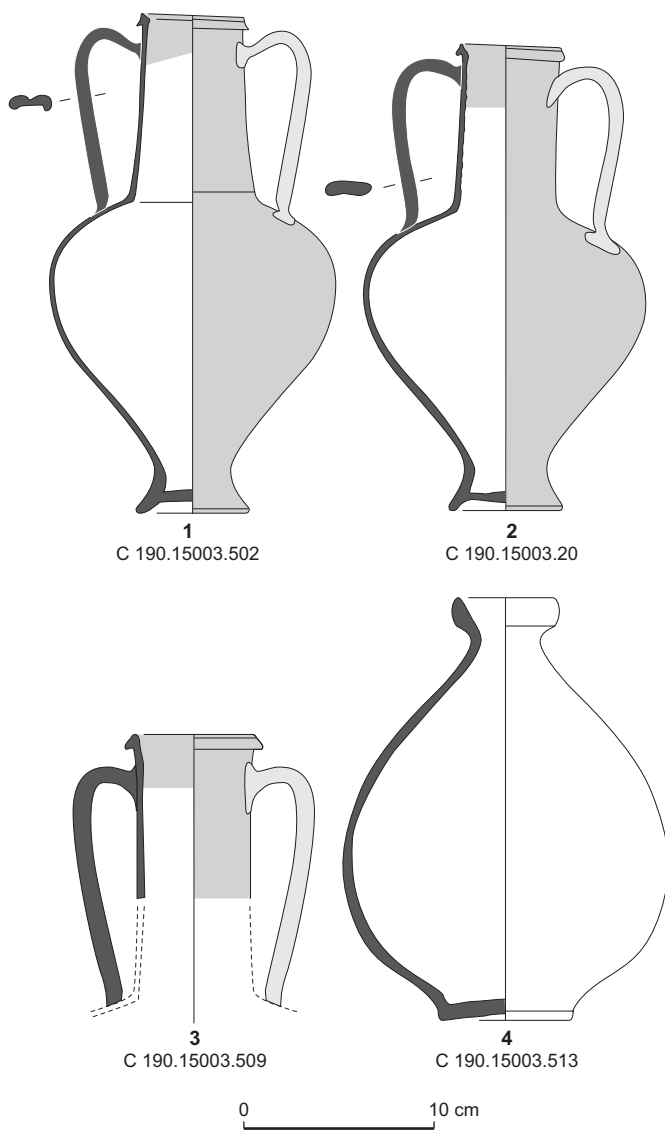


Fig. 72 – *Les flacons* (dessin : B. Hachin ;
DAO : J. Simon, Service Archéologie de la ville de Chartres).

ouverture oscillant entre 6 cm et 7 cm de diamètre. La pâte est très fine, alliant une argile sableuse de couleur beige ou rose clair avec quelques fines particules de mica. Partant d'un pied « balustre » évasé, la panse est globalement ovoïde et se resserre à la base du col. Le col est long et a tendance à se ressermer en s'approchant de l'ouverture. La lèvre possède un profil travaillé associant une collerette courte, une inflexion externe et, pour un exemplaire, une gouttière interne. Tous ces vases sont recouverts d'un engobe blanc sur la face externe qui a pratiquement disparu sur deux de ces flacons à cause de l'incendie. Ils possèdent tous deux

longues anses verticales dotées d'un sillon externe plus ou moins marqué. Les anses forment un coude à la jonction supérieure, sous la lèvre.

Ce type de flacon est très fréquent sur les sites d'habitat à Chartres au I^{er} s. (Sellès, 2001, p. 180). L'étude récente de F. Couvin a montré que ces vases se rencontrent sur l'ensemble du Val de Loire, notamment dans la région de Chartres et d'Orléans (Couvin, 2005, p. 108-109).

L'usage de ce type de récipient est délicat à identifier. La forme raffinée, un engobe blanc très soigné et une pâte très fine laissent présager que le liquide contenu à l'intérieur devait être précieux. L'ouverture large permet de verser un liquide relativement fluide comme l'eau ou le vin. Bien entendu, il est tout à fait possible que ce vase ne fût pas destiné à un contenu spécifique.

Le flacon sans anse de type Ch. 3107

Ce vase mesure 16,5 cm de hauteur pour une ouverture de 4 cm de diamètre (fig. 72, n° 4). L'ouverture au niveau du goulot est relativement étroite : 1,5 cm de diamètre. Surmontant une base plane, la panse est ovoïde, légèrement surbaissée. L'embouchure est marquée par un col court étroit et une lèvre en bandeau légèrement creuse dans sa partie interne. L'argile employée est sableuse claire avec quelques traces de dégraissant à base de quartz et de mica. Il s'agit d'une argile couramment employée pour un grand nombre de vases à pâte claire dans les ateliers chartrais.

Cette forme est considérée comme une forme rare à Chartres (Sellès, 2001, p. 196). Avant 2005, les quelques exemplaires connus provenaient de fouilles anciennes, comme par exemple sur le site dit « des Vauroux » (Tuffreau-Libre, 1981, p. 13, n° 21). Avec l'apport des fouilles récentes (et la très grande quantité de mobilier mis au jour), nous avons remarqué qu'il s'agissait toujours d'une forme relativement rare. Par exemple, sur la fouille du site Pasteur/Vieux-Capucins/Châteaudun, sur 20 000 vases analysés (étude en cours), seuls 8 individus de ce type ont été identifiés. Ces vases n'apparaissent jamais avant l'époque flavienne ¹²³.

Avec une telle ouverture, ce vase devait verser son contenu au goutte-à-goutte ¹²⁴.

123. Un travail universitaire récent a d'ailleurs démontré ce phénomène (Denat, 2009, p. 101, fig. 13).

124. Dans son ouvrage, A. V. Siebert (1999) fait l'inventaire des ustensiles utilisés pour les cultes publics et tente de restituer des formes et des fonctions à partir des sources littéraires et de certaines représentations lapidaires. Même si cette liste ne peut pas être utilisée pour la magie, il est possible de tenter de mettre en relation ces objets avec

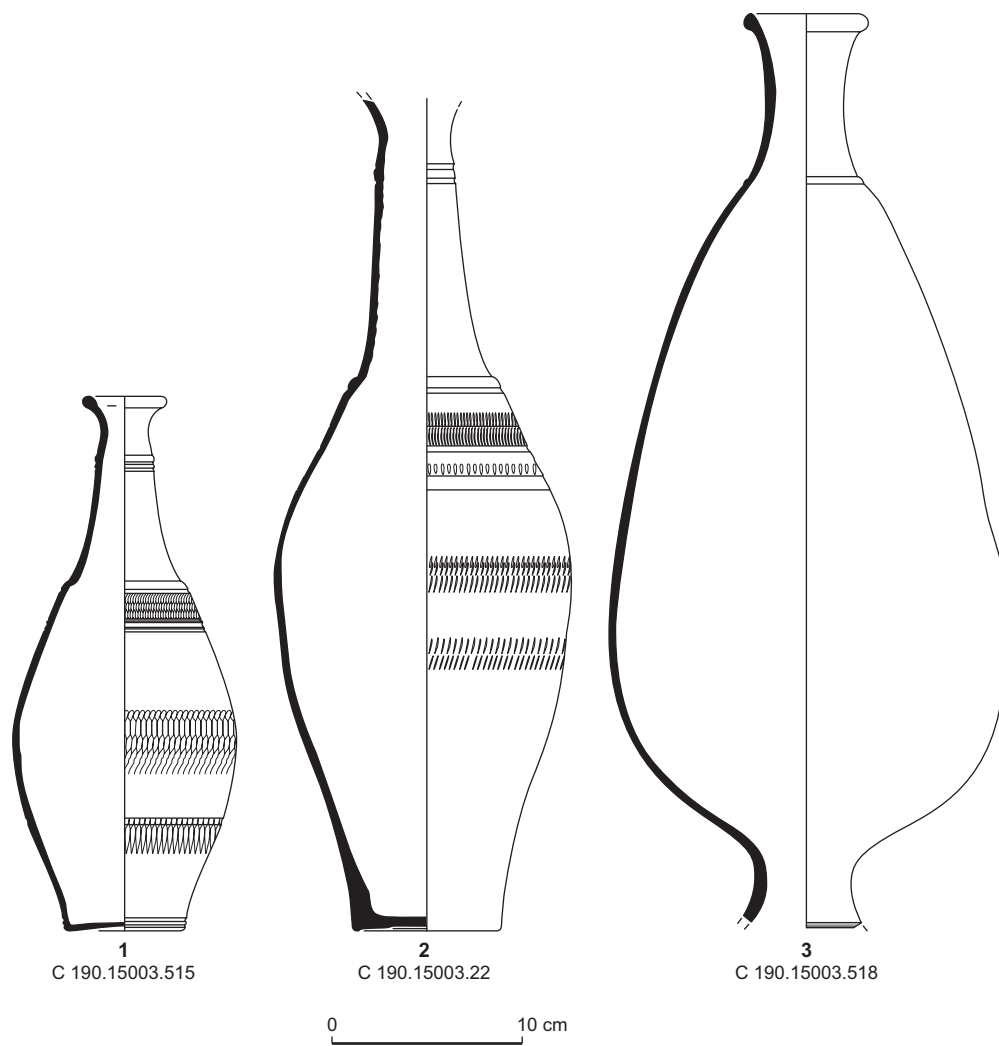


Fig. 73 – Les bouteilles (dessin : B. Hachin ; DAO : J. Simon, Service Archéologie de la ville de Chartres).

La petite bouteille de type Ch. 3103

Mesurant 28,5 cm de hauteur pour une ouverture de 4 cm de diamètre, cette bouteille a perdu, lors de l'incendie, son revêtement soigneusement lissé et son enfumage (fig. 73, n° 1). Comme pour le flacon de type Ch. 3107, l'ouverture au niveau du goulot est très étroite (1,5 cm de diamètre), ce qui laisse penser que ce vase pouvait contenir un liquide à verser délicatement. Ce récipient repose sur une base légèrement concave, la panse est galbée et sa

des produits ou des aliments qui ont pu être impliqués dans un rituel magique. Les termes latins mentionnés ici sont tirés de l'ouvrage de A. V. Siebert.

jonction avec le col est marquée par une carène. La panse est décorée par trois séries d'incisions, réalisées avec une lame vibrante. Le col se rétrécit fortement en se rapprochant du bord et deux moulures marquent le début d'une partie concave à la base de ce dernier. La lèvre est évasée et arrondie, sa partie interne est en gouttière.

Ce modèle est une variante des types 80, 81 et 82 des céramiques noires à pâte rouge (NPR) à surface lissée (Jobelot, Vermeersch, 1991, p. 295). Ce type est fréquent à Chartres dans les ensembles du II^e s. (Sellès, 2001, p. 194). Cependant, grâce aux fouilles récentes (notamment la fouille du site Pasteur/Vieux-Capucins/Châteaudun), il semble que ce type de bouteille apparaisse dans les contextes chartrais dès l'époque flavienne (Denat, 2009, p. 98, fig. 11).

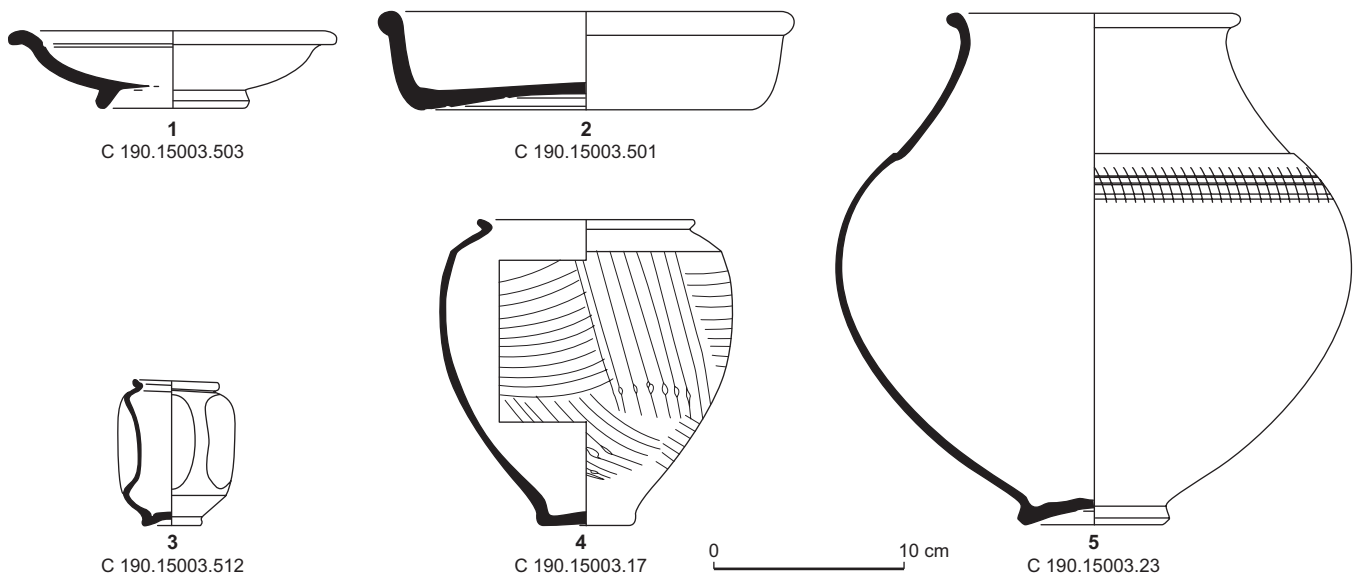


Fig. 74 – La vaisselle de présentation (dessin : B. Hachin ; DAO : J. Simon, Service Archéologie de la ville de Chartres).

La grande bouteille de type Ch. 3103

Cette bouteille, typologiquement proche du précédent vase, mesure un peu plus de 45 cm de hauteur (fig. 73, n° 2). L'ouverture au niveau du goulot est de 3 cm, ce qui semble trop important pour verser un liquide au goutte-à-goutte. La partie terminale de la lèvre est manquante. Rien ne laisse supposer qu'il s'agisse d'une cassure volontaire.

Les vases de cette taille ne sont pas rares à Chartres (Denat, 2009, p. 27, pl. XXV, n° 27). Il faut imaginer qu'ils devaient être vendus dans différents modules et ne devaient pas remplir tout à fait la même fonction. Le plus grand vase de ce type a été découvert à Paris et mesure 64,5 cm de hauteur (Jobelot, Vermeersch, 1993, p. 165). Comme il s'agit toujours d'une variante au type NPR 80, on peut considérer que cette grande bouteille a été produite à la même époque que son homologue de petit module.

Les bouteilles Ch. 3103 se rapprochent du type *gutus*, qui sert à verser du vin et de l'huile, et du type *urceus*, utilisé pour le lavage des mains.

La grande bouteille de type Ch. 3101

Avec ses 50 cm de hauteur conservée (le pied est manquant), cet individu est le plus grand vase mis au jour lors de la fouille de ce contexte (fig. 73, n° 3). Au-dessus de ce qui devait être une base plane ou un pied « balustre » très

élargi (les modèles complets conservés possèdent ce type de fond : Sellès, 2001, p. 195), se situe un affinement important à la base de la panse. Celle-ci est ovoïde asymétrique. Le diamètre maximal se trouve très près du pied. En arrivant vers le col, la panse marque un rétrécissement net, souligné par un bourrelet. Le col concave se termine par une lèvre ronde débordante. Le diamètre minimal au niveau du goulot est de 3 cm.

Ce modèle correspond au type NPR 61 (Jobelot, Vermeersch, 1993, p. 162). Il se rencontre très fréquemment à Chartres dans les contextes du milieu et de la fin du I^{er} s. (Sellès, 2001, p. 194).

À l'instar de la grande bouteille Ch. 3103, un tel diamètre ne permettait pas de verser un liquide au goutte-à-goutte. Cette grande bouteille pourrait donc être comparée à un grand récipient pour le vin ou un autre liquide.

LA VAISSELLE DE PRÉSENTATION ET DE CONSOMMATION

L'assiette Drag. 36

Tous les vases présentés jusqu'alors étaient produits à Chartres ou dans les environs (les ateliers n'ont pas encore été découverts). Il s'agit ici du premier vase issu des importations. Cet individu, avec une argile rouge brique constellée de petites particules blanches, provient de l'officine de La Graufesenque (fig. 74, n° 1). Il possède une panse

arrondie et une lèvre pendante lisse. La jonction entre la lèvre et la panse est soulignée par une rainure interne.

Cette assiette se rencontre sur de nombreux sites à travers toute la Gaule et au-delà. Elle est produite à partir de l'époque flavienne jusqu'à la moitié du II^e s. avec une grande stabilité dans la forme (Genin, 2007, p. 337).

Le plat Ch. 125

Ce plat mesure 22 cm de diamètre (fig. 74, n^o 2). Le fond est légèrement concave, la panse est rectiligne et se termine par une lèvre en bourrelet débordant. Même si l'incendie a profondément détérioré ce vase, nous observons toujours un lustrage soigné sur sa face interne jusqu'à la partie externe du bord. Ce lustrage, observé systématiquement sur ce type de plat, devait probablement avoir pour but d'imperméabiliser la face interne.

Correspondant au type NPR 102 (Jobelot, Vermeersch, 1991, p. 295), le plat à cuire ou *patella* Ch. 125 se rencontre fréquemment à Chartres dans les contextes du II^e s., voire à partir des années 125 apr. J.-C. (Sellès, 2001, p. 36). L'apport des fouilles récentes, dont les études sont en cours, tendent à montrer que si cette forme est bien observée dans les contextes du II^e s., elle pourrait apparaître dès la fin du I^{er} s.

Le gobelet en céramique à paroi fine

Ce gobelet mesure un peu moins de 8 cm de hauteur pour une ouverture de 4,5 cm de diamètre (fig. 74, n^o 3). À sa base, ce vase dispose d'un pied annulaire concave. La panse ovoïde présente une série de six dépressions. Un épaulement marque la liaison entre le col et la panse. La lèvre est éversée et aplatie à l'extérieur.

Provenant des ateliers du centre de la Gaule (la pâte beige micacée en témoigne), ce petit gobelet correspond au type 335 de l'officine de Lezoux (Bet, Gras, 1999, p. 17). Sa production débute à l'époque flavienne et s'achève au milieu du II^e s. (*id.*, *ibid.*, p. 22).

Le gobelet Ch. 1102.6

Ce vase mesure un peu moins de 15 cm de hauteur (fig. 74, n^o 4). L'incendie a provoqué une très importante surcuisson sur l'ensemble de l'objet. Ce dernier possède une base plane et une panse globulaire. La jonction entre le col et la panse est soulignée par une épaulement caréné. Le col est soigneusement lustré et la lèvre est évasée. La panse est marquée par un décor d'épingle réalisé à la barbotine. Ce

décor imite clairement les productions de céramiques à paroi fine du Centre de la Gaule (Symonds, 1992, fig. 2, n^{os} 25-27 et 34) ou de Bourgogne (Joly, 1999, p. 55, fig. 12, n^o 4).

Cette forme est très fréquente à Chartres dans les contextes du II^e s. (Sellès, 2001, p. 106) et l'apport des fouilles récentes tend à montrer qu'elle apparaîtrait dès la fin du I^{er} s. Ce phénomène est également attesté à Orléans où ces gobelets apparaissent dès l'époque flavienne (Chambon, 2001, p. 361, fig. 6, n^o 26 ; Couvin, 2007, p. 146, fig. 3, n^{os} 15-17).

Les deux gobelets (à paroi fine et Ch. 1102.6) pourraient se rapprocher du type *poculum*, qui était destiné à la consommation du vin, du moût de raisin ou du lait. Cependant, ces deux gobelets sont typologiquement et technologiquement différents. Il est donc peu probable qu'ils aient rempli la même fonction. Ajoutons qu'il est tout à fait possible que le gobelet Ch. 1102.6 n'ait pas été destiné à la consommation de liquide, mais au conditionnement temporaire de denrées.

L'urne Ch. 1316

Comme pour le vase précédent, l'incendie a provoqué une importante surcuisson sur l'ensemble de l'objet. Partant d'un fond concave et d'un pied annulaire, la panse est très galbée et un décor guilloché se rencontre sur sa partie supérieure (fig. 74, n^o 5). La jonction avec le col est soulignée par un bourrelet encadré par deux gorges. Le col resserré concave se termine par une lèvre débordante arrondie. La surface extérieure est lustrée.

Ce type de récipient, correspondant au type NPR 34, se rencontre fréquemment à Chartres à partir du milieu du I^{er} s. (Sellès, 2001, p. 130) et en région parisienne (Jobelot, Vermeersch, 1993, p. 165).

La fonction de cette urne est problématique. Le lustrage externe et le décor guilloché indiquent qu'il pourrait s'agir *a priori* d'une vaisselle fine destinée à la présentation ou au service, mais ses dimensions et l'ouverture du col ne permettent pas d'employer aisément ce vase pour servir des boissons. En revanche, son utilisation pour conditionner (stocker temporairement) des denrées liquides est plus facilement concevable. Ces denrées devaient être versées dans le récipient depuis une bouteille ou un flacon, puis redistribuées grâce à une louche, une cuillère ou un petit vase. Nous pouvons même suggérer que plusieurs denrées liquides pouvaient y être mélangées avant distribution. La fonction de cette urne se rapprocherait alors de celle d'un cratère, même si elle ne possède pas d'anse.

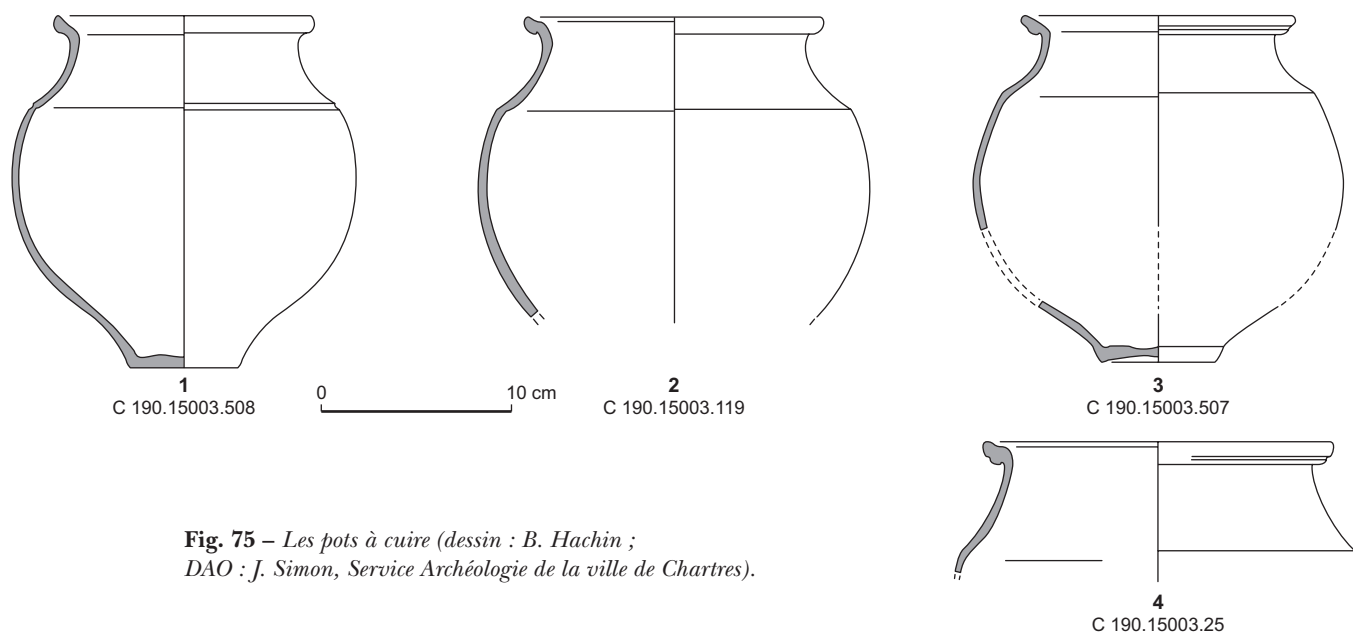


Fig. 75 – Les pots à cuire (dessin : B. Hachin ;
DAO : J. Simon, Service Archéologie de la ville de Chartres).

LA VAISSELLE DE CUISSON OU DE STOCKAGE

Les pots Ch. 1302

Deux pots pratiquement entiers de ce type ont été identifiés (fig. 75, n^{os} 1 et 2). Les deux exemplaires présentaient une forte surcuisson. Les caractéristiques typologiques sont une base plane, une panse globulaire, une épaule soulignée par une rainure, un col concave et une lèvre débordante à bandeau externe et gouttière interne.

Modèle très fréquent à Chartres (Sellès, 2001, p. 124) et en région parisienne (il s'agit du type NPR 152 ; voir Jobelot, Vermeersch, 1993, p. 164), il se rencontre régulièrement dans les contextes du II^e s. Les fouilles récentes sur Chartres tendent à montrer que ce type de pot pourrait apparaître dès la fin du I^{er} s. (Denat, 2009, p. 103, fig. 15).

Les pots Ch. 1303

Pour ce type également, deux modèles ont été inventoriés dans ce contexte (fig. 75, n^{os} 3 et 4). La différence, par rapport au type Ch. 1302, se situe au niveau de la lèvre. Sur le modèle Ch. 1303, la lèvre présente une rainure sur le parement externe.

Correspondant au type NPR 153 fréquemment rencontré dans le Bassin parisien (Jobelot, Vermeersch, 1993, p. 165), ce type de pot est également très bien attesté à Chartres dès l'époque flavienne (Sellès, 2001, p. 124).

LES AUTRES VASES À FONCTION MAL DÉFINIE OU INDÉTERMINÉE

Les fragments de panse découpée

Deux fragments de panse provenant vraisemblablement d'une même amphore ont été découpés pour leur donner une forme ovale. Les bords des cassures ont ensuite été volontairement abattus vers l'extérieur pour supprimer les angles vifs. Le premier fragment mesure 33 cm sur 28 cm (fig. 76, n^o 1) et le second 22 cm sur 16 cm (fig. 76, n^o 2). Sur le plus grand modèle, l'anse du récipient a été limée pour conserver l'aspect convexe de la face externe. Malgré la forte surcuisson qui a dénaturé les couleurs, l'aspect de la pâte suggère une origine chartreuse pour ces vases. En l'absence de bord, il est très difficile de fournir une indication chronologique précise.

La découpe précise, la forme concave et les dimensions suggèrent que ces fragments de panse ont été probablement employés comme « corbeilles » pour recueillir ou présenter des objets ou des denrées.

Trois fonds de vases indéterminés

Le premier provient certainement d'un gobelet à pâte noire lissée (fig. 76, n^o 3). Le deuxième est le fond d'un pot à pâte sombre brute (fig. 76, n^o 4). Enfin, le troisième est un fond d'amphore chartreuse (fig. 76, n^o 5). Aucun élément

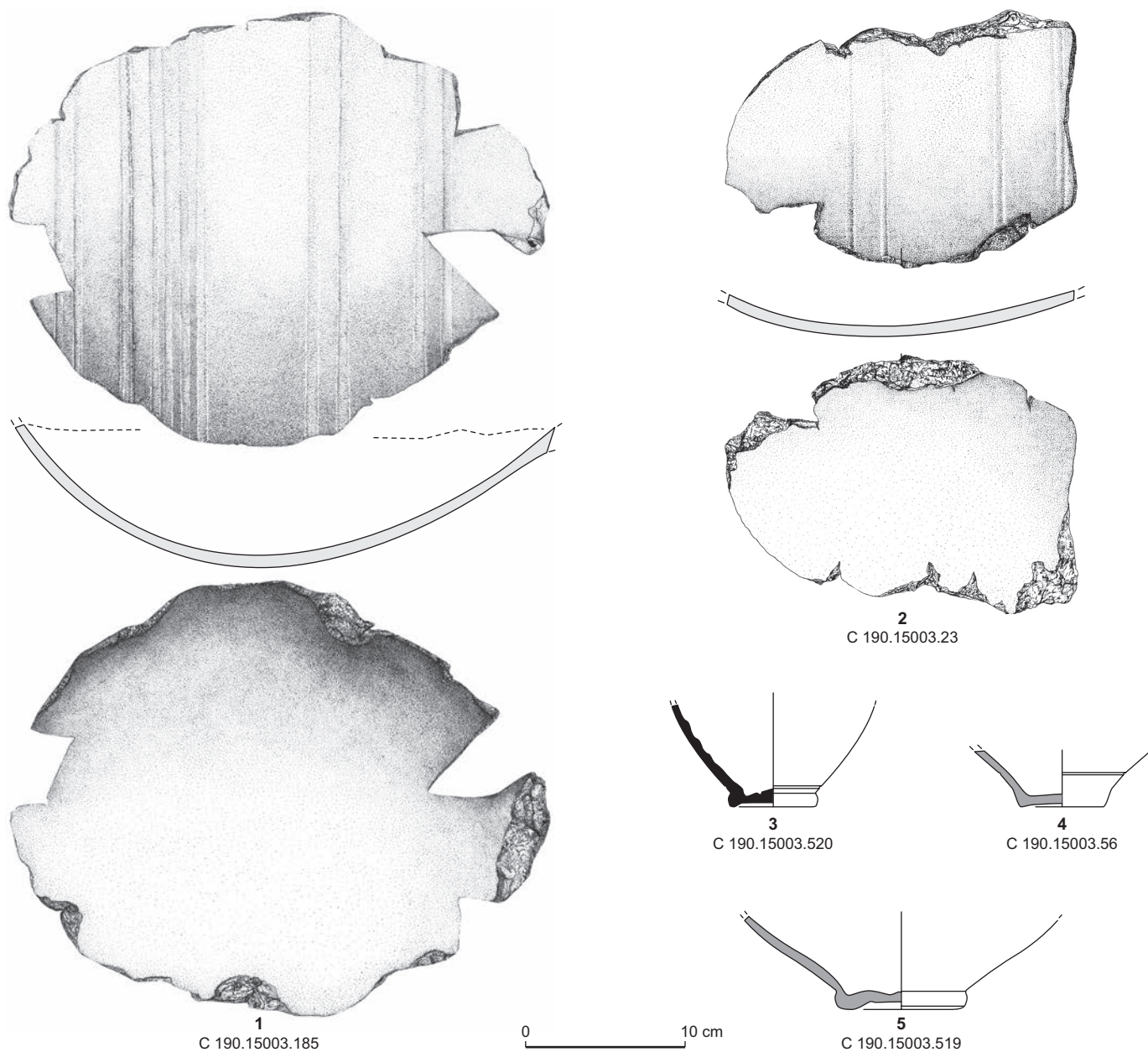


Fig. 76 – Amphores découpées : 1, grand fragment ; 2-5, petit fragment et fonds de pots
 (dessin : B. Hachin ; DAO : J. Simon, Service Archéologie de la ville de Chartres).

de bord n'a pu être mis en relation avec ces trois fonds. Le contenu de ces amphores est difficile à déterminer et fait toujours débat aujourd'hui. Pour les modèles imitant les amphores vinaires gauloises, nous pouvons imaginer qu'ils aient contenu du vin. Il faudrait déterminer s'il s'agit d'un vin local ou d'un vin importé et reconditionné dans ces amphores. Pour les modèles qui ne reprennent pas les formes des amphores gauloises (comme les Ch. 1543), toutes les hypothèses sont valables (vin, eau, huile, lait, etc.).

LES VASES TRÈS INCOMPLETS (RÉSIDUELS ?)

Huit autres fragments de céramiques, appartenant à des vases très incomplets, ont été mis au jour. Il s'agit d'une assiette Drag. 36 et d'une coupe Drag. 44 en sigillée de La Graufesenque, d'une coupe Ch. 608 en céramique *terra nigra* du Centre de la Gaule, d'une cruche Ch. 3408 produite à Chartres, d'une jatte Ch. 644, d'un pot Ch. 1323 en pâte commune sombre, d'une amphore régionale à lèvres arrondie et d'un bord d'amphore Dressel 20 de Bétique.

Tous ces fragments ne présentaient aucune trace de brûlure, surcuisson ou déformation qui étaient les dénominateurs communs de tous les vases cités précédemment. Ils sont tous de petite taille (dimension maximale inférieure à 5 cm). Aucun collage n'a été retrouvé entre ces fragments. Ils n'appartiennent donc pas à l'ensemble déposé dans la cave et sont sans doute résiduels. Soit ils proviennent d'un état antérieur d'utilisation de la cave, soit ils étaient inclus dans les parois en torchis qui constituaient les murs de la *domus* et le plancher recouvrant la cave, comme c'est souvent le cas.

CHRONOLOGIE DE L'ENSEMBLE CÉRAMIQUE

Différents éléments permettent de dater cet ensemble. Tout d'abord, la présence d'une assiette sigillée Drag. 36 de La Graufesenque et d'un gobelet en paroi fine de Lezoux placent un *terminus post quem* aux alentours de l'époque flavienne. Ce *terminus* se voit conforté par les pots de types Ch. 1302 et Ch. 1303. Enfin, la présence d'un plat Ch. 125 semble indiquer que cet ensemble daterait de la dernière décennie du I^{er} s. ou du début du II^e s.

Nous savons, grâce aux résultats de la fouille qui s'est déroulée sur le reste de la place des Épars, que l'ensemble du quartier a été ravagé par un incendie à la fin du I^{er} s. ou au début du II^e s. (voir *supra*, p. 128). Les céramiques retrouvées brûlées dans la cave gardent les stigmates de cet incendie. Ainsi, la datation céramologique de cet ensemble

est-elle cohérente avec les autres données archéologiques connues pour ce quartier.

NOTE À PROPOS DE L'IDENTIFICATION DES CÉRAMIQUES

En dehors des vases aux serpents, tous les récipients observés ici se rencontrent régulièrement dans les contextes chartrains. Cependant, la particularité de cet ensemble est l'assemblage des formes. Il est possible de rencontrer, dans certains contextes, une bouteille ou un flacon identiques à ceux présentés ci-dessus, mais jamais une association de trois bouteilles et de trois flacons. En outre, ces récipients à liquides représentent un peu plus du tiers du nombre d'individus, ce qui est exceptionnel. Ces caractéristiques peuvent indiquer une utilisation particulière et par conséquent liturgique des différentes céramiques présentes dans la cave. En revanche, les autres formes ne présentent pas la même anomalie d'assemblage. Elles sont courantes en contexte domestique et attestent la variété des autres fonctions assumées par les récipients en terre cuite : la consommation d'aliments solides ou liquides, leur stockage et leur préparation. Dans ce cas, c'est l'association avec les objets liturgiques qui fait leur spécificité.

J. S. et D. J.

LES LAMPES À HUILE

LAMPE À CANAL (*FIRMALAMPE*)

Ces lampes, au décor très simplifié, apparaissent dans les grandes manufactures d'Italie septentrionale (surtout en Émilie et en Vénétie) dès le début du I^{er} s. apr. J.-C. Elles visent à concurrencer les lampes à médaillon, vraisemblablement plus chères, sur le marché local mais surtout à l'exportation. Ainsi, on les retrouve en majorité hors d'Italie, spécialement en Gaule, dans les Germanies et dans les provinces danubiennes (Norieque, Pannonie, puis Dacie). Presque toujours dépourvues de décor, à l'exception quelquefois d'un masque de théâtre en relief au centre du médaillon, ces lampes se distinguent par le canal de leur bec, mais surtout par la présence constante de l'estampille de l'atelier producteur sur la base, d'où leur appellation germanique de *Firmalampe*, communément adoptée dans le milieu scientifique.

Leur succès sera tel que, dès le milieu du I^{er} s., plusieurs grands ateliers vont établir ce que l'on pourrait nommer des « succursales », produisant des luminaires de même qualité. On retrouve ces ateliers surtout en Gaule (Lyonnaise

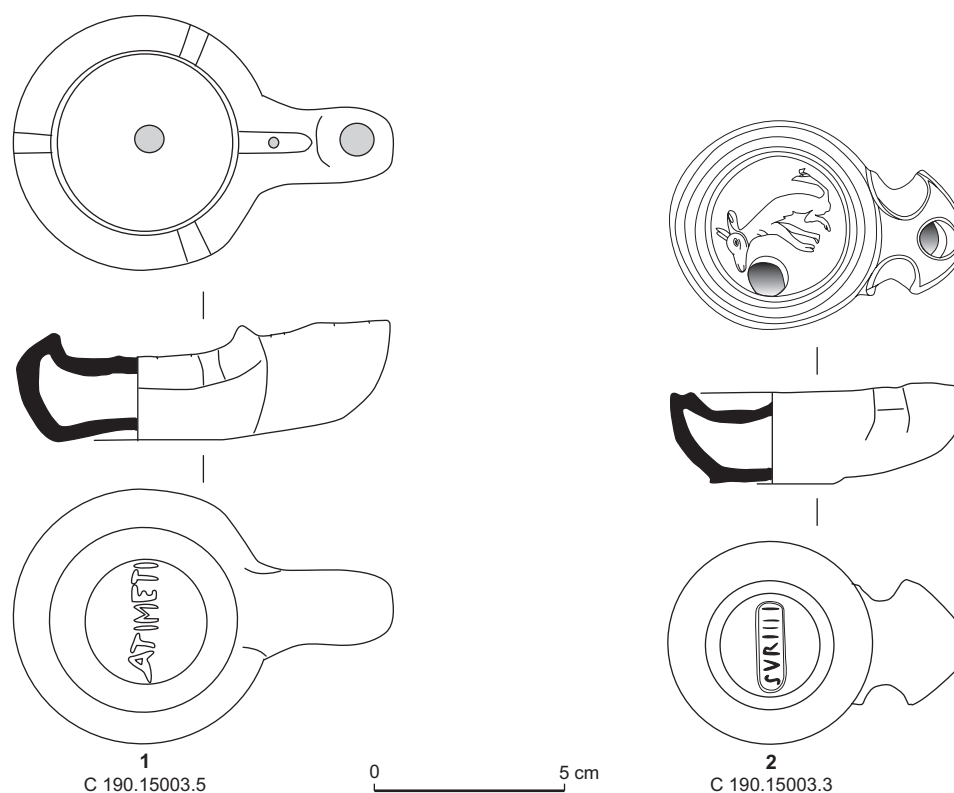


Fig. 77 – Les lampes à huile 15003.3 et 15003.5 (dessin : B. Hachin ; DAO : J. Simon, Service Archéologie de la ville de Chartres).

et Narbonnaise), mais aussi dans les Germanies et en Pannonie. Les ateliers « pirates », produisant des lampes surmoulées avec parfois des marques inventées, ou même sans signification, vont également se développer, et perdureront dans certaines régions (notamment en Dacie) jusqu'au IV^e s., soit plus de deux siècles et demi après leur extinction dans leurs provinces d'origine. Grâce à leurs estampilles, les *Firmalampen* sont certainement le type de lampes romaines le plus étudié à ce jour, particulièrement pour les renseignements qu'elles nous apportent sur l'histoire économique et les détails de l'import-export des provinces septentrionales.

Cette lampe (fig. 77, n° 1 et fig. 78, n°s 1 et 2) est une *Firmalampe* soignée, appartenant aux premières sous-catégories (reconnaissables à la forme du canal). Il s'agit vraisemblablement d'une production gauloise de la fin du I^{er} s., que l'on pourrait définir de « succursale ». Elle fut produite par l'un des ateliers d'Atimetus (ou Atimetis), dont on reconnaît l'estampille, très érodée, sur la base (ATIMETI). Ce producteur est considéré avec Fortis, Strobilis et Communis comme l'un des inventeurs de ce type de lampe. Originaire de Vénétie, cette fabrique semble avoir développé des ateliers

en Gaule et en Germanie Inférieure. On remarquera deux éléments techniques très intéressants : un trou d'évent, soigneusement percé dans le canal, permettant d'améliorer le rendement de la mèche par l'apport d'oxygène à la flamme, et des restes de rouille au-dessus du trou de remplissage. Il s'agit de la trace d'une pratique très répandue, consistant à fixer un clou dans la mèche à travers le trou de remplissage, afin de réguler celle-ci ; de nombreux clous rouillés ont ainsi été conservés sur des lampes gauloises, le temps les ayant amalgamés au médaillon. Les plus riches, eux, possédaient des pincettes et des pousse-mèches en bronze qu'il est rare de retrouver intacts.

LAMPE À VOLUTES DE TYPE LOESCHCKE I

Ce type d'artefact possède la première forme accomplie des lampes romaines à médaillon, qui jouiront d'une énorme popularité grâce aux figurations moulées sur ce support, devenant ainsi de véritables vecteurs iconographiques, fait unique dans toute l'histoire du luminaire. Après ce premier type, la morphologie de ces luminaires



Fig. 78 – Lampes à huile : 1, lampe 15003.5 ; 2, détail de la signature ATIMETI sur la lampe 15003.5 ; 3, lampe à huile 15003.3 ; 4, détail de la signature SVRILLI sur la lampe 15003.3 (1, 3, 4, clichés : D. Joly, Service Archéologie de la ville de Chartres ; 2, cliché : F. Dupont, Service Archéologie de la ville de Chartres).

à médaillon ne se distinguera plus que par l'évolution du bec, dont la forme passera de l'enclume à l'ogive (toujours flanquée de volutes), puis se rétractera, perdra ses volutes et adoptera une forme semi-circulaire très simple, qui perdurera durant plus de trois siècles. Les lampes de type Loeschcke I ¹²⁵ apparaissent en Italie

125. Pour les lampes romaines d'époque impériale, en particulier celles à médaillon, la typologie adoptée reste celle de S. Loeschcke (1919), simple et précise.

durant l'époque augustéenne, produites par des ateliers du centre de la Péninsule. Accompagnant légions et commerçants, elles vont rapidement se répandre dans tout l'Empire. Alors qu'elles disparaissent du panorama italien dès le règne de Néron, elles subsisteront dans plusieurs provinces, notamment en Gaule et en Afrique, où elles seront produites, en parallèle avec les types les plus récents, jusqu'à la fin du 1^{er} s.

Nous sommes ici en présence d'une production gauloise (fig. 77, n° 2 et fig. 78, nos 3 et 4), signée par le potier

Surillius ¹²⁶, dont l'estampille est bien lisible sur la base de la lampe (SVRILLI). Le médaillon est décoré d'une scène bucolique, présentant un bourricot assis, de profil et tourné vers la gauche. La réalisation de notre exemplaire n'est pas très soignée : si les trous de remplissage sont bien percés, la jonction entre les deux parties de la lampe est très mal ébarbée. De même, on remarque sur les deux parties des traces de coulées d'argile qui n'ont pas été abrasées (observons surtout celle en forme de trait vertical partant du cercle de la base vers le bec). Le moule devait aussi être passablement usé, puisque les détails de l'animal, ainsi que de l'estampille, sont très estompés.

L. C.

LA VERRERIE

Le niveau de démolition 15003 a livré une petite série de fragments de verre numérotés en huit lots distincts. Un seul est localisé précisément dans l'espace de la cave (n° 125). Tous les autres proviennent du ramassage rapide effectué le jour de la découverte, dans la partie sud-est de la cave.

Deux fragments sont nettement des débris de récipients en verre (fig. 79) : le n° 306 est un petit fragment de lèvre de pot en verre transparent de couleur vert pâle (longueur : 3 cm ; diamètre à la lèvre : 7 cm). Ses cassures sont franches et il ne porte pas de trace de chauffe. Le n° 307 est une petite partie d'un fond à pied annulaire, en verre translucide vert (longueur : 5 cm ; diamètre : 6 cm). Ses cassures sont très émoussées.

Tous les autres fragments sont de couleur vert d'eau et fortement déformés par l'effet de la chaleur (fig. 80). Le n° 125 adopte la forme d'un triangle équilatéral allongé avec une base étroite. Le bord de la base semble avoir été coupé de façon rectiligne, tandis que les bords des grands côtés sont arrondis. Ses dimensions maximales sont de 3,1 cm sur 2,2 cm pour une épaisseur de 2 mm. Le n° 281 est un gros fragment replié plusieurs fois sur lui-même. Plusieurs bords présentent des surfaces franches et rectilignes. Une ligne ondulée en relief marque l'une des faces sur environ 6 cm de longueur. C'est le plus imposant des éléments du lot (longueur : 11,5 cm ; largeur : 5,5 cm ; épaisseur : 3,5 cm). L'épaisseur de la paroi se situe entre 6 mm et 8 mm. C'était donc un vase particulièrement épais. Sa forme est inconnue et les morceaux sont tellement déformés que l'identification ne nous semble pas possible. Dans les collections de verres romains, les vases aussi épais sont des bouteilles (carrées)

ou des pots destinés à la conservation. Le fragment de lèvre (n° 306), s'il provient du même vase, désignerait plutôt un pot. Les fragments n°s 308 et 309 sont deux éléments de 3-5 mm d'épaisseur, de forme restituée approximativement rectangulaire. Les bords du fragment n° 308 montrent des découpes franches, tandis que ceux du fragment n° 309 sont rectilignes sur deux côtés et arrondis sur les deux autres. L'objet n° 310 présente une forme de « goutte » longiligne terminée par un élargissement arrondi et aplati. Tous les bords de l'objet sont émoussés (longueur : 8 cm ;

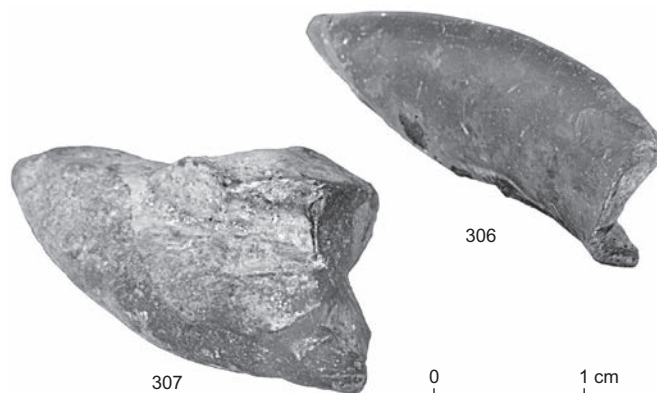


Fig. 79 – Fragments de verre 15003.306 et 15003.307 (cliché : F. Dupont, Service Archéologie de la ville de Chartres).

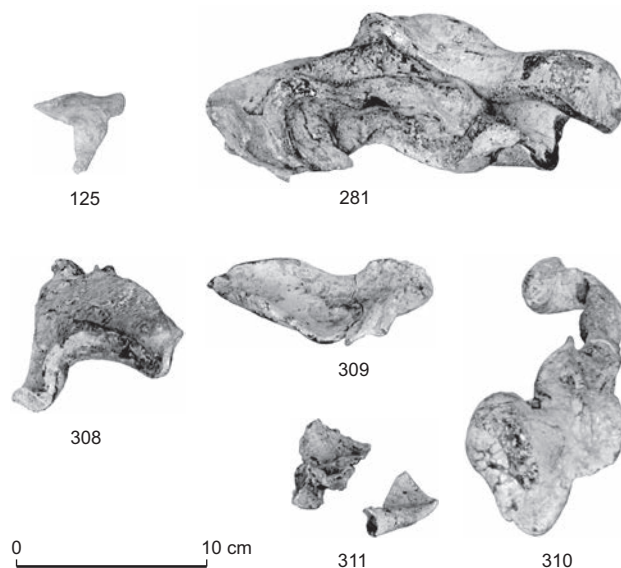


Fig. 80 – Fragments de verre 15003.125, 15003.281, 15003.308, 15003.309, 15003.310 et 15003.311 (cliché : F. Dupont, Service Archéologie de la ville de Chartres).

126. Sur ce potier, voir l'article exhaustif de C. Bémont (1999).

largeur : 2,3 cm ; épaisseur : 1,3 cm). Sous le n° 311 sont enregistrés deux fragments de verre de couleur vert pâle, de faible épaisseur (entre 1 mm et 2,5 mm). Ils sont repliés sur eux-mêmes et portent des traces de chauffe intense (dimensions : 3 cm x 1,2 cm et 2 cm x 1,3 cm).

Bien que l'on ne puisse identifier les formes d'origine, ces fragments ne sont pas des rebuts de fabrication mais des vases qui ont sans doute éclaté sous l'action de la chaleur. Les morceaux partiellement fondus et déformés se sont collés les uns aux autres. La chaleur dans ce foyer a été suffisante pour atteindre la température de fonte (environ 1000° C) et le verre a fondu en donnant des coulures et des gouttes plus ou moins grosses ¹²⁷.

Il est donc possible que les coffres rangés dans la cave aient renfermé aussi des bouteilles et des flacons contenant des « produits à senteur » et des produits alimentaires : huiles, onguents et autres préparations.

D. J.

TURIBULA, FORMULES MAGIQUES ET OBJETS DIVERS : L'IDENTIFICATION DU DÉPÔT

L'étude détaillée des éléments du domaine mobilier et de leur localisation dans l'espace de la cave permet de proposer l'existence de plusieurs meubles de types et de formats différents, qui autorisent d'ailleurs l'identification d'un propriétaire relativement aisé (s'agit-il de C. Verius Sedatus ?). La présence d'une armoire aux portes articulées par des charnons en os, semblable aux meubles qui supportent les laraires dans certaines maisons à Herculaneum, est quasiment certaine. Un coffre, voire deux, aux arêtes renforcées par des plaques de fer, se trouvait aussi dans la cave. Cet espace et les meubles qu'il contenait, habituellement situés dans des pièces de vie de plain-pied, constituaient vraisemblablement une « cachette » pour cet ensemble peu ordinaire.

Le matériel découvert était par conséquent disposé à l'abri du regard dans ces différents meubles et coffres, ce qui ne manque pas de rappeler les *instrumenta magiae* enveloppés d'un tissu qu'Apulée, accusé de magie, était censé conserver « auprès des Lares de Pontianus », autrement dit dans l'armoire servant de lairair ¹²⁸. Les ustensiles ainsi rangés dans la cave de Chartres composaient un ensemble

particulier, homogène et cohérent, si l'on remarque que ne s'y trouve aucun des autres objets habituellement découverts dans les caves et celliers, notamment les récipients de stockage. Il convient alors de noter l'apparente unité fonctionnelle de la cave qui aurait servi spécifiquement au rangement d'un mobilier à fonction liturgique ou magique. La charge et la valeur symbolique que revêtaient ces objets suffisent peut-être aussi à expliquer le soin dont on les a entourés.

Une partie des objets déposés dans les meubles et le coffre avait une destination liturgique indéniable. Les brûle-encens étaient au nombre de deux, voire trois (Joly, Dupont *et al.*, 2009, p. 125). Le *turibulum* complet – objet majeur de cette fouille parce que l'inscription qu'il porte atteste d'une pratique magique bienfaisante et enveloppe l'ensemble des autres vestiges d'une destination liturgique particulière – fait partie des objets confectionnés spécialement pour la célébration des rites prescrits pour les dieux, ce que confirme l'inscription gravée avant cuisson. La présence d'une prière sur ce type d'objet n'est pas une surprise : elle participe en quelque sorte à la partie orale du rite et est censée garantir l'intervention des puissances divines connues du seul magicien. Les dimensions réduites de ces objets en font également des ustensiles portatifs que l'on pouvait ranger aisément après la cérémonie. L'utilisation de *thymiateria* (brûle-parfums ou brûle-encens) est par ailleurs bien attestée dans les sacrifices magiques ¹²⁹. Ils permettaient de produire de la fumée et des odeurs particulières destinées à encadrer les séquences rituelles (Zografou, 2008, p. 197). Dans les recettes magiques gréco-égyptiennes, la matière à combustion est très variée : des charbons de sarments de vigne, des charbons de tournesol ou de plantes héliotropes. On pouvait brûler, suivant les cas, de l'encens, du laurier, de la myrrhe, mais également des offrandes végétales ou animales, ces dernières utilisant des petits animaux (le plus souvent, il s'agit d'oiseaux) ou des parts animales, des œufs, etc. Il s'agit de recettes complexes et uniques que les seuls objets ne peuvent, bien entendu, pas permettre de restituer ¹³⁰.

Certaines consignes montrent que l'on récitait la formule en brûlant, ce qui permettait d'activer le contact avec les dieux. C'est, de toute évidence, ce que prévoyait la séquence rituelle mise en place par le magicien de Chartres qui a

127. Paragraphe rédigé avec l'aide de N. Van Peene et H. Cabart de l'Association française pour l'archéologie du verre.

128. Apulée, *Apol.*, 53 ; voir Graf, 1994, p. 95 sq.

129. Citons l'autel de terre crue mentionné dans les *PGrMag*, I, 282 ; des brûle-parfums sont signalés dans les recettes de *PGrMag*, I, 63 ; II, 26 ; V, 227.

130. Sur les prescriptions sacrificielles dans les *papyri* magiques, voir Zografou, 2008.

dû réciter la formule magique dans le cadre d'un espace rituel délimité par les trois brûle-encens retrouvés (orientés selon trois des quatre points cardinaux ?). Disposés face aux points cardinaux, ils participaient à la convocation des *numina* afin de pouvoir agir sur eux. Sur les substances brûlées, nous n'avons d'autres traces que les imprégnations noirâtres sur la cuvette sommitale de l'exemplaire entier qui témoignent bien de crémation. Ajoutons qu'il est possible que ces objets aient également servi d'autel pour brûler les offrandes préparées par le magicien. Car les vases portant des représentations de serpents ont eux aussi une destination liturgique certaine. Ils ont en effet servi de toute évidence à la « cuisine » rituelle. Leur production est certainement locale et relève donc, comme pour les brûle-encens, d'une commande spéciale. Ils comportent des coupelles destinées à la combustion de matières très certainement odoriférantes et fumigènes. La fonction de ces vases peut être déduite des *papyri* magiques qui prescrivent justement des mélanges et des mixtures sacrificielles dans des céramiques ou des conteneurs avant que ces préparations ne soient consacrées sur la flamme. Les serpents confirment la fonction des vases et participent à la stratégie rituelle mise en place pour convoquer les dieux et provoquer leur intervention. Il est par conséquent très probable que les vases aux serpents étaient utilisés pour la préparation des matières sacrificielles. Si l'on admet que ces vases ont été confectionnés en même temps que les *turibula*, ce qui est évidemment impossible à prouver, nous pouvons formuler cette hypothèse que les trois vases ont servi à préparer des mixtures brûlées dans les trois brûle-encens dont on a retrouvé la trace. Dans ce contexte indéniable d'une panoplie d'objets à fonction rituelle, le couteau découvert complète à notre avis l'attrail. Nous avons déjà souligné sa forme particulière qui renvoie aux représentations sacrificielles. Celui-ci a pu être utilisé dans le sacrifice des animaux ou la découpe de parts animales. Le couteau est parfois mentionné comme instrument indispensable dans les recettes magiques, que le magicien doit avoir près de lui¹³¹, comme il est un instrument essentiel du mobilier liturgique dans une religion sacrificielle¹³².

Les autres objets découverts n'ont pas une fonction liturgique spécifique mais leur association aux *turibula* inscrits et aux vases à décor de serpents pose très nettement la

question de leur emploi comme celle de la nature du dépôt. Deux arguments nous amènent à les considérer comme des pièces liturgiques d'un même ensemble : d'une part, ils ont été découverts dans la même couche de destruction que les *instrumenta magiae*¹³³ ; d'autre part, ils apparaissent régulièrement dans les recettes données par les *papyri* magiques comme d'ailleurs dans les mobiliers de laraires. C'est le cas par exemple des lampes à huile très régulièrement mentionnées dans les rituels magiques¹³⁴. Remplies d'une huile particulière (huile pure, de sésame, parfois parfumée comme l'huile de cèdre), posées ou suspendues, celles-ci jouaient un rôle bien individualisé dans la stratégie et l'organisation spatiale du rite (lorsque, par exemple, le sacrifice devait être célébré près de la lampe). Certes, les deux lampes ont pu servir à l'éclairage de la cave, mais leur association avec les autres objets nous contraint à considérer l'hypothèse d'objets de la vie quotidienne détournés de leur fonction initiale et utilisés comme objets liturgiques. Les lampes à huile étaient également employées dans les rituels domestiques comme l'attestent les luminaires découverts invariablement dans les laraires de Pompéi¹³⁵. Quant aux céramiques, si celles-ci se retrouvent individuellement en contexte domestique, elles forment un assemblage exceptionnel, en particulier le service à boire. La présence d'objets magiques dans la cave permet de penser que ces céramiques ont pu servir à contenir des liquides et des produits utilisés dans les recettes du magicien. Là encore, les recettes des *papyri* magiques viennent à l'appui de cette hypothèse : les produits utilisés étaient extrêmement variés, certains étaient d'ailleurs utilisés dans la liturgie traditionnelle comme le vin, le miel, le lait, les gâteaux ; d'autres étaient plus particuliers, d'une partie de l'animal sacrifié jusqu'aux plumes d'oiseaux. Cette grande variété des produits expliquerait alors la diversité des formes céramiques présentes, vases à liquides, récipients de préparation et de consommation des aliments. Dans ce contexte, il nous semble que les fragments d'amphores découpés pour former des présentoirs complètent le vaisselier qui satisferait finalement à toutes les étapes du rituel. Les flacons et bou-

133. Rappelons que les quelques objets qui n'appartiennent pas à l'ensemble décrit se résument à quelques tessons.

134. Voir *PGrMag*, I, 277 et 293 ; II, 57 ; IV, 2372 et 3191 ; VII, 542 et 594 ; VIII, 87 ; XII, 27 et 131 ; LXII, 1. Mentionnons également l'exemple de la lampe à huile dans laquelle était roulée une tablette de défexion, découverte dans la fontaine d'Anna Perenna à Rome (Piranomonte dir., 2002).

135. Voir Boyce, 1937 : laraires n^{os} 52, 67, 108, 189, 220, 229, 253, 264, 344, 371, 416, 439, 487, 501.

131. Voir *PGrMag*, XIII, 372 et 647 : les sacrifices prescrits le sont sur des autels.

132. Sur la difficulté d'identifier les sacrifices célébrés dans le cadre de cérémonies magiques, voir Lepetz, Van Andringa dir., 2008, p. 31-32.

teilles en verre comme le petit coffre qui se trouvaient aussi dans la cave pouvaient, eux, contenir des parfums ou autres produits spécifiques.

Si l'on tient compte de ces différents arguments et du caractère homogène de l'ensemble découvert – on n'y trouve finalement aucun objet qui n'ait pas sa place dans une séquence rituelle – nous pouvons proposer une destination liturgique pour l'ensemble des objets découverts dans la cave de Chartres. À l'intérieur des deux armoires installées dans un cellier peu profond, C. Verius Sedatus, ou le magicien installé dans ce quartier de la ville, avait déposé les objets et les substances qui lui permettaient de pratiquer son art. La plupart des instruments et des récipients avaient été achetés sur le marché, mais constituaient pour certains des pièces d'exception. Les autres avaient été détournés de leur utilisation d'origine et participaient à l'organisation des rites. Certains objets, enfin, étaient exceptionnels parce qu'ils avaient été spécifiquement conçus pour les rites magiques. Le magicien avait une bonne connaissance des livres magiques grecs¹³⁶ comme le montre la structure de la prière destinée aux pouvoirs cosmiques, cela malgré quelque simplification et même si la consonance de certains *numina* indique que la pratique faisait aussi appel à la culture locale

136. Sur la circulation de ces livres magiques, rappelons la décision prise en 13 av. J.-C. par Auguste de brûler 2 000 rouleaux magiques (Suétone, *Aug.*, XXXI, 1) ou l'épisode des livres magiques brûlés à Éphèse rapporté par les *Actes des apôtres* (XIX, 19).

ou, du moins, à une composition personnelle¹³⁷. Peut-être même officiait-il dans le sanctuaire voisin, intervenant à la demande et en dehors des sacrifices communautaires ? Il n'est en effet pas rare de découvrir des tablettes d'exécration dans les sanctuaires comme à Allonnes, à Millau ou à Argenton, preuve que des rites magiques y étaient célébrés¹³⁸. En Grande-Bretagne, de nombreuses *defixiones* ont été mises au jour dans le sanctuaire de Mercure à Uley ou dans celui de Sulis Minerva à Bath. En Allemagne, on connaît désormais les pratiques magiques célébrées dans un lieu de culte de Mayence consacré à Isis et à Magna Mater¹³⁹. C'est par conséquent dans une maison proche du sanctuaire, caché des regards dans les armoires d'un cellier qu'était conservé l'attirail du magicien de Chartres. Et c'est caché des regards qu'il disparut dans un incendie qui ravagea *Autricum* au tournant du I^{er}-II^e s. apr. J.-C.

D. J. et W. V. A.

137. Voir Gordon *et al.*, 2010.

138. Ces références sont tirées de Gaillet, 2007, vol. 1, p. 121 *sq.* et vol. 2, p. 29-36 : une tablette de défixion dans le sanctuaire des Perrières à Allonnes, une dans un sanctuaire de l'*oppidum* de la Granède à Millau, chez les Rutènes, une à Murol, chez les Arvernes, dans un sanctuaire de sommet, une tablette à Saint-Gilles-les-Forêts chez les Lémovices, plusieurs à Argenton chez les Bituriges, dans le sanctuaire de l'agglomération, une tablette à Autelbas, chez les Trévires (Luxembourg). Les exemples sont plus nombreux encore.

139. Voir Woodward, Leach, 1993 ; Hochmuth, Witteyer, 2008 ; Blänsdorf, 2010.

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS

AE	<i>L'Année épigraphique.</i>
AIJ	<i>Antike Inschriften aus Jugoslawien.</i>
ANRW	<i>Aufstieg und Niedergang der römischen Welt: Geschichte und Kultur Roms im Spiegel der neueren Forschung.</i>
CIL	<i>Corpus Inscriptionum Latinarum.</i>
DTAud	<i>Defixionum tabellae quotquot innotuerunt tam in Graecis orientis quam in totius occidentis partibus praeter Atticas in corpore inscriptionum Atticarum editas.</i>
FERACF	Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France.
ILAlg	<i>Inscriptions latines d'Algérie.</i>
ILS	<i>Inscriptiones Latinae Selectae.</i>
IRBaelo	<i>Les Inscriptions romaines de Baelo Claudia.</i>
LIMC	<i>Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae.</i>
PGrMag	<i>Papyri Graecae Magicae.</i>
POslo	<i>Papyri Osloenses.</i>
RACF	<i>Revue archéologique du Centre de la France.</i>
RCRF	<i>Rei Cretariae Romanae Fautores.</i>
RIB	<i>The Roman Inscriptions of Britain.</i>
RGRW	Religions in the Graeco-Roman World.
RICIS	<i>Recueil des inscriptions concernant les cultes isiaques.</i>
RGVV	Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten.
SFECAG	Société française d'étude de la céramique antique en Gaule.
SIRIS	<i>Sylloge inscriptionum religionis Isiacae et Sarapiacae.</i>
SupplMag	<i>Supplementum Magicum [Papyrologica Coloniensia].</i>
TLL	<i>Thesaurus Linguae Latinae.</i>

BIBLIOGRAPHIE

ACHERÉ V., ASTRUC J., BAZIN B., COULON L., DELHOOF H., FISSETTE S., JOLY D., WAVELET D.

2008 : « Contribution à l'étude de la gestion de l'eau dans l'espace public durant l'Antiquité : l'apport de la fouille du site du Cinéma à Chartres », in BALLET P., DIEUDONNÉ-GLAD N., SALIOU C. (DIR.), *La Rue dans l'Antiquité : définition, aménagement, devenir, Actes du colloque de Poitiers, 7-9 sept. 2006*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. Archéologie et Culture), p. 309-312.

ACHERÉ V., DELALANDE C., LECOMTE B., VIRET J.

2010 : *Carrières antiques et espaces funéraires (I^{er}-III^e s.), occupations agricoles (XI^e-XX^e s.) : 5-7 rue de Reverdy, 88-92 rue Saint-Brice, 17 rue des Réservoirs, Chartres (Eure-et-Loir, Centre)*, Rapport de fouilles archéologiques en 2008, Chartres, Service municipal Archéologie.

ALLASON-JONES L., MCKAY B.

1985 : *Coventina's Well: a Shrine on Hadrian's*

Wall, Oxford, Oxbow Books et Chesters Museum (coll. Trustees of the Clayton Collection), 126 p.

AMAND M.

1984 : *Vases à bustes, vases à décor zoomorphe et vases cultuels aux serpents dans les anciennes provinces de Belgique et de Germanie*, Bruxelles, Académie royale de Belgique (coll. Mémoires de la Classe des Beaux-Arts, 15, 2), 310 p.

APPEL G.

1909 : *De Romanorum precationibus*, Giessen, Töpelmann (coll. RGVV, 7.2), 222 p.

AUGÉ P. (DIR.)

1929 : *Larousse du XX^e siècle*, vol. 2, Paris, Librairie Larousse.

AUTHOM N., PARIDAENS N.

2009 : « La villa gallo-romaine du "Champ de Saint-Éloi" à Merbes-le-Château : bilan des deux premières campagnes de fouilles (2006-2007) », *Chronique de l'archéologie wallonne*, 16, p. 42-45.

BARIŠIĆ F.

1970 : « Une defixionis tabella grecque de Progar en Srem », *Archaeologia Iugoslavica*, 11, p. 23-28.

BAZIN B., BOUILLY E., GUINGUÉNO M.

ET AL.

2008 : *Le Complexe monumental de Saint-Martin-au-Val, zones 7 et 8 : rue des Bas-Bourgs, place Saint-Brice et rue Saint-Martin-au-Val, Chartres (Eure-et-Loir, Centre)*, Rapport de fouilles archéologiques 2007, Chartres, Service municipal Archéologie, 334 p.

2009 : *Le Complexe monumental de Saint-Martin-au-Val, Zones 7 et 8 : rue des Bas-Bourgs, place Saint-Brice et rue Saint-Martin-au-Val, Chartres (Eure-et-Loir, Centre)*, Rapport de fouilles archéologiques 2008, Chartres, Service municipal Archéologie, 253 p.

BAZIN B., DROST V., SIMON J.

2010 : « Un ensemble céramique de la fin du III^e siècle, témoin de l'abandon du complexe monumental de Saint-Martin-au-Val (Chartres, Eure-et-Loir) », in RIVET L. (DIR.), *Les Productions céramiques*

en Hispanie tarraconaise (II^e siècle avant J.-C. - VI^e siècle après J.-C.), Actes du congrès de la SFECAG, Escala-Empuries, 1^{er}-4 mai 2008, Marseille, SFECAG, p. 681-690.

BAZIN B., HAUSARD O.

2007 : *Le Complexe monumental de Saint-Martin-au-Val : rue des Bas-Bourgs, Chartres (Eure-et-Loir, Centre)*, Rapport de fouilles archéologiques 2006, Chartres, Service municipal Archéologie, 199 p., 72 fig.

BÉAL J.-C.

1983 : *Catalogue des objets de tabletterie du musée de la Civilisation gallo-romaine de Lyon*, Lyon, Centre d'études romaines et gallo-romaines de l'université Jean-Moulin-Lyon-III et Paris, De Boccard (coll. du Centre d'études romaines et gallo-romaines, n.s. 1), 492 p.

BEL V. avec la collab. de BUI THI MAI M., FEUGÈRE M., GIRARD M., HEINZ C., OLIVE C., BUCHET L., FORMENTI F., GRÉVIN G., GUIRAUD H., LEYGE F., MARINVAL P., REYMONDON A.

2002 : *Pratiques funéraires du Haut-Empire dans le midi de la Gaule : la nécropole gallo-romaine du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)*, Montpellier, Lattes et Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon (coll. Monographies d'archéologie méditerranéenne, 11), 539 p.

BÉMONT C.

1999 : « La potier *Surillius* et les lampes de la collection Plicque au musée des Antiquités nationales », *Antiquités nationales*, 31, p. 191-217.

BERTIN P.

2007 : « Note sur les *turibula* ou brûle-parfums mis au jour dans l'est parisien », in RIVET L. (DIR.), *Actes du congrès de la SFECAG, Langres, 17-20 mai 2007*, Marseille, SFECAG, p. 465-468.

BET P., DELOR A.

2000 : « La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire : révision décennale », in RIVET L. (DIR.), *Actes du congrès de la SFECAG, Libourne, 1^{er}-4 juin 2000*, Marseille, SFECAG, p. 461-483.

BET P., GRAS D.

1999 : « Parois fines engobées et céramique métalléscente de Lezoux », in BRULET R., SYMONDS R., VILVORDER F. (DIR.), *Céramiques engobées et métalléscentes gallo-romaines, Actes du colloque des RCRF,*

Louvain-la-Neuve, 18 mars 1995, Oxford, RCRF (coll. Suppl. aux RCRF Acta, 8), p. 13-38.

BETZ H. D.

1990 : « Magic and Mystery in the Greek Magical Papyri », in BETZ H. D. (DIR.), *Hellenismus und Urchristentum*, Tübingen, Mohr (coll. Gesammelte Aufsätze, 1), p. 209-229.

2003 : *The "Mithras Liturgy": Text, Translation and Commentary*, Tübingen, Mohr (coll. Studien und Texte zu Antike und Christentum, 18), 292 p.

BETZ H. D. (DIR.)

1986 (1^{re} éd.) : *The Greek Magical Papyri in Translation, Including the Demotic Spells*, Chicago, The University of Chicago Press, 339 p.

1992 (2^e éd.) : *The Greek Magical Papyri in Translation, Including the Demotic Spells*, Chicago, The University of Chicago Press, 406 p.

BLÄNSDORF J.

2005 : « Cybèle et Attis dans les tablettes de defixio inédites de Mayence », *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 149, 2, p. 669-692.

2010 : « The Defixiones from the Sanctuary of Isis and Mater Magna in Mainz » in GORDON R., MARCO SIMÓN F. (DIR.), *Magical Practice in the Latin West, Papers from the International Conference held at the University of Zaragoza, 30 Sept.-1st Oct. 2005*, Leyde et Boston, Brill (coll. RGRW, 168), p. 141-189.

BÖGLI H. (DIR.)

1970-1971 : « Insula 16 est, Rapport sur les fouilles exécutées en 1965-1966 », *Bulletin de l'Association Pro Aventus*, 21, p. 19-39.

BOURGEAU L., DESACHY B.

1984 : *Céramiques et potiers gallo-romains en Île-de-France*, Catalogue d'exposition, Musée du Château, Dourdan, Sceaux, Association des conservateurs des musées d'Île-de-France.

BOYCE G. K.

1937 : *Corpus of the Lararia of Pompeii*, Rome, American Academy in Rome (coll. Memoirs of the American Academy in Rome, 14), 112 p., 41 pl.

BRASHEAR W.

1995 : « The Greek Magical Papyri: an Introduction and Survey », in HAASE W. (DIR.), *ANRW - II.18 - Religion (Heidentum: die Religiösen Verhältnisse in der Provinzen),*

Berlin et New York, De Gruyter, p. 3380-3684.

BRULET R., VILVORDER F. (DIR.)

2004 : *La Céramique cultuelle et le rituel de la céramique en Gaule du Nord*, Catalogue d'exposition publié à l'occasion du XXIV^e congrès international des RCRF, Moulins de Beez, 27 sept.-15 oct. 2004, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 46 p.

CANNY D.

À paraître : « Un dépôt dans la *cella* d'un *fanum* urbain à Chartres (site "Cœur de ville") », in *Objets figurés en métal dans les dépôts de sanctuaires à l'époque antique : autour du trésor de Newy-en-Sullias, Actes du colloque international d'Orléans, 21-23 juin 2007.*

CANNY D., YVINEC J.-H.

2008 : « Un atelier de travail de l'os à Chartres au III^e s. apr. J.-C. », in BERTRAND I. (DIR.), *Le Travail de l'os, du bois de cerf et de la corne à l'époque romaine : un artisanat en marge ?*, Actes de la table ronde *Instrumentum*, Chauvigny, 8-9 déc. 2005, Chauvigny et Montagnac, Monique Mergoïl et Association des publications chauvinoises (coll. Monographies *Instrumentum*, 34), p. 65-84.

CASTELLA D., MEYLAN-KRAUSE M.-F.

1994a : « La céramique gallo-romaine d'Avenches et de sa région : esquisse d'une typologie », *Bulletin de l'Association Pro Aventus*, 36, 151 p.

1994b : « Le cratère aux serpents », *Aventus*, *Nouvelles de l'Association Pro Aventus*, p. 1-9.

CHAMBON M.-P.

2001 : « Évolution de la céramique du début de la période romaine au début du II^e s. de n.è. à Orléans/Cenabum », in RIVET L. (DIR.), *Les Faciès micro-régionaux de la céramique dans le nord de la France : actualité des recherches céramiques, Actes du congrès de la SFECAG, Lille-Bavay, 24-27 mai 2001*, Marseille, SFECAG, p. 355-364.

CICIRELLI C.

2005 : « Religio », in STEFANI G. (DIR.), *Cibi e sapori a Pompei e dintorni*, Catalogue d'exposition, Antiquarium di Boscoreale, 3 fév.-26 juin 2005, Pompéi, Flavius, p. 20-38.

COUVIN F.

2005 : « Premier aperçu de la céramique du Val de Loire au I^{er} siècle de notre ère, au

- regard des fouilles récentes d'Orléans, Blois et Tours », in RIVET L. (DIR.), *Actes du congrès de la SFECAG, Blois, 5-8 mai 2005*, Marseille, SFECAG, p. 99-138.
- 2007 : « Un dépotoir flavien de "L'Îlot-de-la-Charpenterie" à Orléans », in TUFFREAU-LIBRE M. (DIR.), *La Céramique gallo-romaine entre Loire et Creuse*, Orléans, FERACF et AREP-Centre Éditions (coll. Suppl. à la RACF, 31), p. 143-156.
- CRIPPA S.**
1999 : « Entre vocalité et écriture », in BATSCH C., EGELHAAF-GAISER U., STEPPER R. (DIR.), *Zwischen Krise und Alltag: antike Religionen im Mittelmeerraum*, Stuttgart, Steiner (coll. Potsdamer altertumswissenschaftliche Beiträge, 1), p. 95-110.
- CRISCI I.**
1974 : « Testo magico », in DONADONI S., SPALLANZANI ZIMMERMANN A., BONGRANI FANFONI L. (DIR.), *Antinoe (1965-1968), Missione archeologica in Egitto dell'Università di Roma*, Rome, Università di Roma (coll. Serie archeologica).
- CZYSZ W.**
2003 : *Heldenbergen in der Wetterau: Feldlager, Kastell, Vicus*, Mayence, Philipp von Zabern (coll. Limesforschungen, 27), 632 p.
- D'AMBROSIO A., BORRIELLO M.**
2001 : *Arule e bruciaprofumi fittili da Pompei*, Rome, L'Erma di Bretschneider (coll. Studi della Soprintendenza archeologica di Pompei, 3), 140 p.
- DEBATTY B.**
2006 : « Marti, Volcano et sanctissimae Vestae sacrum : le sanctuaire suburbain de la Motte du Ciar près de Sens (cité des Sénons) », in DONDIN-PAYRE M., RAEPSAET-CHARLIER M.-T. (DIR.), *Sanctuaires, pratiques cultuelles et territoires civiques dans l'Occident romain*, Bruxelles, Le Livre Timperman, p. 159-180.
- DELOR J.-P.**
2002 : *L'Yonne* Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. *Carte archéologique de la Gaule*, 89/1 et 89/2), 884 p.
- DENAT P.**
2009 : *Aperçu des faciès céramiques antiques à Autricum au I^{er} s. apr. J.-C. : étude d'ensembles choisis du site du cinéma « Les Enfants du Paradis » à Chartres*, Mémoire de Master 2, Université Paris-IV-Sorbonne, 2 vol., 183 p.
- DESCHLER-ERB E. (DIR.)**
1996 : *Funde aus Metall. Ein Schrank mit Lararium des 3. Jahrhunderts. Ausgrabungen im Unteren Bühl. Beiträge zum römischen Oberwinterthur-Vitodurum 7*, Zürich, Egg (coll. Monographien der Kantonsarchäologie Zürich, 27), 431 p.
- DESSEN P., LÉCUYER S., LEMBEZAT H., MARIE M.**
1976 : « Présence gauloise dans le sol de Chartres », *Archéologia*, 98, p. 61-65.
- DILLON J.**
1985 : « The Magical Power of Names in Origen and Later Platonism », in HANSON R., CROUZEL H. (DIR.), *Origeniana Tertia, Proceedings of the 3rd International Colloquium for Origen Studies, Manchester, 7-11 Sept. 1981*, Rome, ed. dell'Ateneo, p. 203-216.
- DUHAMEL DU MONCEAU H. L.**
1776 : « Art du serrurier », in BERTRAND J.-E. (DIR.), *Descriptions des arts et métiers, faites ou approuvées par Messieurs de l'Académie royale des sciences de Paris -VI- L'Art du serrurier, l'art du chandelier et l'art d'exploiter les mines de charbons de terre*, Neufchâtel, Imprimerie de la Société typographique, 590 p.
- DUNAND F.**
1969 : « Les représentations de l'Agathodémon : à propos de quelques bas-reliefs du musée d'Alexandrie », *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, 67, p. 9-48.
- ENEAU T.**
2002 : *Les Objets en fer du sanctuaire gallo-romain du Gué-de-Sciaux (Antigny, Vienne)*, Chauvigny, Association des publications chauvinoises (coll. Mémoire-Société de recherches archéologiques de Chauvigny, 21), 114 p.
- EVÉQUOZ E.**
2003 : « Un dieu oriental en pays helvète : Sabazios à Vindonissa », *Jahresbericht der Gesellschaft Pro Vindonissa*, 2002, p. 7-25.
- FARWELL D. E., MOLLESON T. I.**
1993 : *Excavations at Poundbury 1966-1980 -II- The Cemeteries*, Dorchester, Dorset Natural History and Archaeological Society (coll. Monograph series, 11), 303 p.
- FAUTH W.**
1995 : *Helios Megistos: zur synkretistischen Theologie der Spätantike*, Leyde, Brill (coll. RGRW, 125), 268 p.
- FELLMANN R.**
1990 : « Kleinfunde aus Eisen, Bronze und Bein », in DRACK W. ET AL. (DIR.), *Der römische Gutshof bei Seeb, Gem. Winkel, Ausgrabungen 1958-1969*, Zurich, Orell Füssli Verlag (coll. Archäologische Monographien, 8), p. 198-218.
1992 : *La Suisse gallo-romaine : cinq siècles d'histoire*, Lausanne, Payot (coll. Territoires), 470 p.
- FERDIÈRE A., VILLARD A.**
1993 : *La Tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Indre) et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges*, Saint-Marcel, Musée d'Argentomagus (Mémoires du musée d'Argentomagus, 2 ; Suppl. à la RACF, 7), 316 p.
- FRASER P. M.**
1972 : *Ptolemaic Alexandria*, Oxford, Clarendon Press, 3 vol.
- GAILLET C.**
2007 : *Les Pratiques magiques en Gaule romaine (I^{er}-IV^e s. apr. J.-C.)*, Mémoire de Master sous la dir. de W. Van Andringa, Université de Picardie-Jules-Verne, 2 vol., 279 p.
- GASSNER V.**
1990 : « Schlangengefässe aus Carnuntum », in VETTERS H., KANDLER M. (DIR.), *Der römische Limes in Österreich, Akten des 14. Internationalen Limeskongresses 1986 in Carnuntum*, Vienne, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften (coll. Der römische Limes in Österreich, 36), p. 651-656.
- GENIN M.**
2007 : *La Graufesenque, Millau, Aveyron -II- Sigillées lisses et autres productions*, Pessac, éd. de la Fédération Aquitania (coll. Études d'archéologie urbaine), 589 p.
- GIBUT P., RIVIÈRE J., HÉROUIN S.**
2008 : *Nouvelle limite d'Autricum sur la rive droite de l'Eure : rue Hubert-Latham, Chartres (Eure-et-Loir, Centre)*, Rapport de fouilles archéologiques en 2007, Chartres, Service municipal Archéologie, 242 p., 42 fig.
- GORDON R. L.**
1995 : « The Healing Event in Graeco-Roman Folk-Medicine », in VAN DER EIJK P. J., HORSTMANSHOFF H. F. J., SCHRIJVERS P. H. (DIR.), *Ancient Medicine in its Socio-Cultural Context, Papers read at the Congress held at Leiden University, 13-15 Apr. 1992*,

- Amsterdam, Rodopi (coll. Clio Medica, The Wellcome Series in the History of Medicine, 27-28), vol. 2, p. 363-376.
- 2002a : « Shaping the Text: Innovation and Authority in Graeco-Egyptian Malign Magic », in VERSNEL H. S., SINGOR H. W., VAN STRATEN F. T., STRUBBE J. H. M., HORSTMANSHOFF H. F. J. (DIR.), *Kykeon: Studies in Honour of H. S. Versnel*, Leyde et Boston, Brill (coll. RGRW, 114), p. 69-112.
- 2002b : « Another View of the Pergamon Divination Kit », *Journal of Roman Archaeology*, 15, p. 189-198.
- 2005 : « Competence and "Felicity Conditions" in two Sets of North African Curse-Tablets (DTAud n^{os} 275-85 ; 286-98) », *MHNH, Revista internacional de investigación sobre magia y astrología antiguas*, 5, p. 61-86.
- GORDON R. L., JOLY D., VAN ANDRINGA W.**
2010 : « A Prayer for Blessings on Three Ritual Objects Discovered at Chartres/Autricum (France/Eure-et-Loir) », in GORDON R. L., MARCO SIMÓN F. (DIR.), *Magical Practice in the Latin West, Papers from the International Conference held at the University of Zaragoza, 30 Sept.-1st Oct. 2005*, Leyde et Boston, Brill (coll. RGRW, 168), p. 487-518.
- GORDON R. L., MARCO SIMÓN F. (DIR.)**
2010 : *Magical Practice in the Latin West, Papers from the International Conference held at the University of Zaragoza, 30 Sept.-1st Oct. 2005*, Leyde et Boston, Brill (coll. RGRW, 168), 706 p.
- GOSE E.**
1984 (4^e éd.) : *Gefässtypen der römischen Keramik im Rheinland*, Cologne, Rheinland-Verlag et Bonn, Habelt (coll. Beihefte der Bonner Jahrbücher, 1), 47 p.
- GOUDINEAU C., FAUDET I., COULON G.**
1994 : *Les Sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine, Actes du colloque d'Argentomagus, Argenton-sur-Creuse et Saint-Marcel, 8-10 oct. 1992*, Paris, Errance (coll. Archéologie Aujourd'hui), 204 p.
- GRAF F.**
1994 : *La Magie dans l'Antiquité gréco-romaine : idéologie et pratique*, Paris, Les Belles Lettres (coll. Histoire, 28), 322 p.
1996 : *Gottesnähe und Schadenzauber: die Magie in der griechisch-römischen Antike*, Munich, Beck (coll. Beck Kulturwissenschaft), 273 p.
- GUILLAUMET J.-P.**
2003 : *Paléomanufacture métallique : méthode d'étude*, Gollion, Infolio Éditions (coll. Vestigia), 156 p.
- GUILLAUMET J.-P., LAUDE G.**
2009 : *L'Art de la serrurerie gallo-romaine: l'exemple de l'agglomération de Vertault (France, Côte-d'Or)*, Dijon, éd. Universitaires de Dijon (coll. Art, Archéologie et Patrimoine), 158 p.
- HENIG M.**
1984 : *Religion in Roman Britain*, Londres, Batsford, 264 p.
- HICKSON F. V.**
1993 : *Roman Prayer Language: Livy and the Aeneid of Vergil*, Stuttgart, Teubner (coll. Beiträge zur Altertumskunde, 30), XIV p. et 214 p.
- HOCHMUTH M., WITTEYER M.**
2008 : « Holocaustes et autres offrandes alimentaires dans le sanctuaire d'Isis et de Magna Mater à Mayence », in LEPETZ S., VAN ANDRINGA W. (DIR.), *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine : rituels et pratiques alimentaires*, Montagnac, Monique Mergoïl, p. 119-123.
- HORN H. G.**
1994 : « Das Mainzer Mithrasgefäß », *Mainzer Archäologische Zeitschrift*, 1, p. 22-66.
- HULD-ZETSCHKE I.**
2008 : *Der Mithraskult in Mainz und das Mithräum am Ballplatz*, Mayence, Archäologie Mainz (coll. Mainzer Archäologische Schriften, 7), 246 p.
- JOBELOT N., VERMEERSCH D.**
1991 : « La céramique noire à pâte rougeâtre : une première approche », in RIVET L. (DIR.), *Actes du congrès de la SFECAG, Cognac, 8-11 mai 1991*, Marseille, SFECAG, p. 291-302.
1993 : « La céramique "noire à pâte rougeâtre" : esquisse d'une chronologie », in *Trésors de terre, céramiques et potiers dans l'Île-de-France gallo-romaine*, Catalogue d'exposition, Grandes écuries de Versailles, 5 mai-30 juin 1993, Rotonde de la Villette, Paris, 12 oct.-17 déc. 1993, Conseil régional d'Île-de-France, Paris, fév. 1994, Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, Guiry-en-Vexin, 15 mars-15 juil. 1994, Versailles, Conseil général des Yvelines, 236 p.
- JOFFROY R.**
1983 : « Une tombe gallo-romaine à incinération renfermant des tablettes en or qui portent des inscriptions énigmatiques », *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 127, 4, p. 694-696.
- JOLY D. (DIR.)**
À paraître : *Chartres : un quartier artisanal et résidentiel de la ville d'Autricum, place Pasteur, rue des Vieux-Capucins, rue de Châteaudun (site dit du Cinéma)*, Chartres, Service municipal Archéologie.
- JOLY D., DUPONT F., DE FRUTOS C.**
2009 : *Un Ensemble de mobilier culturel antique en contexte urbain : la cave du magicien de Caius Verius Sedatus, place des Épars, Chartres (Eure-et-Loir, Centre)*, Rapport de sondage en 2005, Chartres, Service municipal Archéologie, 298 p.
- JOLY D., GIBUT P. avec la collab. de MORIN J.-M.**
2009 : « La place de l'âge du Fer dans l'archéologie urbaine à Chartres (Eure-et-Loir) », in BUCHSENSCHUTZ O., CHARDENOUX M.-B., KRAUSZ S., VAGINAY M. (DIR.), *L'Âge du Fer dans la boucle de la Loire : les Gaulois sont dans la ville, Actes du XXXII^e colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer, Bourges, 1^{er}-4 mai 2008*, Paris et Tours, Association française pour l'étude de l'âge du Fer (coll. Suppl. à la RACF, 35), p. 317-328.
- JOLY D. avec la collab. de SELLÈS H.**
1994 : « Chartres », in OLLAGNIER A., JOLY D. (DIR.), *L'Eure-et-Loir*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. *Carte archéologique de la Gaule*, 28), p. 110-176.
- JOLY M.**
1999 : « Les ateliers de Bourgogne et de Franche-Comté », in BRULET R., SYMONDS R., VILVORDER F. (DIR.), *Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines, Actes du colloque des RCRF, Louvain-la-Neuve, 18 mars 1995*, Oxford, RCRF (coll. Suppl. aux RCRF Acta, 8), p. 39-68.
- KASPAREK N., WILHELM J. C.**
2001 : « Für die Schönheit im Jenseits? Zu Fund und Rekonstruktion spätrömischer Kästchen aus Trier, St. Matthias », *Funde und Ausgrabungen im Bezirk Trier*, 33, p. 47-62.
- KLIMKEIT H. J.**
1975 : « Spatial Orientation in Mythical Thinking as Exemplified in Ancient Egypt: Considerations towards a Geography of Religion », *History of Religions*, 14, 4, p. 266-281.

KOTANSKY R. (DIR.)

1994 : *Greek Magical Amulets: The Inscribed Gold, Silver, Copper and Bronze Lamellae-I-Published Texts of Known Provenance*, Opladen, Westdeutscher Verlag (coll. Abhandlungen der Nordrhein-Westfälischen Akademie der Wissenschaften, Sonderreihe *Papyrologica Coloniensis*, 22/1), 446 p.

KRIER J.

2004 : « Raucherkelch mit Weihinschrift », in REUTER M., SCHOLZ M. (DIR.), *Geritzt und Entziffert: Schriftzeugnisse der römischen Informationsgesellschaft*, Stuttgart, Konrad Theiss (coll. Schriften des Limesmuseums Aalen, 57), p. 66-67.

LAMBERT P.-Y.

1994 (2^e éd.) : *La Langue gauloise : description linguistique, commentaire d'inscriptions choisies*, Paris, Errance (coll. Les Hespérides), 239 p.

1998-2000 : « La tuile gauloise de Châteaubateau (Seine-et-Marne) », *Études celtiques*, 34, p. 72-77.

LAMBERT P.-Y. (DIR.)

2002 : *Recueil des inscriptions gauloises (RIG) -II.2- Textes gallo-latins sur Instrumentum*, Paris, CNRS Éditions (coll. Suppl. à *Gallia*, 45/2), 431 p.

LE BUEFFLE A.

1977 : *Les Noms latins d'astres et de constellations*, Paris, Les Belles Lettres.

LEPETZ S., VAN ANDRINGA W. (DIR.)

2008 : *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine : rituels et pratiques alimentaires, Actes de la table ronde de Paris, 24-25 oct. 2002*, Montagnac, Monique Mergoïl (coll. Archéologie des plantes et des animaux), 308 p.

LOESCHCKE S.

1919 : *Lampen aus Vindonissa: ein Beitrag zur Geschichte von Vindonissa und des antiken Beleuchtungswesens*, Zürich, Beer, 358 p.

LONGECHAL R.

1995 : *Le Manuel de menuiserie*, Paris, Rustica (coll. La Vie en Vert Rustica), 256 p.

MARTENS M.

2006 : « Le culte de Mithra à Tirlémont », in *La Belgique romaine*, Dijon, Faton (coll. *Dossiers d'archéologie*, 315), p. 100-103.

MARTENS M., DE BOE G. (DIR.)

2004 : *Roman Mithraism: the Evidence of the Small Finds, Papers of the International Conference*,

Tienen, Belgium, 7-8 Nov. 2001, Bruxelles, Instituut voor het Archeologisch Patrimonium et Tirlémont, Museum Het Toreke (coll. *Archeologie in Vlaanderen, Monografie*, 4), 289 p.

MARTIN M.

2005 : *Magie et magiciens dans le monde gréco-romain*, Paris, Errance (coll. Les Hespérides), 291 p.

MAURIN L., BOST J.-P., RODDAZ J.-M. (DIR.)

1993 : *Les Racines de l'Aquitaine : vingt siècles d'histoire d'une région vers 1000 av. J.-C. - vers 1000 apr. J.-C.*, Pessac, Ausonius Éditions, 427 p.

MONTEIX N.

2007 : « Du couteau au boucher : remarques préliminaires sur la préparation et le commerce de la viande à Pompéi », in VAN ANDRINGA W. (DIR.), *Sacrifices, marché de la viande et pratiques alimentaires dans les cités du monde romain*, Turnhout, Brepols (coll. *Food and History*, 5.1), p. 169-196.

NICKEL C.

1999 : *Gaben an die Götter: der gallo-römische Tempelbezirk von Karden (Kr. Cochem-Zell, D)*, Montagnac, Monique Mergoïl (coll. *Archéologie et Histoire romaine*, 3), 403 p., 89 fig.

NICOLET C.

1988 : *L'Inventaire du monde : géographie et politiques aux origines de l'Empire romain*, Paris, Fayard (coll. *Nouvelles Études historiques*).

ÖNNERFORS A.

1993 : « Magische Formeln im Dienst römischer Medizin », in TEMPORINI H., HAASE W., (DIR.), *ANRW -II.37- Wissenschaften: Medizin und Biologie*, Berlin et New York, De Gruyter, p. 157-224.

OSWALD F.

1964 : *Index of Figure-Types on Terra Sigillata*, Londres, The Gregg Press Limited (coll. Suppl. aux *Annals of Archaeology and Anthropology*), 245 p. [réimpr. de 1936-1937].

PAPYRI MAGICAE GRAECAE (PGRMAG)

1973-1974 (2^e éd.) : *PGRMag*, éd. K. Preisendanz et A. Henrichs, Stuttgart, Teubner, 2 vol.

PERRING D.

2002 : *The Roman House in Britain*, Londres et New York, Routledge, 253 p.

PIETRZYKOWSKI M.

1978 : « Sarapis-Agathodaimon 3 », in DE BOER M. B. (DIR.), *Hommages à Maarten J. Vermaseren*, Leyde, Brill (coll. *Études préliminaires aux religions orientales dans l'Empire romain*, 68), vol. 3, p. 959-966.

PIRANOMONTE M. (DIR.)

2002 : *Il Santuario della musica e il bosco sacro di Anna Perenna*, Rome, Electa (coll. *Biblioteca Storica Electa*).

PLEKET H. W.

1981 : « Religious History as the History of Mentality: the "Believer" as Servant of Deity in the Greek World », in VERSNEL H. S. (DIR.), *Faith, Hope and Worship: Aspects of Religious Mentality in the Ancient World*, Leyde, Brill (coll. *Studies in Greek and Roman Religion*, 2), p. 152-192.

PLOUIN-FORTUNÉ C.

2004 : « Les vases cultuels découverts dans le Mithraeum de Biesheim (Haut-Rhin) », in RIVET L. (DIR.), *Actes du congrès de la SFECAG, Vallauris, 20-23 mai 2004*, Marseille, SFECAG, p. 269-276.

PRICE S., KEARNS E.

2003 : *The Oxford Dictionary of Classical Myth and Religion*, Oxford et New York, Oxford University Press, 599 p.

QUAEGBEUR J.

1975 : *Le Dieu égyptien Shaï dans la religion et l'onomastique*, Louvain, Leuven University Press (coll. *Orientalia Lovaniensia Analecta*, 2), 350 p.

RANDOIN B., MASSAT T., SELLÈS H.

1995 : *Devant le portail royal : fouille archéologique du parvis de la cathédrale de Chartres*, Chartres et Orléans, Service municipal Archéologie de la ville de Chartres, 60 p.

RECUEIL DES INSCRIPTIONS CONCERNANT LES CULTES ISIAQUES (RICIS)

2005 : *RICIS*, éd. L. Bricault, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 31), 3 vol., 985 p.

RIHA É.

2001 : *Kästchen, Truhen, Tische-Möbelteile aus Augusta Raurica*, Augst, Römermuseum Augst (coll. *Forschungen in Augst*, 31), 191 p.

SABRIÉ M., SABRIÉ R.

1994-1995 : « Le clo de la Lombarde à Narbonne : peintures murales de

la maison III », *Revue archéologique de Narbonnaise*, 27-28, p. 191-251.

SCHMID D.

1991 : *Die römischen Schlangentöpfe aus Augst und Kaiseraugst*, Augst, Römermuseum Augst (coll. Forschungen in Augst, 11), 105 p.

SCHMID D. avec la collab. de THIERRIN-MICHAEL G., GALETTI G.

2008 : *Die ältere Töpferei an der Venusstrasse-Ost in Augusta Raurica: Untersuchungen zur lokal hergestellten Gebrauchskeramik und zum regionalen Keramikhandel*, Augst, Römermuseum Augst (coll. Forschungen in Augst, 41), 472 p.

SELLÈS H.

2001 : *Céramiques gallo-romaines à Chartres et en Pays carnute : catalogue typologique*, Chartres, FERACF/Archea/Adauc (coll. Études sur Chartres, 1 ; Suppl. à la *RACF*, 16), 254 p.

SFAMENI GASPARO G.

1997 : « Daimon and Tuche in the Hellenistic Religious Experience », in BILDE P., ENGBERG-PEDERSEN T., HANNESTAD L., ZAHLE J. (DIR.), *Conventional Values of the Hellenistic Greeks*, Aarhus, Aarhus Universitetsforlag (coll. Studies in Hellenistic Civilization, 8), p. 67-109.

SIEBERT A. V.

1999 : *Instrumenta Sacra: Untersuchungen zu römischen Opfer-, Kult- und Priestergeräten*, Berlin et New York, De Gruyter (coll. *RGVV*, 44), 352 p.

STEFANI G. (DIR.)

2005 : *Cibi e sapori a Pompei e dintorni*, Catalogue d'exposition, Antiquarium di Boscoreale, 3 fév.-26 juin 2005, Pompéi, Flavius, 180 p.

SUPPLEMENTUM MAGICUM (SUPPLMAG)

1990-1991 : *SupplMag*, éd. R. W. Daniel et F. Maltomini, Opladen, Westdeutscher Verlag (coll. Abhandlungen der Nordrhein-Westfälischen Akademie der Wissenschaften, Sonderreihe *Papyrologica Coloniensis*, 16/1 et 16/2).

SWOBODA E.

1937 : « Die Schlange im Mithraskult », *Jahreshefte des Österreichischen Archäologischen Institutes*, 37, p. 1-27.

SYLLOGE INSCRIPTIONUM RELIGIONIS ISACAE ET SARAPIACAE (SIRIS)

1969 : *SIRIS*, éd. L. Vidman, Berlin, De Gruyter (coll. *RGVV*, 28), 391 p.

SYMONDS R. P.

1992 : *Rhenish Wares: Fine Dark Coloured Pottery from Gaul and Germany*, Oxford, Oxford University Committee for Archaeology (coll. Monograph, 23), 121 p.

TOTTI M. (DIR.)

1986 : *Ausgewählte Texte der Isis- und Sarapis-Religion*, Hildesheim/New York/Zurich, Olms (coll. *Subsidia Epigraphica*, Quellen und Abhandlungen zur griechischen Epigraphik, 12), 231 p.

TUFFREAU-LIBRE M.

1981 : « La céramique commune gallo-romaine du musée de Chartres », *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir : documents-fouilles*, 86, 56 p.

TURCAN R.

1993 : « Sabazio à Pompéi », in FRANCHI DELL'ORTO L. (DIR.), *Ercolano 1738-1988: 250 anni di ricerca archeologica*, *Atti del convegno internazionale, Ravello-Ercolano-Napoli-Pompéi, 30 oct.-5 nov. 1988*, Rome, L'Erma di Bretschneider (coll. Monografie, 6), p. 500-512.

ULBERT T.

1963 : « Römische Gefässe mit Schlangen- und Eidechsenauflagen aus Bayern », *Bayerische Vorgeschichtsblätter*, 28, p. 57-66.

VAN ANDRINGA W.

2002 : *La Religion en Gaule romaine : piété et politique (I^{er}-III^e s. apr. J.-C.)*, Paris, Errance (coll. Les Hespérides), 336 p.

2009 : *Quotidien des dieux et des hommes : la vie religieuse dans les cités du Vésuve à l'époque romaine*, Rome, École française de Rome (coll. Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 337), 404 p.

VANVINCKENROYE W.

1984 : *De romeinse zuidwest-begraafplaats van Tongeren, Opgravingen 1972-1981*, Tongeren, Provinciaal Gallo-Romeins Museum, vol. 2, 129 p.

VIROULET B., FORTUNÉ C.

2009 : « Céramiques d'Alsace : un florilège gallo-romain », *Archeologia*, 466, p. 12-17.

VIROULET B., VIROULET J.-J. (DIR.)

2004 : *Kembs-Cambete aux I^{er} et II^e s. de n.è. : 20 ans d'investigations archéologiques menées par le Centre de recherches archéologiques du Sundgau et le Service départemental d'archéologie du Haut-Rhin*, Catalogue de l'exposition : « Invitation à une flânerie gallo-romaine », Espace rhénan de Kembs, 18-31 mai 2004, Colmar, 108 p.

WIBLÉ F.

1986 : « La permanence des croyances religieuses indigènes pendant l'époque romaine », in MORAND M.-C. (DIR.), *Le Valais avant l'histoire : 14 000 av. J.-C.-47 apr. J.-C.*, Catalogue d'exposition, Musée cantonal d'archéologie, Sion, 23 mai-28 sept. 1986, Sion, Musées cantonaux du Valais, p. 158-161.

WIBLÉ F., PACCOLAT O.

1998 : *Vallis poenina : le Valais à l'époque romaine, I^{er} siècle-V^e siècle après J.-C.*, Catalogue d'exposition, Musée cantonal d'archéologie, Sion, 28 nov. 1998-29 août 1999, Sion, Musées cantonaux du Valais, 232 p.

WOODWARD A., LEACH P.

1993 : *The Uley Shrines: Excavation of a Ritual Complex on West Hill, Uley, Gloucestershire: 1977-1979*, Londres, English Heritage et British Museum Press (coll. Archaeological Report/Historic Buildings and Monuments Commission for England, 17), 375 p.

WORTMANN D.

1968 : « Neue magische Texte », *Bonner Jahrbücher*, 168, p. 56-111.

ZOGRAFOU A.

2008 : « Prescriptions sacrificielles dans les papyri magiques », in MEHL V., BRULÉ P. (DIR.), *Le Sacrifice antique : vestiges, procédures et stratégies*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. Histoire), p. 187-204.